VOLUME XI — WINNIPEG, MAN., LUNDI 24 DECEMBRE 1923 — NUMERO 29

Adresser [illegible] correspondance à "LA LIBERTE"

ABONNEMENTS:
Canada et Etats-Unis . . . $2.00
Union Postale . . . $2.50

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphones . . A 1816—A 1817
Publiée par la
WEST CANADA PUB. CO., Ltd.
619, Ave McDermot

LE ROI GEORGES QUITTE ATHENES

C'est la conséquence des élections qui ont favorisé les républicains et les libéraux

Londres — La Grèce qui, ces dernières années, a eu tant de changements dynastiques, se trouve de nouveau sans souverain et sous la régence du vieil amiral Coundouriotis, qui a déjà rempli le même rôle en 1920.

Ceci est le résultat de la victoire des libéraux et des républicains aux récentes élections, mais personne ne prévoyait une conséquence aussi soudaine et aussi radicale.

Le roi et la reine sont partis pour Bucharest. Le roi Georges n'a pas signé son abdication et il est considéré seulement en congé; mais l'impression générale est qu'il a cessé de régner et que la monarchie ne sera pas rétablie en Grèce.

Pas d'alternative

Le cabinet révolutionnaire, immédiatement après la défaite décisive des royalistes aux élections, a signifié au jeune monarque son renvoi temporaire et celui-ci n'avait d'autre alternative que d'accepter. Les diplomates alliés et ceux des Balkans ont fait des représentations au nom de leurs gouvernements, mais trop tard pour sauver la situation.

Venizelos, qui est à Paris, a été invité à revenir en Grèce pour y prendre le pouvoir, mais il a répondu qu'il n'accepterait qu'à la condition d'être appelé par le peuple tout entier.

Un règne éphémère

Le roi Georges II, de Grèce, est le fils aîné de feu le roi Constantin. Il monta sur le trône le 28 septembre 1922, quand son père eut été forcé d'abdiquer en présence de la révolution fomentée par Gonatas et Plastiras. On comprit vite que Georges ne régnerait que nominalement, car le régime révolutionnaire établit en Grèce une sorte de dictature militaire. Néanmoins, les chefs du gouvernement ne semblaient pas vouloir se défaire de la dynastie régnante; ils préféraient surveiller étroitement le jeune souverain et ne lui accorder qu'un simulacre de pouvoir.

Depuis quelques mois cependant le sentiment républicain et vénizéliste grandit rapidement en Grèce. Les élections nationales, si longtemps retardées, ont donné une immense majorité libérale-républicaine, de sorte que le problème de la monarchie devait naturellement se poser de nouveau.

La femme du roi Georges, la reine Elisabeth, est la fille aînée de la reine Marie, de Roumanie, surnommée la "belle-mère des Balkans", à cause des alliances royales de ses enfants.

L'impression en Angleterre

Des diplomates anglais au courant de la situation politique grecque entrevoient peu de chances que le roi Georges II conserve son trône. Ils disent ne point avoir été étonnés d'apprendre par les dépêches que le jeune monarque s'apprête à sortir d'Athènes à la demande du gouvernement de son pays.

Le chargé d'affaires britannique dans la capitale hellénique a tenu le gouvernement informé au jour le jour des événements qui se sont précipités sur le sol grec durant les derniers quinze jours et au "Foreign Office", on en vint à croire que le roi devrait se retirer tôt ou tard. La question était cependant toujours en suspens. On attendait que l'Assemblée nationale se prononçât ou que le peuple grec eût l'occasion d'exprimer son opinion [illegible] par voie d'un plébiscite.

Les puissances désapprouvent

La Grande-Bretagne désapprouve la [illegible] du trône en Grèce. Elle n'est pas la seule à le faire. La France, l'Italie, la Yougoslavie et la Roumanie ont fait les plus vives adjurations au cabinet d'Athènes contre l'expulsion de Georges.

Dernièrement, le roi Alexandre, de Yougoslavie, vint en visite à Paris. Il sollicita, dit-on, l'intervention de la France en faveur de son royal beau-frère. La reine Marie, de Roumanie, à son tour, fit des démarches en faveur de son gendre. [illegible]

[illegible] — Les autorités du "Wheat [illegible]" [illegible]

La convention des Grain Growers de la Saskatchewan

Régina — La convention annuelle des Grain Growers de la Saskatchewan se tiendra à Moose Jaw les 23, 24 et 25 janvier.

Le comité exécutif a protesté contre la dépense d'une somme considérable d'argent faite par les chemins de fer nationaux pour la construction d'un hôtel à Régina. Il estime cette dépense injustifiée dans les circonstances, alors que l'on a un besoin urgent d'extensions sur les lignes du Canadien National dans la Saskatchewan, spécialement dans la partie sud de la province.

Le comité exécutif demande au gouvernement fédéral de nommer un représentant des fermiers de l'Ouest pour remplir la vacance dans le bureau des directeurs des chemins de fer nationaux.

Une autre résolution recommande l'admission en franchise des vaches laitières aux Etats-Unis.

LES ETRANGERS SONT MEILLEURS

Les Anglais, en général, ne sont pas de bons ouvriers agricoles, dit un grand fermier de l'Ouest

S.-Melville Webb, gérant général dans l'Ouest des intérêts agricoles Strutt, qui comprennent une ferme de 10,000 acres à Flaxcombe, Sask., et une autre de mêmes dimensions à Meadows, Man., a répondu à des critiques qui lui ont été faites récemment dans la presse parce qu'il employait de la main-d'oeuvre étrangère de préférence à la main-d'oeuvre britannique, surtout à Flaxcombe.

"Je tiens à déclarer clairement, a-t-il dit, que les intérêts que je représente ne sont pas purement philanthropiques dans leurs buts, mais visent aussi à faire de l'argent. Nous avons fait de notre mieux pour employer de la main-d'oeuvre britannique; mais dans les temps rigoureux que nous traversons, tout fermier ne peut payer, au coût actuel des hommes, que les meilleurs d'entre eux. J'ai découvert qu'en règle générale, les étrangers font de meilleurs travailleurs et comprennent mieux les conditions locales. J'ai employé de nombreux Anglais qui se sont montrés satisfaisants sur la ferme, mais dans l'ensemble, ils ne sont pas aussi bons que les étrangers. S'ils voulaient seulement accepter un salaire moins élevé, en attendant qu'ils deviennent des agriculteurs d'expérience, ce serait différent; mais jusqu'à présent ils n'y sont guère inclinés. J'exploite mes fermes avec l'idée d'en tirer un profit; en d'autres termes, je cherche à obtenir le meilleur travail au meilleur marché possible et je suis disposé à prendre n'importe quel ouvrier agricole, quelle que soit sa nationalité, qui m'aidera à atteindre ce but."

M. Webb déclare en outre que la position actuelle du fermier n'est pas bonne, mais qu'elle est cependant meilleure que celle de la plupart des habitants des villes.

FORD CANDIDAT A LA PRESIDENCE

Ses amis sont décidés à le nommer, qu'il le veuille ou non

Chicago — Bien que Henry Ford se soit déclaré en faveur de la candidature du président Coolidge, on assure que le multimillionnaire de Détroit sera néanmoins nommé comme candidat du troisième parti.

Roy-M. Harrop, d'Omaha, président des clubs Ford, dit que "Coolidge ne peut emporter un seul état à l'ouest du Mississipi. Les fermiers de l'ouest et du sud veulent Ford.

"Ces mêmes fermiers sont absolument opposés à Coolidge. Ils le sont plus depuis son message au congrès qu'avant.

"Les clubs nationaux Ford et le parti progressiste du peuple se réuniront à la fin de janvier ou au commencement de février à Chicago, Omaha ou Kansas City. Ils nommeront Ford, qu'il le veuille ou non. Le peuple réclame Ford et nous allons voir à ce qu'il ait la chance de voter pour lui."

POINCARE DEFEND SA POLITIQUE

Il dit que la France a obtenu plus de cinq millions de tonnes de charbon et de coke

Paris, 21 déc. — M. Poincaré, en réponse aux critiques de l'opposition, a passé en revue toute la question de l'occupation de la Ruhr. Il a produit des chiffres démontrant que la France et la Belgique ont obtenu plus de cinq millions de tonnes de charbon et de coke depuis le 11 janvier, c'est-à-dire depuis le commencement de l'occupation, alors qu'elles n'auraient probablement rien eu si les garanties n'avaient pas été prises.

Pas d'évacuation

Le premier ministre a réitéré l'intention du gouvernement de ne pas évacuer le territoire au-delà du Rhin tant que la France n'aura pas été complètement payée et il a déclaré que l'occupation avait été un moyen efficace pour l'Allemagne de se rendre compte qu'elle devait se soumettre.

L'expertise

Au sujet du comité d'experts nommé pour examiner la situation financière de l'Alemagne, il a exprimé l'espoir que son travail serait couronné de succès. Il a insisté sur l'importance d'avoir les EtatsUnis représentés dans ce comité.

M. Poincaré a nié que l'Allemagne ait fait une nouvelle proposition immédiatement avant l'occupation de la Ruhr. Elle avait simplement offert de payer vingt milliards de marks or. "Offre ridicule, dit le premier ministre, car cette somme aurait déjà dû être payée si le traité avait été strictement exécuté."

C'était, ajoute-t-il, une simple manoeuvre allemande pour empêcher la France de saisir les garanties. "Si nous n'avions pas occupé la Ruhr, l'Allemagne, maîtresse de son charbon et de ses aciéries, aurait continué de s'enrichir à nos dépens; et à la fin du moratorium, si nous lui avions demandé quelque chose, elle nous aurait répondu: "Venez le prendre"."

"BOB" ROGERS EST PLEIN D'ARDEUR

Il voit partout de grands motifs d'espoir pour les conservateurs

Montréal — M. Robert Rogers, ancien ministre du cabinet Borden, a prononcé un discours enlevant, à l'hôtel Mont-Royal, sous les auspices de l'Association libérale-conservatrice montréalaise.

L'assistance était nombreuse et enthousiaste. Après le couplet d'usage sur les destinées éternelles du conservatisme et de son rôle pacificateur à travers les âges, M. Rogers a déclaré qu'il est temps pour le parti de se réorganiser sur des bases solides. Il passe en revue la situation dans toutes les provinces et y voit de grands motifs d'espoir pour le parti conservateur.

Je suis, dit-il, un vieux soldat sur les rangs. Je me suis enrôlé en 1878 et ma première élection date de 1886. Il ne reste que trois hommes qui soient aussi vieux que moi dans la vie politique: M. George Foster, M. W. Fielding et M. G.-W. Murray. Il ne me reste pas beaucoup d'ambitions à satisfaire, mais je tiens à vous dire qu'aussi longtemps que je vivrai, je serai à la disposition du parti conservateur pour promouvoir ses intérêts dans n'importe quelle partie du Canada.

L'orateur déclare ensuite que la protection est en faveur dans toutes les provinces et qu'en somme elle est la meilleure politique à suivre.

On vendra la bière au verre dans l'Alberta

Edmonton — Les quarante députés progressistes de la législature, au cours d'un caucus qui a duré trois jours, ont décidé que la bière serait vendue au verre dans les hôtels. Il n'y aura qu'un nombre limité d'hôtels qui pourront être licenciés. La bière ne sera pas vendue dans les salles à manger, mais seulement dans des pièces spéciales. Le service se fera aux tables et non pas au bar.

L'option locale sera incorporée dans la loi comme dans le système de Québec.

NOTRE NUMERO DE CETTE SEMAINE

Le jour de Noël tombant cette année un mardi, nous avons dû anticiper d'un jour la publication de notre journal. Il en sera de même la semaine prochaine, à cause du premier de l'an.

Pour cette raison, nous avons dû remettre plusieurs correspondances arrivées à la dernière heure.

LE CONCOURS VA BATTRE SON PLEIN APRES LES FETES

Ceux qui commencent aujourd'hui ont autant de chances que les autres de gagner l'un des premiers prix

Notre grand concours d'abonnements commence à prendre forme et tout indique que l'on va assister à une course intéressante d'ici la fin de la campagne en février.

On nous a critiqués pour avoir lancé une campagne de cette ampleur en plein milieu des fêtes. Notre idée était d'annoncer le concours de façon à ce que les candidats soient prêts à se mettre à l'oeuvre pour de bon après les fêtes.

Il y a place pour d'autres candidats. Quelques uns des meilleurs districts ne sont pas encore représentés. Ceux qui désirent prendre part au concours devraient le faire immédiatement.

A cause de la semaine de Noël, nous renvoyons à la semaine prochaine l'annonce de notre grande offre spéciale. Elle sera d'un grand intérêt et d'un grand profit pour les nouveaux candidats qui envoient leur entrée en ce moment. Le concours ne fait que commencer et la plupart des candidats ne feront le gros de leur travail qu'après les fêtes. Ceux qui s'inscrivent aujourd'hui ont donc autant de chances que les autres de gagner l'un des premiers prix.

Les deux élections du 24 décembre

C'est lundi qu'ont lieu les deux élections partielles nécessitées par l'entrée dans le cabinet Bracken de deux nouveaux ministres. Dans Carillon, M. Albert Préfontaine, le nouveau secrétaire provincial, avait pour adversaire M. Maurice Duprez, conservateur. Dans Mountain, M. Charles-R. Cannon, le nouveau ministre de l'éducation, était combattu par M. George-Milne Fraser, conservateur. La campagne électorale a été excessivement active dans les deux comtés.

Ce numéro de la Liberté paraissant le jour même de l'élection, à cause de la fête de Noël, il ne nous est malheureusement pas possible d'en donner les résultats cette semaine.

Un document libérateur qui est applaudi même par les protestants

La ferme et vigoureuse lettre synodale de S. E. le cardinal Bégin, Primat de l'Eglise au Canada, prohibant les danses lascives, le théâtre pernicieux, la fabrication clandestine et la contrebande de l'alcool, prônant l'oeuvre de la Presse catholique, etc., suscite le plus vif intérêt dans tout le Canada chrétien. Le clergé catholique de Toronto y adhère avec conviction, et dans les milieux protestants eux-mêmes, la plupart des chefs acclament ce document libérateur comme le signal opportun d'une réaction énergique contre le néo-paganisme envahisseur.

Les papillons volent!

Sudbury, Ont. — On a vu des papillons à Sudbury! La neige tombée il y a quelques jours disparait rapidement. Mercredi, à midi, le thermomètre marquait 43 au-dessus de zéro et le soleil brillait comme aux plus beaux jours de l'été.

Port Arthur, Ont. — La tête des lacs jouit d'une magnifique température; l'atmosphère est ensoleillée et odoriférante. La neige tombée il y a une semaine ou deux est presque entièrement disparue. Il n'y a pas de glace dans la baie et la navigation est aussi libre qu'en plein été.

LE MANITOBA EST EN TETE

Son beurre est classé le premier des neuf provinces du Canada

Le Manitoba tient la tête cette année dans le concours fédéral du beurre pour les six mois pendant lesquels l'épreuve a été faite au département de l'agriculture d'Ottawa. Il a obtenu un total de 97.01 points. La province qui arrive seconde est la Nouvelle-Ecosse, avec 96.88.

Les détails des points pour les neuf provinces sont comme suit:

Manitoba, 42.21 pour la saveur et 97.01 pour la moyenne totale; Nouvelle-Ecosse, 42.08 et 96.88; Québec, 41.21 et 96.10; Saskatchewan, 41.51 et 95.90; Alberta, 41.05 et 95.30; Ontario, 41.55 et 95.23; Nouveau-Brunswick, 40.70 et 95.20; Colombie Anglaise, 40 et 94.54; Ile du Prince-Edouard, 40 et 94.46.

Les crèmeries du Manitoba qui ont pris part au concours sont: Maple Leaf, Mundar, nombre total de points, 96.6, classement dans le concours, 13me; Canadian Packing Co., Winnipeg, 96.4, 14me; John Tungeland Co., Brandon, 96.1, 16me; Dominion Creamery, Dauphin, 97.8, 5me; Gallagher, Holman, Ltd., Winipeg, 97.9, 3me; Holland Creamery, Virden, 98, 2me.

LES PROJETS DES PROGRESSISTES

Les mesures qu'ils veulent proposer à la prochaine session fédérale

A une conférence qu'ils ont tenue ces jours derniers à Winnipeg, les progressistes ont arrêté les principaux points de leur programme pour la prochaine session à Ottawa.

Parmi les mesures qu'ils s'efforceront de faire prévaloir, figurent: une réduction immédiate et substantielle du tarif des douanes, un système de crédits à longs termes et à bas intérêt, une revision complète de la législation bancaire.

On a tracé des plans pour une campagne vigoureuse d'organisation dans chaque province, en vue d'une conférence nationale et de la formation d'un comité exécutif fédéral pour coordonner les efforts.

Les progressistes déclarent que les principes fondamentaux de leur parti sont l'économie, la réduction des dépenses et les réformes, et qu'ils sont disposés à coopérer en tout temps avec ceux qui partagent leurs idées sur les affaires nationales. Ils considèrent qu'il est absolument indispensable de réduire les taxes, le coût de la vie et de la production; c'est pour cela que le parti est en faveur de la réduction du tarif des douanes. Pour remettre l'agriculture sur une base payante, un système de crédit est nécessaire. Quant à la revision complète du système bancaire, elle est motivée par les récents événements qui ont ébranlé la confiance du peuple dans ses institutions financières.

L'Angleterre nomme ses représentants dans la commission des experts

Paris — Les membres de la commission des experts qui va être chargée d'examiner la situation financière de l'Allemagne, sous les auspices de la commission des réparations, seront, pour l'Angleterre: Montagu Norman, gouverneur de la Banque d'Angleterre; Sir Josiah Stamp, une autorité en matière d'économie politique et de statistiques; Regina McKenna, ancien chancelier de l'échiquier.

Ces noms ont été proposés par Sir John Bradbury, délégué britannique à la commission des réparations et ses collègues les ont acceptés unanimement.

Une pension à Mme Currie

Paris — Pour célébrer le vingt-cinquième anniversaire de la découverte du radium par Pierre Curie et sa femme, la Chambre des députés, par un vote unanime, a accordé une pension de 40,000 francs par an à Mme Curie et à ses enfants. Cette gratification est considérée comme une récompense nationale et vise à assurer à Mme Curie et à ses filles, qui sont sans fortune, un avenir au moins exempt de la gêne.

OBLAT DECEDE



R. P. DIDACE GUILLET, O.M.I., supérieur de la maison des Oblats de Duluth, ancien curé de Sainte-Marie de Winnipeg, dont les funérailles ont eu lieu vendredi.

FUNERAILLES DU R. P. GUILLET, O.M.I.

Quarante prêtres des deux diocèses assistent à la cérémonie à la cathédrale Sainte-Marie

Les funérailles du R. P. Didace Guillet, O.M.I., ancien curé de Sainte-Marie de Winnipeg, mort la semaine dernière à Duluth, Minn., ont eu lieu vendredi matin à la cathédrale de Winnipeg et l'inhumation a été faite dans le cimetière des Oblats, à Saint-Boniface.

Le corps a été transporté du Juniorat de Saint-Boniface à la cathédrale Sainte-Marie, où il a été exposé avant et après la cérémonie. Le service funèbre a été chanté par le R. P. Prisque Magnan, O.M.I., ancien provincial des Oblats, avec M. l'abbé T.-W. Morton, curé de Sainte-Marie, comme diacre, et le R. P. E.-J. O'Gara, S.J., curé de Saint-Ignace, comme sous-diacre.

S. G. Mgr Sinnott assistait au trône, avec le R. P. J.-B. Beys, O.M.I., provincial des Oblats, comme prêtre assistant, et les RR. PP. Robillard, O.M.I., de Duluth, et O'Dwyer, O.M.I., d'International Falls, comme diacres d'honneur. S. G. Mgr l'archevêque a donné l'absoute.

Une quarantaine de membres du clergé de Winnipeg et de Saint-Boniface assistaient à la cérémonie, entre autres Mgr A.-A. Cherrier, vicaire général de Winnipeg; Mgr Blair, curé de Saint-Edouard; Mgr Jubinville, curé de la cathédrale de Saint-Boniface. L'église était remplie de fidèles venus rendre les derniers devoirs à leur ancien pasteur.

Du blé en abondance

Ottawa — La production globale du blé dans le monde, la Russie exceptée, a été, cette année de 3,561,000,000 de minots, soit 251,000,000 de minots de plus que l'an dernier et d'un demi-milliard de plus que la moyenne des cinq dernières années, d'après l'Institut International d'Agriculture de Rome.

UN CHAUFFEUR MORT AU VOLANT

Son auto culbute et il est tué sur le coup, mais conserve sa position naturelle

Moose Jaw, Sask. — A.-E. McKibbon, de Moose Jaw, a été tué instantanément d'une façon bien extraordinaire, dans un accident d'automobile, près de Vanguard.

On l'a trouvé assis au volant de son automobile, mort. Le pare-vent et la capote de l'auto étaient en miettes, mais la machine était debout sur le milieu de la route. Une enquête a démontré que l'automobile a fait un tour complet sur elle-même et que le conducteur a reçu un coup mortel à la tête.

Une automobile au moins est passée près de celle de McKibbon pendant qu'elle était stationnée sur la route après l'accident; le malheureux était assis au volant d'une manière si naturelle que les voyageurs ne se sont pas arrêtés, pensant que le chauffeur attendait quelqu'un qui devait le rejoindre.

LE GOUVERNEMENT BATTU A KENT

Les libéraux subissent une nouvelle défaite dans les provinces maritimes

Richibouctou, N.B. — Alexandre Doucet, conservateur, a été élu jeudi par les électeurs de Kent pour remplir la vacance causée par la mort de A.-T. Léger, libéral à la Chambre des Communes. Il a battu son adversaire libéral, Alfred Bourgeois, par une majorité de 135. Cette victoire entraîne le renversement d'une majorité adverse de 1,530, soit un revirement, en tout, d'environ 1,700 votes sur un total de 7,000 votes.

Le peuple est mécontent

Le candidat conservateur attribue sa victoire au mécontentement qui existe parmi le peuple au sujet de la manière dont sont conduits les chemins de fer nationaux et dont les intérêts des provinces maritimes sont sacrifiés en beaucoup de circonstances. De plus, les nombreux agents venus de Québec et d'Ontario, les allusions trop fréquentes au régime Laurier et l'immixtion de la politique provinciale ont indisposé les électeurs et ont tourné au désavantage des libéraux.

La campagne électorale a été excessivement active et l'on s'attendait à ce que le résultat soit très serré. Il a fallu attendre le dépouillement des derniers bureaux de vote pour être définitivement fixé. On admet que le résultat de l'élection de Halifax a exercé une grande influence sur celle-ci.

L'impression à Ottawa

Ottawa — Le résultat de l'élection partielle de Kent, surtout venant si tôt après la défaite libérale à Halifax, a causé un vif désappointement dans les cercles gouvernementaux. La victoire conservatrice à Halifax fut attribuée à des questions locales et à des divisions entre libéraux; mais voici que pour Kent les mêmes questions de chemins de fer sont mises en ligne de compte. La double défaite du gouvernement ne manquera pas d'avoir une grande influence sur les événements politiques futurs.

Il y a quelques jours seulement, Robert Forke, chef des progressistes, déclarait que des élections générales étaient possibles au cours de l'été prochain, si le gouvernement était battu dans le comté de Kent.

Le gouvernement en minorité

S'il ne se produit pas de changements, le gouvernement va se trouver en minorité de quatre, en comprenant dans l'opposition les progressistes, les conservateurs, les indépendants et les ouvriers.

La Chambre se divise actuellement comme suit:

Progressistes, 62; conservateurs, 52; ouvriers, 2; indépendants, 3. Total de l'opposition, 119; gouvernement, 115.

Il faut se rappeler cependant que l'on n'a jamais vu tous les partis de la gauche voter en bloc contre le gouvernement. Celui-ci a toujours eu un appui suffisant, surtout du côté des progressistes, pour faire adopter ses mesures, bien que le budget, à la dernière session, n'ait été adopté qu'à une majorité de huit.

Il est probable que la situation actuelle des partis va pousser les libéraux à tenter de nouveaux efforts pour se rapprocher des progressistes.

Congrès Eucharistique à Chicago en 1926

Paris — Le Comité permanent des Congrès eucharistiques internationaux, rassemblé à Paris sous la présidence de Mgr Heylen, évêque de Namur, a définitivement fixé au 22 juillet 1924, l'ouverture du congrès d'Amsterdam et arrêté que le congrès de 1926 se tiendrait à Chicago. Il s'est adjoint deux nouveaux membres: MM. le prince Wladimir Chika, de Roumanie, et Martin Manton, juge à la cour d'appel de New-York.

Le Pape va parler de paix

Rome — Le pape Pie XI s'est mis en communication avec la France et l'Allemagne avant d'insérer dans son allocution au consistoire secret un message concernant la situation dans l'Europe centrale et une allusion particulière à la question de la Ruhr.

Le Saint-Père souhaite être bien compris des deux pays et il désire prononcer des paroles de paix, d'amitié et de bon vouloir à l'occasion de la fête de Noël, afin de faire [illegible] un accord satisfaisant pour les deux nations.

LA MORT DU JEUNE DAUDET

La version de l'assassinat par Léon Daudet — Le récit du chauffeur

La mort du jeune Philippe Daudet est un événement troublant et douloureux qui agite profondément l'opinion en France et à l'étranger. Nous mettons sous les yeux de nos lecteurs, à titre documentaire, d'une part, l'article dans lequel M. Léon Daudet expose la version de l'assassinat et, d'autre part, le récit circonstancié fait par le chauffeur de taxi:

Léon Daudet écrit dans l' "Action Française":

Un trouble nerveux rongeait Philippe, depuis quelques années, depuis une première fugue, accomplie à l'âge de 12 ans, et qui nous avait stupéfiés. Echappant à notre surveillance, il avait pris un billet pour Marseille, avec l'argent de ses étrennes, voyagé en troisième toute la nuit. Arrivé à Marseille, épouvanté de ce qu'il avait fait et plein de remords — car il avait la conscience aisément bourrelée, — il allait trouver un de nos amis, qui nous prévenait. Je l'envoyais chercher aussitôt, et, à son retour, sans le gronder, je le montrais à plusieurs médecins connus, qui nous rassuraient, la mère et moi, de leur mieux, tout en nous engageant à veiller. Deux ans se passèrent sans alerte, mais, au printemps dernier, il y eut deux nouvelles échappées de quelques heures, ne dépassant pas l'école buissonnière, qui alarmèrent, cette fois, sérieusement mon ami, le Dr Lucien Bernard. Il ne me cacha pas que le renouvellement des fugues lui paraissait relever du mal comitial, bien qu'aucun autre symptôme n'apparût, et qu'il y avait là une menace pour l'avenir. De quelque discrétion que nous eussions recouvert nos inquiétudes, elles avaient transpiré, nous le savons, au dehors, il était impossible qu'il en fût autrement, et les adversaires, qui nous guettent, n'ignoraient plus qu'il y eût là un point faible, une prise, quelque chose sur quoi l'on pouvait agir.

Le mardi 20 novembre dernier, à 7 heures du matin, Philippe quittait le toit paternel pour n'y revenir que dans un cercueil, le lundi suivant. Nous sûmes, par l'école, qu'il n'avait pas paru à l'école du matin, qu'on ne l'avait pas revu. Notre pensée fut qu'il en serait de cette nouvelle fugue comme des précédentes, que le réveil immanquable serait prompt, que le petit reviendrait spontanément. Mais les heures, puis les jours, passèrent sans nouvelles, et nous connûmes là une torture d'angoisse dont rien ne saurait donner l'idée. Le dimanche matin, en ouvrant le "Petit Parisien", ma femme tomba sur une nouvelle en trois lignes concernant le suicide d'un jeune inconnu et son transfert à l'hôpital, qu'elle adressa aussitôt à Bernard. Celui-ci courut à Lariboisière, et reconnut le corps de notre malheureux enfant. Il portait au front, du côté droit, une blessure apparente faite par un coup de feu. Sur le moment, le suicide d'origine morbide me parut certain, et le soir, au Parquet, en présence du substitut, du médecin légiste et de plusieurs hauts fonctionnaires de la police, je signai une déclaration en ce sens qui me permit, en épargnant l'autopsie à l'imagination maternelle, de récupérer le corps le lendemain lundi. J'avertis aussitôt des circonstances horribles de cette mort le directeur de l'Ecole Bossuet, quelques rares amis, le grand-père, les deux grand'mères et surtout le vénérable curé de Saint-Thomas d'Aquin, auquel fut remis un certificat médical, posant le diagnostic et affirmant l'entière irresponsabilité de mon malheureux petit enfant. Les obsèques eurent lieu au milieu de l'émotion générale; puis nous nous enfermâmes tout à notre deuil, ma femme et moi.

Mais voici qu'avant-hier soir samedi 1er décembre, huit jours par conséquent après la mort de l'enfant, parvenait à ma femme, signée d'un des hommes du "Libertaire", la lettre que j'ai dite, accompagnée du billet dicté à Philippe. Alors le voile atroce se déchira et nous aperçûmes distinctement le style et la figure du crime sous des phrases cauteleusement perfides et — comble d'horreur! — "apitoyées". C'est alors que j'ai saisi la justice, à laquelle arrivent par ailleurs et vont arriver encore une foule de renseignements terribles et concordants, que je tais ici. La conviction de tous nos amis et la mienne, devant cette séquestration de quatre jours, par une bande d'anarchistes haineux et ivres de vengeance, d'un enfant malade de quatorze ans et demi, c'est qu'après avoir été attiré — à la faveur de sa fugue — dans un guet-apens, chambré, suggéré ou contraint, et démuni de tous ses papiers, Philippe a été jeté à la mort. J'ai demandé l'ouverture d'une instruction immédiate à M. le procureur général.

Le récit du chauffeur

Voici, d'après le "Petit Parisien", le récit de M. Barjol, le conducteur du taxi:

Samedi 24 novembre, dit-il, il y eut hier huit jours, je traversais vers 4 heures de l'après-midi la place de la Bastille. Au moment où je passais à la hauteur de la rue de la Roquette, un homme fendit la foule, assez dense à cet endroit, et s'avança en courant avec de grands gestes et cria très fort: "Hop! hop! chauffeur!"

Je me rangeai le long du trottoir, tout en examinant mon client.

C'était un jeune homme qui me parut être âgé d'une vingtaine d'années. Il était coiffé d'une casquette grise et portait un veston sans élégance. En dépit du froid très vif, il était sans pardessus. Je remarquai néanmoins que son faux-col et sa chemise étaient d'une blancheur impeccable. Une chose me frappa également: sa pâleur et l'énergie de son visage. Comme il ouvrait la portière de ma voiture, il tourna la tête à plusieurs reprises, comme pour s'assurer qu'il n'était pas suivi. "Au cirque Médrano, me dit-il, et vite." Je pensais, à part moi: voilà un jeune homme qui est en retard pour la matinée du cirque.

Je pris les boulevards Beaumarchais, du Temple et des Filles-du-Calvaire, la place de la République, et je montai le boulevard Magenta. Au carrefour Lafayette, je fus arrêté par un barrage. Je venais de me remettre en marche, et j'avais à peine parcouru cinquante mètres, quand retentit une détonation. Comme il y avait à ce moment très peu de voitures sur le boulevard, je me rendis compte que le bruit provenait de l'intérieur de mon taxi. Je me retournai et aperçus, en effet, mon jeune client allongé sur la banquette. Je stoppai, et, sans même descendre de mon siège, je fis signe à un agent qui se trouvait à quelques mètres de là. Nous conduisîmes le blessé dans une pharmacie. On y constata qu'il avait à la tempe droite une blessure faite, à coup sûr, par une balle de revolver. Quelques instants plus tard, j'amenais mon client à Lariboisière.

L'agent, qui était intervenu dès mon appel, ramassa sur le tapis du taxi le petit browning qu'avait utilisé le désespéré. Un brigadier, survenu quelques minutes plus tard, procéda à un minutieux inventaire de ce que contenaient les vêtements du jeune homme. Il y trouva deux chargeurs, ainsi qu'une somme de 83 francs. Mais il n'y découvrit, je tiens à vous l'assurer, le moindre papier. Je me souviens même qu'il s'exclama:

— Pas le moindre papier d'identité, ça, c'est embêtant!

J'ai donc été très surpris d'apprendre ce matin, dans les journaux, qu'on avait trouvé sur lui diverses adresses. La fouille des agents, à laquelle j'ai assisté, fut on ne peut plus sérieuse; aussi je m'étonne qu'un papier, si petit soit-il, ait pu leur échapper.

A-t-il été trouvé quelque chose après mon départ? C'est possible, mais j'en doute.

Les gardiens consultèrent mes papiers, notèrent la somme inscrite au compteur: 13 francs et quelques centimes, et me laissèrent aller, après m'avoir informé que je serais convoqué dès qu'on connaîtrait l'identité du désespéré.

Je rentrai donc au garage et j'eus d'abord l'intention de laisser mon véhicule, qui m'appartient, dans l'état où il se trouvait. Mais, craignant que l'identification du désespéré ne tardât, nous passâmes notre dimanche, ma femme et moi, à remettre en état ma voiture et à en faire disparaître les traces du drame qui m'avait profondément remué.

Je n'ai appris que ce matin seulement, par la lecture des journaux, qu'il s'agissait du jeune Philippe Daudet. Certes, je comprends la douleur de ses parents, mais je ne vois pas qu'il y ait dans cette histoire si simple, dont je vous ai donné tous les détails, la place pour le doute.

Le cynisme de Germaine Berthon

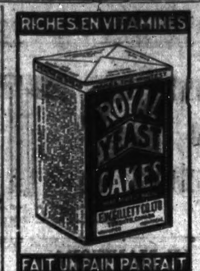
Paris — Le procès de Germaine Berthon est commencé. Peu de personnes ont été admises au prétoire. Les spectateurs furent néanmoins abasourdis du cynisme avec lequel la jeune anarchiste a raconté le meurtre de Marius Plateau, de l'"Action française", crime commis au mois de janvier dernier, dans les bureaux du journal.

"Je ne regrette rien, je paierai de ma vie mon acte", a dit l'accusée, après avoir décrit comment elle fit feu sur Plateau au moment où ce dernier allait ouvrir la porte du bureau pour la congédier.

Mlle Berthon dit qu'elle regrette de n'avoir pu tuer Léon Daudet, chef des royalistes et l'un des directeurs de l'"Action française". Elle a ajouté qu'elle tenait ce journal responsable de l'assassinat de Jean Jaurès, chef socialiste, en 1914. Elle reprochait aussi à l'organe royaliste d'avoir mené une campagne en 1917 contre M. Malvy, alors ministre de l'Intérieur. Ce dernier fut condamné à l'exil pour cinq ans.

La récolte de l'Alberta

Edmonton — D'après le dernier état des récoltes publié par le département de l'Agriculture, la moisson, cette année, en Alberta, a été de cent millions de minots plus considérable que l'an dernier. Le rendement moyen à l'acre a été cette année de 28 boisseaux, ce qui pour une superficie ensemencée de 5,978,752 acres, donne 167,385,084 minots contre 65,746,638 l'an dernier.



PAS D'ALLIANCE DES LIBERAUX

Asquith et Lloyd George sont d'accord pour se tenir absolument libres

Londres — L'ex-premier ministre Asquith a déclaré, en présence d'une assemblée des membres du parti libéral, que les libéraux ont l'intention de se tenir hors de toute alliance avec d'autres partis politiques.

M. Lloyd George assistait à cette réunion, ainsi que presque tous les députés libéraux.

"Nous n'avons entamé aucune conversation ouvertement ou en secret avec les chefs des autres partis", a précisé M. Asquith. "J'entends conserver parfaitement cette indépendance.

"Si on soumet au vote le protectionnisme ou l'impôt sur le capital à la Chambre des communes, l'un ou l'autre de ces projets sera rejeté par une majorité de plus de deux cents voix. Si nous savons nous y prendre, c'est nous, les libéraux, qui serons les véritables maîtres de la situation. Les jours du gouvernement actuel sont comptés, assurément."

M. Asquith a déclaré qu'il ne ferait pas la moindre démarche pour tenir le gouvernement Baldwin plus longtemps au pouvoir.

M. Lloyd George a parlé ensuite. Il a dit: "J'approuve entièrement la ligne de conduite que vient de tracer M. Asquith."

Une prédiction

Londres — Les observateurs politiques déclarent que le parlement récemment élu verra peut-être se succéder pendant sa durée trois ministères de nuances politiques différentes.

L'administration Baldwin va certes tenir bon jusqu'à l'heure de la défaite, et alors Ramsay MacDonald formerait un cabinet. On admet cependant qu'un ministère travailliste ne saurait se maintenir bien longtemps et serait vite renversé.

Les chroniqueurs prétendent que M. MacDonald demanderait alors au roi de dissoudre les Chambres, mais il se pourrait fort bien que Sa Majesté ne voulût point user de ses prérogatives dans ce sens et invite plutôt M. Asquith à essayer de conduire la barque à son tour.

Tous ces remaniements politiques n'existent naturellement que dans l'ordre des suppositions.

A L'ETRANGER

PARIS — Le gouvernement a été mis en minorité de 131 voix sur la question de l'augmentation de l'indemnité de vie chère aux fonctionnaires de l'Etat.

OLIVER, Wis. — Frank Fletcher, un globe-trotter qui avait fait le pari de couvrir à pied le trajet de San Francisco à Buenos Aires, aller et retour, moyennant $10,000, est mort de froid pendant qu'il passait la nuit en plein air. Il en était à la dernière étape de son voyage.

MADRID — Le roi Alphonse a signé un décret accordant l'ordre de la Grande Croix de Carlos III au cardinal Gasparri, à Benito Mussolini, au marquis Thaon di Revel, ministre de la marine italienne, et au duc d'Aoste.

PARIS — Des contrats ont été signés pour la construction d'une piste pour automobiles près d'Arpajon, à 15 milles au sud de Paris. Jusqu'ici l'industrie française des autos a été sérieusement paralysée par l'absence d'un autodrome en France pour fins de courses.

PARIS — Stephen Pichon, ancien ministre de la guerre du cabinet Clemenceau, qui séjournait dans un sanatorium depuis trois ans, a fait sa réapparition à Paris.

PARIS — La Chambre des députés a ratifié sans discussion la convention réglementant le travail de nuit des femmes, arrêtée à la conférence internationale du travail de Washington.

BRUXELLES — Le gouvernement belge a laissé entendre qu'il n'aurait pas d'objection à ce que le Dr Léopold von Hoesch, l'actuel chargé d'affaires allemand à Paris, soit nommé ambassadeur d'Allemagne en Belgique.

FAITS DIVERS

PIEGES A BANDITS

Dans les parages de Saint-Norbert, Headingly, et autres localités sur les principales routes qui conduisent à la ville, on peut voir de grosses poutres de bois hérissées de grandes piques de six pouces, ressemblant aux piquants du porc-épic. Parmi ceux qui contemplent ces engins étranges, bien peu s'imaginent, sans doute, qu'ils ont sous les yeux des pièges à bandits et que Winnipeg, il n'y a pas très longtemps, a été à deux doigts de subir un raid sur l'une de ses banques, organisé par une bande de voleurs de Chicago.

Pendant la saison de la récolte, la police provinciale et celle de la ville eurent vent de cette expédition projetée et se préparèrent en conséquence. Si le raid avait été exécuté et si les bandits avaient réussi à s'échapper dans leurs puissantes automobiles, quelle que fût la route choisie pour leur fuite, ils seraient venus se briser le cou sur une double barrière de poutres hérissées de piques auxquelles aucune automobile ne pouvait s'attaquer impunément.

Les bandits vinrent bien à Winnipeg, déclare la police, dans trois grosses automobiles Cadillac, se faisant passer pour touristes; mais trouvant que leur raid ne marchait pas aussi bien qu'ils l'espéraient, ils quittèrent la ville sans tenter de le mettre à exécution.

Les poutres hérissées de piques restent sur le bord des routes, en attendant, pour servir en cas de besoin.

LA BELLE CAPTURE D'UN PETIT INDIEN

Saskatoon — Le petit Boulder, un jeune Indien de dix ans, avait tendu un piège près de Saint-Walburg, Sask., pour attraper des belettes. Il fut bien désappointé, l'autre jour, en y trouvant pris un petit animal noir qui grognait. Il le porta à son père en faisant la grimace.

L'Indien enfourcha aussitôt son poney et galopa aussi vite que possible au poste de la Baie d'Hudson, au Lac Vert. Il échangea la peau du petit animal noir pour une paire de chevaux, un sleigh, une paire de harnais, assez de provisions pour passer l'hiver et $50 en argent.

C'était un magnifique specimen de renard noir argenté.

DEUX CHIENS SAUVENT LA VIE DE LEUR MAITRE

Montréal — Deux chiens ont sauvé la vie de leur maître endormi en le tirant de son lit sur le plancher. E. Guay, 60 ans, dormait dans sa chambre, au deuxième étage d'une manufacture de biscuits dont il est le veilleur de nuit, lorsque le feu prit en bas. Il serait mort asphyxié par la fumée s'il n'avait pas été tiré de son sommeil par ses deux fidèles compagnons, qui lui ont permis de s'échapper à temps.

Clemenceau a un accident d'auto

Saint-Germain-en-Laye — Un accident d'auto, survenu sur la route Paris-Nantes, a failli causer la mort de M. Georges Clemenceau.

L'ex-premier ministre de France a dû être transporté d'urgence à l'hôpital local, où on lui a pratiqué plusieurs points de suture au visage, qu'il avait tout ensanglanté.

Des éclats de verre du brise-vent y étaient entrés profondément et leur extraction a exigé beaucoup de soin. Le blessé a obtenu cependant la permission de regagner sa résidence à Paris et son état n'inspire pas de craintes sérieuses. Le chauffeur, plus cruellement blessé, a dû rester à l'hôpital.

Il y a quelques années, le grand homme d'Etat français, étant encore en automobile, avait été victime d'un attentat de la part d'un individu qui avait fait feu sur lui à bout portant. Cette fois encore le vigoureux octogénaire avait échappé à la mort, et il était rentré chez lui sans rien perdre de son calme et de sa bonne humeur.

M. Clemenceau est aujourd'hui âgé de 82 ans.

LONDRES — La date de l'ouverture de l'exposition des produits de l'Empire britannique a été fixée au 23 avril 1924, jour de la fête de Saint-Georges.

LONDRES — Lady Carnarvon, veuve du comte de Carnarvon, découvreur du tombeau du pharaon Tut Ankh Amen, s'est remariée. Elle a épousé le lieutenant colonel Ian Onsloy, de Dennistown, ancien officier des "Grenadier Guards".

VARSOVIE — Le président de la République polonaise a invité Ladislas Grabski à former un gouvernement destiné à remplacer le cabinet Witos, démissionnaire.

WASHINGTON — Le secrétaire d'Etat, M. Charles-E. Hughes, a fait savoir au gouvernement soviétique russe, par l'entremise du consul américain à Reval, qu'il ne voit pas de raisons pour entrer en ce moment en négociations avec les autorités bolchévistes.

Tous les détrousseurs de banques ne sont pas sous les verrous

Fargo, N. D. — Les dévaliseurs de banques, qui avaient été inactifs dans le Nord Dakota depuis près de trois mois, se sont remis à l'oeuvre et ont fait sauter, pendant la nuit, le coffre-fort de la First State Bank à Fort Yates. Ils ont dérobé $50 en argent, deux bagues avec diamants et autres valeurs.

Une action peu ordinaire contre le séminaire de Québec

Québec — M. Joseph Landry, agent, de Montréal, vient d'intenter contre le Séminaire de Québec une poursuite peu ordinaire. Landry, qui est, à ce qu'il prétend, l'héritier direct de Louis Hébert, le premier colon du Canada, réclame la possession du terrain où se trouve bâti actuellement le château Frontenac, et qui appartient au séminaire de Québec. Ces terrains ont été concédés à Louis Hébert comme fief noble par le roi de France. Aucun des descendants de Hébert ne les a donnés au Séminaire de Québec, mais ce dernier les a pris de force. Comme un fief de pareille nature ne peut jamais être aliéné par le temps, Landry en réclame la possession.

On estime qu'il vaut au bas mot la somme de cinq millions.

VOLUME XI — WINNIPEG, MAN., LUNDI 24 DECEMBRE 1923 — NUMERO 29

L'économie est une vertu importante pour toute nation qui veut vivre et prospérer. Les peuples économes sont les peuples les plus forts.

LA LIBERTÉ

Que le riche et le patron se souviennent qu'exploiter la pauvreté et la misère et spéculer sur l'indigence sont choses que réprouvent également les lois divines et humaines.

LEON XIII.

EN MARGE D'UNE PHRASE

M. l'abbé Groulx, au cours d'un bel article intitulé: *"Ce que nous devons au catholicisme"*, écrit dans l'*Action française* de novembre dernier:

"Si nos pères ont survécu, c'est qu'une certaine dignité morale leur a donné la fierté de rester eux-mêmes; c'est que leurs institutions familiales, la pureté de leurs moeurs, leur permirent d'enfanter abondamment la vie; c'est que le travail les garda laborieux, leur accorda de refaire leur pays et d'en agrandir le domaine."

Répondons-nous au modèle? Il y a peut-être lieu d'en douter; et pourtant, il le faudrait, si nous voulons survivre.

Nos ancêtres sont restés eux-mêmes, parce qu'ils ont trouvé dans leur dignité morale la fierté de s'opposer à tous les efforts de déformation religieuse et nationale. Ils ont vaincu là-bas et sont maintenant maîtres chez eux. La lutte continue dans l'Ontario, au Manitoba et dans l'Ouest canadien. Ici, c'est le moule déformant des écoles publiques et neutres qui est en opération. On voudrait passer nos enfants au moule anglicisateur d'où ils sortiraient ni anglais ni français, amphibies d'un type inférieur, ayant perdu les caractéristiques de leur noble race, sans avoir pu prendre les qualités de l'autre.

Le même mal a un jour menacé nos aïeux; leur fierté s'est révoltée sous pareille menace. Leurs descendants sauront-ils en faire autant?

Rester nous-mêmes, nous le devons; notre sécurité l'exige et notre fierté nous le commande. Or ce n'est pas par des déclarations, si ronflantes soient-elles, que nous empêcherons le moule de nous déformer, mais par des actes, comme ceux que nous demande l'*Association d'Education*, pour tous les jours de l'année scolaire. Par un travail constant et intelligent, elle a su infiltrer au programme scolaire les deux éléments qui lui manquent et qui sont nécessaires à nos enfants pour qu'ils puissent rester eux-mêmes. Le plus bel acte de patriotisme possible consiste maintenant à appliquer le programme, malgré certaines difficultés d'ordre pratique. Nous savons que ces difficultés ne sont pas insurmontables à ceux qui veulent un peu sérieusement.

A la lutte pour empêcher l'école de déformer nos enfants doit s'ajouter l'effort, pour les plus grands, de surveiller leur langage et leur mentalité, pour empêcher les infiltrations étrangères.

De là, il nous faut descendre dans le domaine agricole. Notons bien les paroles de M. l'abbé Groulx parlant de nos ancêtres: *"C'est que le travail les garda laborieux, leur accorda de refaire leur pays et d'en agrandir le domaine."*

Conserverons-nous nos positions, pour ensuite les agrandir graduellement, ou bien, vaincus par de plus laborieux, devrons-nous avouer notre défaite et laisser à d'autres un pays que nous avons ouvert et civilisé? Cela dépendra du degré d'énergie que nous mettrons dans la transformation de nos méthodes de culture. Tous les hommes soucieux de notre survivance nationale poussent à la roue pour amener notre classe agricole à faire, le plus tôt possible, un changement qui s'impose absolument. Sur des terres fécondes et nettes de mauvaises herbes, les nôtres ont pu vivre; plusieurs ont amassé de jolies fortunes. Quarante ans de ce régime et l'invasion des mauvaises herbes ont changé les conditions. Ce qui a payé autrefois ne paye plus et ne payera plus; il faut créer d'autres sources de revenus, là où seule la récolte de blé suffisait. On le comprend, mais, dit-on, la génération actuelle n'a pas le courage d'appliquer le remède au mal connu. Est-ce vrai? Nous ne le croyons pas.

Le jour de l'an réunit les familles et évoque naturellement le souvenir des aïeux; il aidera, nous l'espérons, l'éclosion des pensées sérieuses et salutaires.

J. C.

FABRIQUES DE BUVEURS

Autrefois, les fabriques de buveurs, c'étaient les bars où l'on entraînait les jeunes gens et où régnait cette souveraine despote et goulue: la traite. Aujourd'hui que les distilleries clandestines sont en train de devenir un fléau national, que *l'eau de mort* jaillit partout en sombres flots, c'est, hélas! le sanctuaire même du foyer qui est devenu, en maints endroits, cette chose ignoble, une fabrique de buveurs.

Que la conscience endormie de certains parents se réveille donc, surtout à l'entrée de cette saison des fêtes que l'on croirait mal célébrer, chez trop des nôtres, si on ne l'arrosait copieusement de *p'tits coups*. Certes il faut, selon la belle tradition canadienne, que cette époque soit entre toutes réconfortante et joyeuse, et je ne nie pas que deux doigts d'un joli vin n'ajoutent un sourire à l'accueil, un pétillement à la gaieté.

Mais ce qui est indigne, c'est de prendre prétexte, pour s'avilir honteusement, des circonstances les plus divinement touchantes, les plus propres à élever l'âme et à l'ennoblir. Ce qui est odieux, c'est, non seulement de donner aux enfants un exemple funeste, mais de les entraîner à boire, de rire de leurs petits exploits de futurs ivrognes, de les vanter, de leur faire croire qu'ingurgiter d'un trait et sans grimace quelque affreuse liqueur, c'est déjà être un homme!...

On ne voit *pas de mal à ça*, et, par amusement stupide ou sotte inconscience, on verse ainsi à ces petits sans défense, avec la *goutte* malsaine, la pire malédiction: le goût qui deviendra peut-être demain le penchant, la passion des boissons enivrantes.

L'épouse qui gémit en silence sur les excès de son mari; la fille, la soeur qui couvrent le malheureux buveur de leur pitié, de leur pardon sont admirables. Mais la mère qui, par un esprit de conciliation outré, par fausse douceur, ne saurait protéger ses enfants contre les griffes infernales de ce monstre, l'ivrognerie, me paraît grandement coupable. Qu'elle réfléchisse à sa terrible responsabilité; qu'elle lance énergiquement ce mot d'ordre: *Pas une goutte de boisson aux enfants!* et qu'elle y tienne envers et contre tous.

Et luise enfin le jour où l'esprit chrétien et les saines idées de tempérance triomphant du néfaste alcool, nous n'aurons plus à déplorer les tristes déchéances physiques et morales qu'il entraîne!

Annette SAINT-AMANT.

POUR LES CANADIENS DE L'ONTARIO

Une lettre du sénateur Belcourt au président de l'A.C.J.C.

M. Joseph Blain, avocat,
Président de l'A.C.J.C.,
90, rue Saint-Jacques, Montréal.

Monsieur le président,

Pour répondre au sursaut d'indignation soulevé par la révélation de l'état permanent d'oppression qui existe à Pembroke et dont les dernières manifestations ne sont qu'un épisode, au sentiment d'admiration suscité d'un bout à l'autre du pays et en particulier dans la province de Québec par la fière conduite de nos compatriotes, et pour en même temps se rendre au désir, plusieurs fois déjà manifesté, d'alléger le fardeau si généreusement assumé par les pères de famille à Pembroke et ailleurs, votre association a eu la généreuse idée de nous offrir ses services et son dévouement pour diriger et recevoir les souscriptions qui s'offrent de toutes parts et en faciliter d'autres.

Aux jours sombres de 1914, grâce au concours enthousiaste de votre association, qui s'est traduit dans l'organisation d'une souscription dont le succès fut merveilleux, notre association a pu tenir tête à l'orage, assurer la subsistance à nos instituteurs privés de leur salaire, épuiser auprès des plus hautes autorités du pays et de l'Empire, non sans succès, tous les moyens d'obtenir justice.

Depuis ont été érigées des écoles libres bilingues à Green Valley, dans le diocèse d'Alexandria, à Pembroke, dans le diocèse du même nom, et à Windsor, dans le diocèse de London. Toutes sont d'absolue nécessité et elles sont maintenues au prix d'un double impôt que doivent payer ceux qui les supportent.

Elles ont été placées à ces endroits par les chefs de famille comme une revendication vivante du droit des parents sur l'éducation de leurs enfants, un démenti constant à l'assertion que les Canadiens français s'accommodent au régime qu'on veut leur imposer, une protestation efficace contre le système de dénationalisation qu'un certain nombre de coreligionnaires de langue anglaise cherchent à imposer aux Canadiens français, mais surtout pour fournir aux enfants canadiens-français l'enseignement des deux langues officielles donné selon les véritables méthodes pédagogiques.

Les écoles de Green Valley et de Windsor ont démontré encore une fois et d'une manière bien éloquente que les méthodes d'enseignement préconisées et demandées pour nos compatriotes d'Ontario par notre association sont les seules par lesquelles il est possible d'enseigner d'une manière convenable les deux langues officielles du pays.

Ces écoles ont pleinement répondu à l'attente de ceux qui ont fait les sacrifices nécessaires pour les établir. Elles sont indispensables. Il faut qu'elles demeurent et fonctionnent.

Toutes ont besoin d'une assistance financière que notre Association ne peut donner.

Nous avons encore d'autres témoignages: en particulier l'école de pédagogie ouverte à l'Université d'Ottawa. Les écoles pédagogiques officielles ne répondent nullement à nos besoins et à nos aspirations légitimes et leur sont plutôt nuisibles. A ceci, nous répondons en fondant une école de pédagogie qui nous fournira des instituteurs et des institutrices avec des brevets supérieurs que ne donnent pas les institutions neutres et unilingues.

Voilà des raisons urgentes qui nous pressent à accepter l'offre de votre Association si généreuse et si opportune de renouveler auprès de nos compatriotes la souscription de 1914.

Il convient que ce soit l'Association de la Jeunesse qui se charge de cette souscription puisque c'est elle qui a pris l'initiative et a assuré le succès de celle qui fut faite il y a dix ans.

Les autres sociétés nationales qui nous ont offert leurs services avec enthousiasme seront heureuses, nous n'en doutons pas, de coopérer avec les jeunes pour rendre cette souscription aussi abondante que possible.

Une souscription, dans laquelle tous seront unis dans un même esprit de coopération, dira bien haut aux compatriotes opprimés l'encouragement dont ils ont un si pressant besoin et témoignera d'une solidarité que l'adversaire lui-même ne pourra s'empêcher d'admirer, et par-dessus tout assurera le maintien et la fonction de plus en plus fructueuse de ces écoles libres.

Veuillez agréer, monsieur le président, l'expression de nos meilleurs sentiments.

L'Association Canadienne-française d'Education d'Ontario.
(Signé) M.-A. BELCOURT.

UNE LETTRE DU CARDINAL BEGIN

Il condamne les danses lascives, les modes indécentes et la fabrication clandestine des liqueurs

Québec — Une lettre pastorale de Son Eminence le cardinal Bégin aux fidèles de son diocèse a été lue dans toutes les églises. Cette lettre est la plus importante qui ait été publiée par l'archevêque depuis quelques années, en raison des recommandations très sévères, même des condamnations explicites qu'elle formule et qui sont quelques-unes des conclusions du synode diocésain tenu à Québec les 10 et 11 octobre dernier. Une mise en garde contre le mauvais théâtre, avec menace de condamner certaines salles de cinéma, une prohibition absolue, sous peine de désobéissance grave, des danses courantes aujourd'hui, une condamnation des modes féminines modernes, enfin la défense formelle, sous peine de désobéissance grave, aux fidèles du diocèse de Québec de fabriquer, vendre et importer clandestinement des boissons enivrantes, tel que le défend déjà la loi civile, tout cela joint à une mise en garde contre le danger des clubs neutres et la recommandation de la lecture des bons journaux: voilà, en résumé, ce que contient la lettre pastorale de Son Eminence.

Nous donnons les principaux passages de cette lettre:

Le mauvais théâtre

Et d'abord, nous vous mettons en garde contre le mauvais théâtre, qui envahit de plus en plus audacieusement la scène et la toile cinématographique. Hélas! ce qui pourrait être un si efficace moyen de saine instruction, d'honnête et utile récréation, est devenu l'un des pires instruments de déformation morale et religieuse aux mains des ennemis de notre foi et de notre mentalité.

Des enquêtes sérieuses, faites à Québec sous notre direction, nous ont convaincu, en particulier, que le cinéma, tel qu'il est aujourd'hui, constitue pour la plupart des spectateurs un danger grave, sinon une occasion prochaine de péché mortel. Aussi, nous vous avertissons qu'on ne peut assister sans discernement à toute espèce de représentation; et nous conjurons tous les bons citoyens de se coaliser pour purger notre ville d'un genre de théâtre qui la déshonore, et qui entraînera, s'il est maintenu, la condamnation des salles où il se donne.

Les danses lascives

Nous prohibons ensuite positivement les danses lascives, quelque nom qu'elles portent, afin d'opposer une digue efficace à la vague montante du néo-paganisme. Vous savez, nos très chers Frères, avec quelle vigueur les Pères de l'Eglise ont stigmatisé les danses lascives, que le monde païen avait en honneur. Puisque le monde moderne veut remettre en honneur des danses de ce genre, nous devons user contre elles des mêmes armes que les Pères pour préserver vos âmes contre la contagion mortelle.

Il faut donc à tout prix, Nos très chers Frères, renoncer à ces danses dangereuses par les attitudes qu'elles impliquent, car il ne se peut rien de plus propre à faire sombrer la vertu. Et qu'on ne dise pas que ces danses peuvent être exécutées d'une certaine façon convenable, car, même si la chose était possible, ce serait toujours accréditer des danses justement malfamées à cause de leur nature même. Et nous comptons sur votre esprit de foi et de soumission pour les bannir à jamais de vos foyers et de toutes vos réunions sociales.

Les modes indécentes

Il est, dans les moeurs, une autre forme du paganisme renaissant; c'est celle des modes indécentes, que nous avons la douleur de voir pénétrer dans trop de familles pourtant chrétiennes. Nous avons encore présentes à la mémoire, Nos très chers Frères, les graves et fortes paroles de Benoît XV à ce sujet: "La femme, disait-il le 21 octobre 1919, n'a pas seulement le devoir d'être vertueuse, mais aussi celui de se montrer telle dans sa façon de se vêtir. Oh! qu'il est grave, qu'il est urgent le devoir de répudier les exagérations de la mode, qui sont un fruit de la corruption chez ceux qui les ont inventées et qui apportent une néfaste contribution à la corruption générale des moeurs". Il ajoutait qu'en gardant la modestie dans le vêtement, les femmes remplissent "le devoir rigoureux de ne point donner de scandale, et de n'être point pour les autres, dans le chemin de la vertu, une pierre d'achoppement." Et avec le même Pontife nous ajoutons: "C'est pour nous un sujet d'étonnement et de stupeur: on propage le venin et l'on semble en ignorer l'action malfaisante; on incendie la maison, et l'on paraît méconnaître la puissance destructive du feu."

La fabrication clandestine des liqueurs

Il est également, Nos très chers Frères, un autre abus contre lequel nous avons résolu de sévir avec la dernière énergie; nous voulons parler de la contrebande de boissons enivrantes, et, en particulier, de la fabrication subreptice d'un alcool plus nuisible que tout autre à la santé du corps et de l'âme; poison mortel qui s'attaque aux forces vives de l'individu, de la famille et de la société et qui, si nous ne réagissons fortement, accumulerait bientôt des ruines irréparables.

Nous avons donc voulu réagir et, en vertu de notre autorité pastorale, nous avons prohibé sous peine de désobéissance grave, la fabrication, la vente et l'importation clandestines des boissons enivrantes, tel que les défend déjà la loi civile.

Les clubs sociaux neutres

Enfin, nous avons le devoir de vous mettre en garde contre un danger propre aux pays mixtes comme le nôtre, celui des clubs sociaux neutres, où la bonne entente, sûrement très désirable entre les éléments d'une population d'origine et de croyance diverses, peut aisément dégénérer en indifférentisme religieux, sinon national.

TRIBUNE LIBRE

Pensées françaises

Les grandes fêtes nous arrivent avec leur cortège de joies et de cadeaux.

Que de plaisir, surtout pour les enfants, vivant dans l'espérance d'avoir de beaux jouets! Certes c'est un temps de réjouissance pour tous, petits et grands. Tous sont enivrés par cette gaieté qui nous semble émanée de ces mots: "Noël! le Jour de l'An!"

Me permettez-vous de vous demander, amis lecteurs, si un oubli, involontaire sans doute, ne s'est pas glissé sur votre liste d'étrennes? Oui, n'avez-vous pas, n'avons-nous pas oublié quelque chose vis-à-vis notre belle langue française, notre parler maternel?

Ne serait-ce pas opportun de faire cadeau à ce doux parler d'une résolution sincère, celle de nous efforcer d'éliminer tout mot anglais de nos conversations, de purifier notre langage, de ne parler que du vrai français?

Nous ne pouvons ni ne devons oublier ce devoir pour ainsi dire sacré, de bien parler notre langue. C'est en la parlant correctement que nous la ferons respecter.

Que de fois nous entendons de ces anglicismes, de ces mots à demi formés, qui blessent le coeur vraiment français. "Haut les coeurs!" Soyons ce que nous sommes comme race. N'empruntons pas à l'anglais ce que lui ne nous empruntera jamais!

En ceci j'ose dire que je ne suis qu'un écho bien humble des enseignements de l'Action Française, organe très dévoué à la défense de notre langue. Cette petite revue mensuelle est certes la plus active pour nous faire aimer davantage notre langue. Tous nos journaux nous invitent d'ailleurs à défendre notre nationalité trop souvent attaquée, sachons ne pas rester insensibles à ces appels.

Puissent ces lignes, écrites avec toute l'affection possible pour le parler de nos aïeux, aider à le faire un peu mieux aimer.

Henri BRUYERE.
Notre-Dame de Lourdes.

Pas d'élections en Italie

Rome — Le premier ministre Mussolini a lancé une autre bombe dans les milieux politiques en déclarant, dans une lettre au ministre Carnazza, des Travaux Publics, qu'il n'a pas encore décidé de faire appel au peuple. Quand la session a été prorogée le 10 décembre, on prévoyait qu'une élection générale aurait lieu à brève échéance.

CALGARY — Quatre associations de "pool" ont été formées à différents points d'expédition dans la province par les membres de l'Alberta Co-operative Wheat Producers. Les autorités du "Wheat Pool" favorisent la formation de ces associations qui facilitent le fonctionnement du système.

OTTAWA — Le taux de mortalité de la tuberculose au Canada est inférieur à celui de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis. Il y a eu en 1922 une diminution de 135 sur le nombre des morts en 1921.

CE QUE NOS LECTEURS DISENT DE LEUR JOURNAL

Un curé du Manitoba nous écrit:
Je trouve notre journal des plus intéressants. En quelques lignes il nous met au courant de tout ce qui peut et doit nous intéresser.

D'un abonné de la Saskatchewan:
La Liberté devient tous les jours de plus en plus intéressante. La seule chronique française de notre ami Larrieu suffirait, à elle seule, à faire aimer un journal. Comme je me délecte à lire cet esprit français toujours si gai, si fier et si délicatement bienveillant!

D'un lecteur de l'Est:
Votre journal est admirablement bien informé. Il surpasse tout ce qu'on a fait jusqu'ici au Canada dans la presse hebdomadaire.

D'un ami de l'Alberta:
La Liberté est si vivante, si prodigieusement variée que c'est un régal.

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

Campagne de souscription et campagne d'éducation

Le Devoir (M. Omer Héroux):

Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface, dans l'énergique billet où il a tenu à apporter aux Franco-Ontariens le témoignage de son appui moral et financier, faisait observer que, si considérable que puisse être le succès pécuniaire de la souscription, le résultat de la campagne d'éducation qui devra forcément accompagner et soutenir celle-ci, sera plus important encore. Il aura en effet une plus lointaine et plus durable portée.

L'argent que nous pourrons donner à nos frères d'outre-Outaouais sera précieux parce qu'il leur permettra de soutenir un effort héroïque, de poursuivre cette résistance que l'on pourrait facilement assimiler à la lutte de tranchée de la dernière guerre. Il sera précieux parce qu'il leur permettra de maintenir les écoles libres actuelles, d'en ouvrir d'autres, si les circonstances l'exigent, de faciliter la formation d'instituteurs compétents, de pousser chez les Anglo-Canadiens une propagande active et de nature à nous créer chez eux des alliés, d'assurer sur tous les terrains enfin l'efficacité de leur résistance.

Mais la campagne d'éducation ira plus loin. Elle fera comprendre les motifs de cette résistance, elle éveillera les forces qui dorment, elle provoquera à d'utiles imitations. Elle aidera à rétablir de l'ordre dans nos idées, à faire passer au premier plan une lutte comme celle-ci, dont M. Bourassa écrivait l'autre jour qu'elle est "celle des minorités, des pères de famille et de la saine éducation, du droit, de la justice et du bon sens".

A propos de la lettre du cardinal Bégin

Le Droit d'Ottawa (M. Charles Gautier):

La lettre que Son Eminence le cardinal Bégin vient d'adresser aux fidèles du diocèse de Québec est lourde d'enseignements adaptés aux besoins de la société moderne. Théologiens et sociologues savent le mal causé par les danses lascives, les modes indécentes, l'usage immodéré des boissons alcooliques. Ces plaies sociales qui corrompent les moeurs et s'attaquent aux forces vives de la population sont l'indice d'un matérialisme grandissant et de l'affaiblissement du sens religieux.

Le vénéré cardinal met en garde également contre un danger propre aux pays mixtes, "celui des clubs sociaux neutres, où la bonne entente, sûrement très désirable entre les éléments d'une population d'origine et de croyances diverses, peut aisément dégénérer en indifférentisme religieux, sinon national". C'est peindre d'une façon concise et éloquente les dangers auxquels s'exposent les catholiques, membres de ces clubs sociaux. Ceux-ci revêtent de multiples formes, laissent ignorer leur origine secrète, tentent des oeuvres de bienfaisance, échappent à la surveillance de l'Eglise et se livrent à des amusements mondains que réprouve la morale. Ces clubs ont une autre conséquence qui n'a pas échappé à la clairvoyance du cardinal: ils affaiblissent le sens national, c'est-à-dire la vertu du patriotisme, nécessaire chez tout peuple, mais pour nous, indispensable et vitale.

Race d'emprunteurs

Le Progrès du Saguenay, de Chicoutimi (M. Eugène L'Heureux):

La liste de nos emprunts est longue et d'une portée significative à terrifier quiconque n'y serait pas habitué comme nous le sommes tous.

Dans le domaine social, nous empruntons aux Américains des syndicats professionnels qui déforment subrepticement le cerveau latin de nos classes travailleuses; nous empruntons aux Américains et aux Anglo-Canadiens des clubs sociaux qui substituent au sentiment de patriotisme une vanité qui n'a seulement pas le mérite d'être personnelle; nous empruntons aux Irlandais une société catholique dont le caractère d'emprunt retarde l'adhésion d'une foule de bons Canadiens français, etc., etc.

Dans le domaine économique, nous empruntons aux Anglais et aux Américains des capitaux — ce qui n'est pas mal du tout — mais sans essayer de naturaliser ou plutôt nationaliser tels capitaux — ce qui est beaucoup moins bien; nous empruntons les [illegible] des Américains et des Ontariens pour faire de nos matières premières des produits finis, en même temps que leurs bourses pour y déposer le profit qui en résulte; nous empruntons aux Américains des compagnies d'assurance-vie et d'assurance-feu dont la concurrence égorge toute initiative canadienne-française dans cet ordre d'idées; nous empruntons aux Anglo-Canadiens leurs banques, pour laisser les nôtres à la merci des crises inévitables d'un régime économique imparfaitement organisé; nous empruntons aux Américains le souci de faire gros plutôt que beau; bref, il ne nous reste plus à emprunter aux Anglo-Saxons que le sens de la solidarité nationale en affaires, précisément la chose par laquelle nous aurions dû commencer.

Dans le domaine social et familial, nous empruntons aux Anglais et aux Américains leurs manières de vivre, de se nourrir, de se vêtir, de se loger, de chômer et de fêter, de recevoir, de meubler et orner leurs maisons, etc., etc.

Nos plus belles traditions disparaissent les unes après les autres, pour faire place aux coutumes que nous empruntons inconsidérément aux Américains et aux Anglais.

IL Y A 50 ANS

Extraits du "Métis", 20 décembre 1873

L'extension des frontières de Manitoba

Nos renseignements n'étaient pas tout à fait exacts lorsque nous disions, samedi dernier, qu'aucune délégation du gouvernement provincial n'avait été encore choisie pour aller traiter à Ottawa de l'extension de nos frontières et des questions qui en dépendent. Il paraît certain que la chose est décidée dans nos sphères officielles et que les représentants de la province doivent se mettre en route dans une ou deux semaines pour leur lointaine et difficile mission.

Cautionnement dans l'affaire Lépine

S. H. le juge Bétournay a rendu son jugement, samedi dernier, dans la demande d'admission de Lépine à caution présentée par MM. Royal et Dubuc. La décision n'a surpris personne; on s'y attendait. Son Honneur, sans entrer dans les raisons de fond, a fait ressortir certains défauts de formalité qui, suivant lui, viciaient essentiellement les procédés, et n'a pas ménagé le blâme et la plus sévère censure à MM. Royal et Dubuc.

On dit que les avocats et amis de Lépine vont tenter un nouvel effort.

PORTAGE LA PRAIRIE, Man. — Le maire W.-H. [illegible] a été réélu par une majorité de 122.

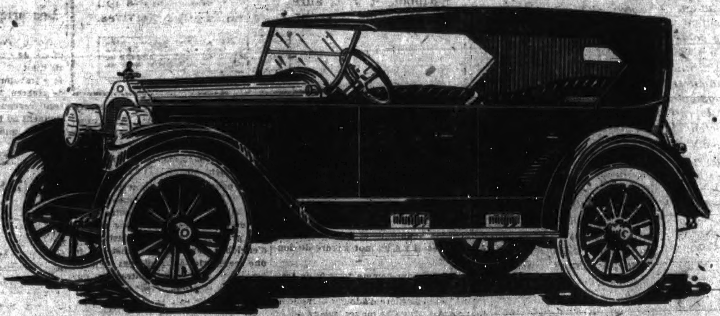
GRANDE NOUVELLE LA SEMAINE PROCHAINE

A cause de la saison des fêtes et du surcroît d'occupations qu'elle entraine, il a été décidé de renvoyer à la semaine prochaine la grande nouvelle spéciale du Concours. Tous ceux qui entrent dans le Concours maintenant auront le bénéfice entier de cette Grande Offre Spéciale, qui sera annoncée dans le numéro de la semaine prochaine.

Evoyez votre Nom --- Soyez Candidat --- Gagnez les Gros Prix

N'importe qui peut s'inscrire et concourir pour les prix

Pour faire acte de candidat, vous n'avez qu'à percevoir le renouvellement des anciens abonnements et à en recueillir de nouveaux. C'est un travail facile et que tout le monde peut faire. Où que vous habitiez, à la ville ou à la campagne, il y a un bon prix ou une belle somme en argent à gagner. Les votes sont émis sur les abonnements perçus, tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessous, et les prix seront décernés dans leur ordre à ceux qui auront le plus grand nombre de votes à la fin du concours. Dès la réception de votre entrée, nous vous enverrons des livrets de reçus, la liste des abonnés de votre district et toutes les informations nécessaires.



Premier grand prix: AUTOMOBILE TOURISTE WILLYS KNIGHT. Valeur: $1,985.00
Achetée de la Willys Overland Limited, Winnipeg

Mille piastres en argent

A la fin du concours, tous les candidats actifs qui n'auront pas gagné de prix recevront une commission en argent de 15 pour cent sur chaque piastre perçue en abonnements. Voilà une magnifique affaire pour quiconque a un peu de loisir à sa disposition. Tout le monde gagne quelque chose.

Une Ford pour les candidats de la campagne

Une automobile touriste Ford, nouveau modèle, sera donnée au candidat des petites villes ou de la campagne qui arrivera le premier à la fin du concours, pourvu que le dit candidat ne gagne pas l'une des trois autres automobiles.



Deuxième prix: AUTOMOBILE TOURISTE OVERLAND "RED BIRD". Valeur: $1,115.00
Achetée de la Willys Overland, Winnipeg

Quelque chose de Sensationnel
POUR LA SEMAINE PROCHAINE

Notre Grand Concours d'abonnements est à peine commencé. Nous attendons encore ceux qui désirent entrer en lice pour gagner les magnifiques prix offerts. La semaine prochaine, nous aurons à annoncer quelque chose de sensationnel qui favorisera beaucoup les candidats de la dernière heure.

N'attendez pas davantage. Remplissez le blanc d'entrée ci-dessous immédiatement.

EN ROUTE POUR LA COURSE



Troisième prix: AUTOMOBILE TOURISTE STAR Valeur: $835.00
Achetée de l'Universal Motors Limited, Saint-Boniface

CANDIDATS INSCRITS

LISTE DES CANDIDATS INSCRITS JUSQU'AU SAMEDI, 22 DECEMBRE

Mlle Bessie Powers, Prince George, C. B.	23,200
R. P. L. Cochin, O.M.I., Cochin, Sask.	23,100
Laurence-E. Mitchell, Hodgeville, Sask.	23,200
Aimé-G. Parent, 96b, rue Saint-Denis, Montréal, P. Q.	10,100
Mlle Mary Kennedy, 210, rue Carlton, Winnipeg	23,100
J.-A. Moine, Hoey, Sask.	10,100
Ed.-P. de la Forest, Willow Bunch, Sask.	10,100
Mlle Rose Rhéaume, Sainte-Rose du Lac, Man.	45,000
Mme A. Inglis, 106, rue Stradcona, Moose Jaw, Sask.	10,100
R. P. A. Jan, O.M.I., Saskatoon, Sask.	23,100
H. Varin, Avonhurst, Sask.	10,100
Léopold Vasseur, 58, rue de la Morénie, Saint-Boniface	23,100
Mlle Antoinette Delrue, 43, rue Bertrand, Norwood	23,200
Mlle Helen Cancilla, 712, rue Ruby, Winnipeg	10,200
A. Robert, coin de l'avenue Cathédrale et de la rue Aulneau, Saint-Boniface	59,500
Mme H. Saint-Germain, 138, rue Marion, Norwood	12,500
Patrick-J. O'Brien, 631, rue Garfield, Winnipeg	20,900
Honoré-A. Rondeau, Saint-Léon, Man.	56,700
Mlle Marie Robinson, Watson, Sask.	10,200
Mlle Katie Robidoux, Lac du Bonnet, Man.	54,700
Mlle Yvonne Payment, Elie, Man.	37,500
Mlle Marie-Paule Bélanger, Saint-Pierre-Jolys, Man.	54,400
G. Schachtel, Quinton, Saskatchewan	22,100
Mme D. Bourbonnais, 60, rue Kate, Winnipeg	28,100
Mme Edward McPike, 224, avenue Martin, Winnipeg	36,700
Victor Roy, Wauchope, Saskatchewan	26,200
Mlle Barbara Dauben, 413, 23me rue Est, Saskatoon, Sask.	22,500
Mlle Georgiana Savard, La Broquerie, Man.	22,100
John Carney, 45, avenue Vivian, Saint-Vital, Man.	40,000
Mlle Marion McMahon, Rainy River, Ont.	26,100
John McIntyre, Wapella, Saskatchewan	10,100
Didyme Larence, Fisher Branch, Man.	23,100
Mme Willie Toupin, Storthoaks, Saskatchewan	10,200
A. Mousseau, 14, avenue Morier, Saint-Vital, Man.	47,400
W.-J. Kyle, casier-postal 69, Redvers, Sask.	81,700
Mme A. Parisean, 6298, rue Laverdure, Ahuntsic, Montréal, P. Q.	37,200
[illegible], Gentilly P. O., Man.	10,100
Mme Wilf. Proulx, 220, rue Marion, Norwood	42,300
Mlle Bessie Deneau, Melita, Manitoba	36,000
Alphonse Grenier, Saint-Lazare, Manitoba	22,400
P. Whalen, 1202, rue Sprague, Fort William, Ont.	55,800
Mme Mabel Hughins, Herbert, Sask.	22,100
Mme T. Hogan, [illegible], rue Alexander, Regina, Sask.	22,100
Etienne Allegret, Saint-Claude, Man.	23,100
Chas. Benfield, 1224, rue Louise, Brandon, Man.	10,100
Maurice Perchet, Black Lake, Sask.	22,100
J.-Y.-R. Ladouceur, Carlton, Sask.	22,100
Mlle Bernadette Pelletier, 130, rue Aulneau, Saint-Boniface	10,100

Prix spécial pour les candidats de la campagne

Prix spécial: AUTOMOBILE TOURISTE FORD
Valeur: $632.50
Achetée de la Dominion Motors Co., Ltd., rues Fort et Graham

LISTE DES PRIX

1er Grand Prix—Automobile touriste WILLYS-KNIGHT. Valeur	$1,985.00
2me Grand Prix—Automobile touriste OVERLAND RED BIRD. Valeur	1,115.00
3me Grand Prix—Automobile touriste STAR, modèle "F". Valeur	835.00
PRIX SPECIAL—Automobile touriste FORD. Valeur (Pour le candidat de la campagne qui arrivera en tête)	632.50
4me Prix—Bague de diamant (pour dame ou messieur). Valeur	200.00
5me Prix—Cabinet à argenterie. Valeur	150.00
6me Prix—Service à thé en argent, 5 pièces. Valeur	100.00
7me Prix—Machine à coudre SINGER. Sept tiroirs. Valeur	96.00
8me Prix—Machine à coudre SINGER. Cinq tiroirs. Valeur	90.00
9me Prix—Machine à coudre SINGER. Cinq tiroirs. Valeur	90.00
10me Prix—Montre en or pour dame ou messieur. Valeur	50.00
11me Prix—Montre en or pour dame ou messieur. Valeur	50.00
12me Psix—Montre en or pour dame ou messieur. Valeur	50.00
13me Prix—Montre en or pour dame ou messieur. Valeur	50.00
14me Prix—Montre en or pour dame ou messieur. Valeur	50.00
15me Prix—Montre en or pour dame ou messieur. Valeur	50.00
16me Prix—Montre en or pour dame ou messieur. Valeur	50.00
17me Prix—Montre en or pour dame ou messieur. Valeur	50.00
18me Prix—Montre en or pour dame ou messieur. Valeur	50.00
19me Prix—Montre en or pour dame ou messieur. Valeur	50.00
20me Prix—Montre en or pour dame ou messieur. Valeur	50.00
Valeur en argent comptant	1,000.00

Les candidats qui gagneront des argenteries, diamants, montres ou articles de bijouterie offerts comme prix dans ce concours, n'auront pas nécessairement à prendre le prix que nous spécifions, mais pourront choisir tout autre article de la même valeur dans tout le stock de Dingwall.

Servez-vous de ces coupons pour votre entrée. C'est la voie du succès.

COMMENT LES VOTES SONT EMIS

Les votes sont émis sur les abonnements à la "Liberté" et à la "Northwest Review" tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessous, et les prix seront décernés dans leur ordre aux candidats ayant le plus grand nombre de votes à la fin de la campagne.

Echelle des Votes et Prix des Abonnements

Prix des abonnements à la "Liberté" ou à la "Northwest Review"

Un an	$ 2.00	3,000 votes
Deux ans	$ 4.00	7,500 votes
Trois ans	$ 6.00	12,500 votes
Quatre ans	$ 8.00	18,000 votes
Cinq ans	$10.00	25,000 votes

Les votes sont les mêmes sur les anciens et les nouveaux abonnements

Blanc d'Entrée

Servez-vous de ce blanc pour vous inscrire, vous ou un ami, dans la grande campagne de la Liberté

Bon pour 10,000 Votes Gratis

Je mets en nomination, en lui accordant 10,000 votes:

M.
Mme
Mlle ....

Adresse ....

....

Découpez et apportez ou envoyez par la poste au Gérant du Concours, la Liberté, 619, ave. McDermot, Winnipeg.

Un seul blanc de nomination sera accepté pour chaque candidat.

1er Blanc d'Abonnement

pour faciliter vos débuts

Retournez ce blanc avec le paiement d'un abonnement, ancien ou nouveau, d'un an ou davantage, à la Liberté, et vous recevrez, en plus du nombre régulier de votes indiqué dans le tableau

10,000 Votes Extra Gratis

Nom de l'abonné ....

Adresse ....

Nom du candidat ....

Ce coupon, accompagné du blanc de nomination et d'un abonnement, met un candidat en lice avec 20,000 votes ou plus.

Un seul de ces coupons accepté pour chacun des candidats mis en nomination.

Coupon de Vote Gratis

pour la grande campagne de la "Liberté"
"TOUT LE MONDE GAGNE"

Bon pour 100 Votes

Doit être rempli et mis à la poste au plus tard le 14 janvier 1924

J'enregistre 100 votes gratuits pour

....
(Nom du candidat)

....
(Adresse)

Ce coupon détaché, portant le nom d'un candidat, comptera pour 100 votes s'il est rempli avant la date imprimée ci-dessous. Procurez-vous tous ceux que vous pourrez. Ils comptent tous. Faites les mettre de côté pour vous par vos amis.

Veuillez ne pas rouler ni plier vos coupons. Faites-en un paquet plat.

NOTE—Ce coupon doit être envoyé au plus tard le 14 janvier 1924.



Les vaches

L'étable n'est donc pas un épouvantail, et s'en procurer une n'est pas la mer à boire, pas plus qu'une montagne à gravir. Qu'elle soit belle ou laide, vieille ou neuve, peu importe, si elle est bien éclairée et parfaitement aérée. Le travail que va vous imposer l'industrie laitière, pour être plus assidu, n'est certainement pas aussi ennuyeux que vos corvées de paille ou de mauvais foin de prairie que vous vous imposez chaque hiver. Le producteur de lait a tout prévu; il a sous la main son ensilage, ses trèfles, tous ses fourrages; il les a pris sur sa terre et les a placés tout près de ses bâtiments.

Reste la traite des vaches. Dans une étable bien aérée, ce travail n'est pas aussi désagréable que vous le pensez. D'ailleurs, quand vous aurez une quarantaine de vaches, il sera temps de vous procurer une trayeuse mécanique. Alors, avec vos cauchemars auront aussi disparu les misères avec leur cortège d'ennuis, car vous aurez déjà fait beaucoup d'argent. Quant à la crainte de ne pouvoir pas vendre vos produits laitiers, elle a dû s'évanouir en lisant l'article paru dernièrement ici. Si vous ne l'avez pas lu, prenez la Liberté du 4 décembre, à la page agricole, et vous trouverez de quoi faire disparaître vos appréhensions.

A la vérité, nous avons fait presque complètement l'ascension de notre montagne. Ne dites pas que cela se fait mieux sur le papier que sur la ferme. Tout ce qui vous est demandé jusqu'ici est tout à l'avantage du cultivateur, même le travail d'hiver qui paraît ardu.

Tout de même, il reste encore une question grave: celle de se procurer un troupeau. Pour un cultivateur qui a de l'argent, la question peut être bien vite réglée. Il n'en est pas de même pour la généralité des fermiers. J'ai toujours entendu répéter que le troupeau qu'on élève est toujours le plus payant. Un cultivateur qui aurait un placement à faire pourrait certainement avec avantage acheter un troupeau de vaches, même des vaches de race, et s'il en a soin il est sûr de faire de l'argent. Pour celui qui a moins d'argent il fait mieux de commencer en petit et de n'avoir en vue que l'augmentation de son troupeau. Ce troupeau, il devra l'améliorer constamment par un reproducteur de race laitière.

J'avoue que pour ces achats, il est difficile de donner des conseils. Voyez plutôt par vous-même. Une vache qu'on achèterait $60 se payerait encore bien vite. Une vache commune, mais bien soignée, peut donner 20 livres de lait par jour, ce qui donnerait 600 livres par mois, et en dix mois 6,000 livres. Cette année, le lait se vend ordinairement $2.00 les cent livres tout frais de transport payés. Six mille livres, c'est bien soixante fois cent livres. A ce compte, votre vache vous donnerait donc $120.00 en dix mois. On dira: toutes les vaches ne donnent pas autant. Sans doute; mais il y en a qui donnent le double de cela. Un cultivateur de Letellier a eu 12,000 livres d'une vache qu'il avait élevée chez lui.

Une bonne vache mal soignée ne vaut rien, tandis qu'une vache moyenne qui aurait tout le soin requis peut donner encore un bon rendement. Jugez par vous-même; consultez votre bourse; ménagez, privez-vous de quelque superflu — mais ayez des vaches.

N.-C. JUTRAS, ptre.

TRIBUNE LIBRE
DES CULTIVATEURS

Nouvelle défense du fermier

Décidément, si l'on en juge par la presque unanimité et l'insistance des attaques, il y a un mot d'ordre de donné!

On croit dur comme fer que de traiter les fermiers de paresseux, c'est la meilleure manière d'adoucir leurs souffrances. Drôle de moyen que celui qui consiste à panser un blessé en lui administrant à tour de bras une volée de bois vert, ou une bordée d'injures, ce qui revient au même!

J'ai protesté contre cette façon de nous traiter, et je regrette de constater que les attaques deviennent plus nombreuses et qu'elles ont nettement la caractéristique du parti pris.

Une voix cependant nous accorde les circonstances atténuantes, c'est celle du directeur de la Liberté qui reconnait que les remèdes préconisés ne sont pas toujours facilement applicables. Enfin!

M. Villeneuve, qui a donné, le 4 décembre, à l'école de Lammenais, une conférence devant une salle comble, n'a pas manqué à la règle générale. En fait, il n'a fait que glisser sur la paresse du fermier, et selon l'expression d'un des auteurs, "il n'a pas cogné aussi dur que les autres". Il faut considérer aussi qu'il est un agent du gouvernement, et malgré son indépendance bien connue, il doit être tenu à certaines directives.

Je me suis permis de lui faire observer que les Belges sont connus comme une race de forts travailleurs, et que cependant ils forment environ 90 pour cent de l'exode de notre quartier. En outre tous traient des vaches. Il est donc logique de dire que, conscients de leur valeur, ils croient que tout en travaillant moins durement qu'à la ferme, ils trouveront ailleurs une meilleure situation. En conséquence, ceux qui restent sur leurs fermes ne peuvent être que les paresseux. Bel encouragement pour ceux qui tiennent bon!

Des paresseux dans les fermes! Certes il y en a; mais assurément moins que dans n'importe quel autre échelon de la société. C'est donc une injure gratuite et un déni de justice que d'englober dans cette épithète toute une catégorie de gens qui peinent beaucoup plus que d'autres et qui n'arrivent qu'à mal vivre; car manger à sa faim, c'est exister, mais non vivre.

En un mot, j'ai l'impression que cette campagne menée avec de tels arguments fait fausse route et cause une sourde irritation chez le fermier, si on n'y prend garde promptement elle achèvera de le détourner de la terre.

La culture mixte, je l'ai déjà dit, est à considérer; mais elle ne peut être, pour la plus grande partie d'entre nous, qu'un palliatif, non un spécifique. Le remède, tout le monde le connait, mais personne n'en parle! Pourquoi? Parce que pour extirper le chancre qui nous ronge petit à petit, il faudra tailler largement sur des habitudes considérées comme un droit, parce que n'ayant jamais été efficacement combattues.

Dans une prochaine lettre, j'essaierai de m'expliquer là-dessus.

Pierre DUHARD.

Saint-Roze du Lac, Man.

On demande l'aide du gouvernement

Regina — La Saskatchewan Co-operative Creameries Limited, dont les pertes totales sont de plus de deux cent mille dollars au cours des trois dernières années qu'elle a mis en opération son entrepôt frigorifique et ses départements de produits, doit demander au gouvernement provincial de considérer de nouveau la base d'après laquelle une assistance financière a été accordée à la compagnie dans le passé.

Jusqu'à présent, l'aide du gouvernement à la compagnie a pris la forme d'une garantie de crédit, mais aucune somme n'a été payée à cette compagnie sous forme de boni, bien que des bonis aient été accordés à d'autres organisations coopératives dans la province, comme l'a fait remarquer M. Logan, gérant général de la compagnie.

Les briquettes de Bienfait

North Portal, Sask. — Les deux chars de charbon lignite expédiés de Bienfait, il y a trois semaines, pour être transformé en briquettes à l'usine de Hebren, N. D., à titre d'expérience, sont revenus. Les deux chars contiennent 50 tonnes de briquettes. D'après les apparences, l'expérience a été un succès.

"L'Enthousiasme"

A l'occasion des fêtes de Noël et du Jour de l'An, le Chemin de fer National du Canada a publié une feuille intitulée: "Enthousiasme". Nous accusons réception avec plaisir de la version française et nous sommes heureux de profiter de l'occasion pour offrir nos compliments à notre distingué confrère M. Claude Mélançon, qui dirige avec tant de compétence le département de la publicité française de notre réseau national.

LE MARCHE

24 DECEMBRE 1923

Bouvillons—	
Excellents	$4.75—$5.00
Bons	$4.00—$4.50
Moyens	$3.25—$3.75
Ordinaires	$2.75—$3.00
Bouvillons engraissés—	
De choix	$3.75—$4.25
Bons	$2.75—$3.50
Bouvillons à engraisser—	
De choix	$3.50—$3.75
Bons	$2.50—$3.25
Boeufs—	
Bons	$3.00—$3.50
Moyens	$2.25—$2.75
Ordinaires	$1.50—$2.00
Taureaux—	
De choix	$1.75—$2.00
Ordinaires	$1.00—$1.50
Taures de boucherie—	
De choix	$3.75—$4.00
Assez bonnes	$2.50—$3.50
Taures à engraisser—	
De choix	$2.50—$2.75
Bonnes	$1.75—$2.25
Veaux—	
De choix	$5.00—$6.00
Bons	$3.00—$4.00
Ordinaires	$1.00—$2.50
Vaches de boucherie—	
De choix	$2.75—$3.00
Bonnes	$2.00—$2.50
Ordinaires	$1.50—$1.75
Pour conserves	$ .50—$1.25
Moutons et agneaux—	
Moutons bons	$5.00—$6.50
Moutons ordinaires	$3.00—$4.00
Agneaux bons	$9.00—$11.00
Agneaux ordinaires	$6.00—$8.00
Porcs— D'après la classification du gouvernement fédéral—	
Bacon de choix	$7.37½
Porc épais	$7.25
Lourds	$6.25
Très lourds	$5.25
Porc d'étal	$6.75
Légers	$6.75
Inférieurs	$3.25
Truies No 1	$5.25
Truies No 2	$4.25
Verrats	$3.00

PRODUITS

Note—Comme le Winnipeg Produce Exchange a cessé de fonctionner, nous donnerons les prix du beurre et des oeufs tels que fournis par les courtiers (brokers). Ces prix seront toujours approximatifs, car ce marché est sujet à de très rapides fluctuations.

Beurre—	
Crémerie F.O.B. Winnipeg, approximatif	$ .39
Oeufs— (D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Extra, la douzaine	$ .58
Premiers	$ .55
Seconds	$ .26
Fêlés	$ .18
Pommes de terre—	
Nouvelles. Le minot	$ .75—$.90
Farine—	
Lake of the Woods—	
Sac de 98 livres	$3.37½
2 sacs de 49 livres	$3.42½
4 sacs de 24 livres	$3.52½
Western Canada "Purity"—	
Sac de 98 livres	$3.37½
2 sacs de 49 livres	$3.42½
4 sacs de 24 livres	$3.52½
Ogilvie "Royal Household"—	
Sac de 98 livres	$3.37½
2 sacs de 49 livres	$3.42½
4 sacs de 24 livres	$3.52½
Maple Leaf Flour Mills—	
Sac de 98 livres	$3.37½
2 sacs de 49 livres	$3.42½
4 sacs de 24 livres	$3.52½
Alimentation—	
Son. La tonne	$23.00
Gru. La tonne	$25.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$2.75
Foin— Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg.	
Mil. No 1	$16.00
Mil. No 2	$14.00
"Red Top" No 1	$11.00
"Red Top" No 2	$10.00

LA VALEUR DE NOS RECOLTES

Elle est actuellement de $892,572,300, contre $962,293,200 en 1922

Ottawa — La valeur des principales récoltes pour 1923 est actuellement de $892,572,300, en comparaison de $962,293,200 en 1922 et de $931,863,670 en 1921.

Cette somme se répartit comme suit:

Blé: 1923, $314,652,000; 1922, $339,419,000; 1921, $242,936,000.

Avoine: 1923, $177,509,000; 1922, $185,455,000; 1921, $146,395,300.

Orge: 1923, $32,272,000; 1922, $33,335,300; 1921, $28,254,150.

Seigle: 1923, $12,830,700; 1922, $18,703,200; 1921, $15,399,300.

Autres grains: 1923, $64,937,600; 1922, $54,322,100; 1921, $48,036,920.

Pommes de terre: 1923, $52,261,000; 1922, $50,320,000; 1921, $82,147,600.

Foin, trèfle et alfa: 1923, $177,299,000; 1922, $205,245,000; 1921, $280,975,200.

Racines et fourrages: 1923, $59,811,000; 1922, $75,493,600; 1921, $87,719,200.

La récolte de blé dans l'Ouest est de $24,807,000, au Manitoba, en comparaison de $49,842,000 en 1922; de $164,204,000 en Saskatchewan, en comparaison de $212,642,000 en 1922; de $102,354,000 en Alberta, en comparaison de $50,031,000 en 1922.

La valeur de la récolte se chiffre comme suit par provinces:

Saskatchewan: 1923, $241,891,500; 1922, $296,227,200.

Ontario: 1923, $229,639,000; 1922, $222,599,400.

Québec: 1923, $143,051,000; 1922, $165,152,600.

Alberta: 1923, $140,750,000; 1922, $94,946,800.

Manitoba: 1923, $67,883,000; 1922, $93,078,000.

Nouveau-Brunswick: 1923, $22,679,000; 1922, $31,979,000.

Nouvelle-Ecosse: 1923, $20,545,100; 1922, $24,140,400.

Colombie Anglaise: 1923, $16,509,000; 1922, $18,273,000.

Ile du Prince-Edouard: 1923, $10,423,000; 1922, $10,889,800.

REGINA — Sur la plainte d'une mère que des liqueurs enivrantes étaient vendues à Rhein, la police de Kamsack a fait une descente dans un restaurant chinois et y a trouvé de la bière forte. Le propriétaire a été condamné à $100 d'amende.

OTTAWA — On estime que la succession de Sir William Mackenzie ne sera pas inférieure à [illegible] millions.

L'INDUSTRIE LAITIERE DANS LA SASKATCHEWAN

Dans la province de la Saskatchewan, l'industrie laitière, quoique encore dans son enfance, s'est développée d'une façon soutenue en ces quelques dernières années. L'incertitude que présente la culture exclusive du grain porte graduellement les cultivateurs à adopter des systèmes d'exploitation d'un genre plus varié, et comme la vache laitière est l'animal le plus avantageux que l'on puisse garder, elle devient rapidement en faveur. En dehors des exigences du commerce local du lait et de la crème, l'activité laitière de la province se porte principalement sur la production du beurre de fabrique.

Pendant les premières années de ce siècle, on peut dire que l'industrie laitière n'existait pas en Saskatchewan. En 1912 la production du beurre de fabrique était de 8,901,105 livres, soit une augmentation de 78 pour cent en dix ans. Malgré ce développement très marqué, l'industrie est encore très petite pour une province qui dispose de 94,000,000 d'acres de terre arable. Sur une population de 760,000, dont 72 pour cent restent sur la terre, il n'y avait pas plus de 30,000 cultivateurs en 1922 alimentant les fabriques, et sur bien des fermes on ne garde pas même de vaches.

Comme l'industrie est d'un développement récent et que le champ est libre, la Saskatchewan, de même que l'Alberta et le Manitoba, ont pu appliquer avec succès les méthodes modernes, et ces provinces tiennent maintenant tête aux provinces plus anciennes du Canada au point de vue de la qualité et de l'uniformité du beurre produit. Beaucoup des difficultés avec lesquelles les autres provinces luttent encore péniblement se sont à peine présentées dans l'Ouest, ou si elles l'ont fait, elles étaient de nature facile à résoudre. L'adoption rapide de la pasteurisation de la crème pour la fabrication du beurre en est un exemple. En Saskatchewan toutes les beurreries se servent de la pasteurisation et il ne se fait pas de beurre brut. Le principe du paiement du lait d'après la qualité a été adopté en Saskatchewan et il se fait d'après une entente conclue entre le gouvernement et les beurreries individuelles, et d'après les types modèles fixés par arrêté en conseil. Des classeurs officiels sont stationnés aux beurreries pour mettre ces règlements en vigueur.

La province fournit un système de classement de beurre par sa division de l'industrie laitière, et en 1922, 90 pour cent de la production totale a été classée officiellement. Cette année-là 96 pour cent du beurre de fabrique a été expédié en dehors de la province accompagné par des certificats de classement du gouvernement.

La coopérative des beurreries de la Saskatchewan limitée exploite vingt-huit beurreries et sept entrepôts frigorifiques publics. En 1922 cette coopérative qui se compose de cultivateurs a fabriqué 42 pour cent de la quantité de beurre de fabrique produit dans la province. Les beurreries privées sont au nombre de 36, faisant un total de 64 beurreries en exploitation en 1923.

La surveillance locale et la direction de l'industrie laitière en Saskatchewan sont confiées au service de l'industrie laitière du département provincial de l'agriculture; l'instruction, l'extension et les recherches expérimentales sont conduits par le service de la laiterie de l'université provinciale à Saskatoon. Tous les élèves en agriculture à cette institution suivent au moins un cours complet en industrie laitière. La société provinciale d'industrie laitière conduit un certain nombre de concours dans l'intérêt de l'industrie laitière. Les deux plus importants de ces concours sont les concours de production moyenne, pour encourager le contrôle de la production des vaches laitières, et les concours d'appréciation par garçons et filles, pour lesquels les éleveurs offrent en prix des jeunes bestiaux de race pure.

Comme les deux tiers de la province sont encore non cultivés et que toute l'étendue arable est propre à l'industrie laitière, il est évident que l'industrie ne fait encore que débuter. On vise surtout à la qualité et à l'uniformité des produits; il existe un esprit de coopération entre le producteur et le fabricant, et devant tous ces faits on ne saurait douter de l'avenir de l'industrie laitière en Saskatchewan. Il serait difficile de trouver un plus beau champ pour le développement de l'industrie au point de vue de la production et de la fabrication.

Les Frères des Ecoles Chrétiennes

Paris — Des statistiques publiées par les Frères des Ecoles Chrétiennes montrent que cette communauté a, en dehors de France, 824 écoles avec 210,000 élèves. Plus de la moitié de ces établissements sont en Europe: 427, avec plus de 91,000 élèves. Ces écoles se répartissent comme suit dans les autres pays:

En Amérique: 282 écoles avec 81,000 élèves;

En Afrique: 55 écoles avec 15,000 élèves;

En Asie: 53 écoles avec 21,300 élèves.

En Australie: 6 écoles avec 900 élèves;

Aux Iles Philippines: 1 école avec 900 élèves.

Cours du grain fourni par

Le Comptoir Agricole Ltée

pour la semaine finissant le 24 décembre 1923
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

Grains	Mardi 18 Dec.	Merc. 19 Dec.	Jeudi 20 Dec.	Vendi. 21 Dec.	Samedi 22 Dec.	Lundi 24 Dec.
Blé No. 1 Nord	.92¾	.92⅝	.92⅛	.91⅜	.91⅛	Marché fermé
2 Nord	.89¾	.89⅝	.89⅛	.88⅜	.88⅛	
3 Nord	.84¾	.84⅝	.84⅛	.83⅜	.83⅛	
Avoine 2 CW	.36½	.36⅜	.36⅜	.36⅛	.36	
3 CW	.33½	.33⅜	.33⅜	.33⅛	.33	
Orge 3 CW	.54¾	.55	.55	.55	.55⅛	
4 CW	.50⅜	.51	.50½	.50½	.50⅜	
Lin 1 NW	1.99¾	1.97¾	1.98	1.97¾	1.97⅝	
2 CW	1.95¾	1.93⅝	1.94	1.93⅝	1.93⅝	
Seigle 2 CW	.64⅜	.64⅝	.64⅜	.64	.64	
Prix sur voie (Track)						
Base Blé No. 1 Nord	.92¾	.92⅝	.92⅛	.91⅜	.91⅛	
Avoine 2 CW	.36½	.36⅜	.36⅜	.36⅛	.36	
Orge 3 CW	.54¾	.55	.55	.55	.52⅜	
Lin 1 NW	1.99¾	1.97¾	1.98	1.97¾	1.97⅝	
Seigle 2 CW	.64⅜	.64⅝	.64⅜	.64	.64	
Options						
Blé Decembre	.92¾	.92⅝	.92⅛	.91⅜	.91⅛	Marché fermé
Mai	.98¾	.98⅜	.98	.97⅜	.97⅜	
Juillet	1.00⅜	1.00⅛	.99⅝	.99	.99⅛	
Avoine Decembre	.36½	.36½	.36⅜	.36⅛	.36	
Mai	.41½	.41½	.41	.40⅝	.40⅝	
Juillet	.42⅛	.42	.41⅝	.41⅜	.41⅛	
Orge Decembre	.54¾	.55	.55	.55	.55⅛	
Mai	.56¾	.56½	.56⅛	.55½	.55⅜	
Lin Decembre	1.99¾	1.97¾	1.98	1.97¾	1.97⅝	
Mai	2.05¾	2.05	2.05	2.04⅝	2.04⅜	
Juillet	2.05¾	2.05½	2.05½	2.05½	2.05	
Seigle Decembre	.64⅜	.64⅝	.64⅜	.64	.64	

LA JOURNEE DE L'ASSOCIATION D'EDUCATION A SAINT-BONIFACE

Troisième liste

Listes précédentes	$714.50

Rue Marion et ouest de la rue Des Meurons à la rue Oak. Percepteurs: MM. C. Houde et L. Chabot.

M. J. Gobeil	$ 1.00
Mme Gélinas	.25
M. A. Boisvert	1.00
M. A. Lanthier	5.00
M. W. Lévèque	1.00
M. N. Lévèque	.50
M. A. Pétrin	1.00
M. A.-L. Mounin	3.00
M. Leullier	2.00
Mme M.-L. Lambert	5.00
	$19.75

Rue Oak et partie sud du Norwood. Percepteurs: MM. E. Gagnon et L.-P. Gagnon.

Mme Adrienne Marion	$ 1.00
M. J. Vanier	.50
M. A. Hince	5.00
M. Jos. Fisette	1.00
M. N. Jolivet	2.00
M. J.-O. Brunet	1.50
	$11.00

Saint-Vital. Percepteurs: MM. O. Morier, H. Morier et Jules Mager.

M. O. Morier	$ 5.00
M. R. Bousquet	1.00
Anonyme	10.00
M. Amable Allard	1.00
Mme Amanda Riel	1.00
Anonyme	1.00
M. Max. Genthon	.50
M. Alfred Vermette	2.00
M. Alex. Genthon	.50
M. Albert Payment	1.00
M. Jos. Michaud	.50
M. D. Proteau	.50
M. R. Bouhet	.50
M. A. Toupin	1.00
M. H. Grammont	1.00
Mlle Marie Racette	.25
Mme Racette	.50
M. Robert Racette	.25
M. Amable Rabillard	.50
M. A. Touchet	1.00
M. Honoré Riel	1.00
M. D.-M. Carrière	1.00
M. Noé Rodrigue	2.00
M. H. Gentes	1.00
M. E. Jolivet	.50
Mme Tissot	1.00
M. Alex. Lescarbeau	1.00
Mlle Philippon	1.00
M. Edmond Philippon	1.00
M. F. Boisselle	.50
M. Jules Guay	1.00
M. Alp. Plante	1.00
Mme Mouard	5.00
M. A. Mousseau	1.00
M. Viau	1.00
M. Oscar Morier	1.00
M. H. Morier	1.00
M. E. Saciens	.50
M. C. Lansard	1.00
Mme Patry	.50
M. Lépine	1.00
Anonyme	.10
M. Louis Michaud	1.00
M. Joseph Racette	.50
Mme Jos. Dufault	.25
M. Eug. Pajot	.50
M. Antonio Fernaz	.25
M. Eug. Dufault	1.00
M. Paul Noiseux	1.00
M. Jean Bigaudon	2.00
M. Jos. Lavallée	1.00
M. Jos. Sweeney	.50
Famille J.-B. Lavoie	10.00
	$71.10

Membres du clergé et communautés

S. G. Mgr Béliveau	$ 25.00
Mgr Jubinville	25.00
Abbé Boulet	2.00
Abbé Brunet	5.00
Abbé Picton	5.00
Révérendes Soeurs du Précieux-Sang	10.00
Révérendes Soeurs Jésus-Marie	100.00
Rév. Frère Joseph	50.00
Abbé Lavoie	10.00
Total	$322.00

Liste supplémentaire

M. Paul Gagnon, rue du Collège	$ 10.00
M. J.-A. Labbé, rue Berry	1.00
M. J.-R. Vendôme, rue Berry	1.00
M. A. Pelland	.50
Total	$ 12.50
Grand total pour Saint-Boniface	$1,049.50

SAINT-BONIFACE

N'oublions pas les orphelins pendant l'époque des fêtes

Pendant la période des fêtes de Noël et du Jour de l'An, alors que l'on voudrait voir tout le monde heureux, les personnes généreuses doivent donner libéralement; sans quoi plus d'un foyer ne connaîtra pas les joies de la saison.

Rappelons à ce propos à nos lecteurs et à nos lectrices que l'une des oeuvres qui méritent le plus de recevoir leurs offrandes est assurément l'Orphelinat de Saint-Boniface. Les Soeurs de la Charité y hospitalisent plus de cent fillettes et leurs ressources matérielles sont excessivement modestes. Elles ont beau tirer tout le parti possible de leur ingéniosité et de leur esprit d'économie bien connus, elles ne peuvent cependant rien faire avec rien. Aussi le devoir de la charité nous commande-t-il de leur venir en aide, chacun dans la mesure de ses moyens, surtout à cette époque de l'année.

Toutes les offrandes quelles qu'elles soient, en nature ou en argent, seront reçues avec reconnaissance.

N'oublions pas qu'il s'agit là d'une oeuvre essentiellement canadienne-française qui mérite tout notre appui et doit avoir nos préférences.

Assemblées du Conseil des lundi et vendredi 17 et 21 décembre

A ces réunions, l'Association des Citoyens de Norwood, par l'intermédiaire de l'avocat J.-P. McArthur, bien connu pour son hostilité aux écoles catholiques, revient encore à la charge dans sa demande de suppression à l'Académie Saint-Joseph et à l'école Provencher, pour les causes que nous connaissons, de leur part prélevée sur les taxes payées à la ville par les contribuables, basant, cette fois, sa nouvelle requête sur une prétendue clause de l'acte régissant le fonctionnement des écoles et disant que le secrétaire d'une municipalité était dans l'obligation de transmettre au gouvernement provincial toutes demandes et réquisitions faites, appartenant au domaine de l'instruction publique.

Toujours même rengaine et pareille mauvaise foi en vertu desquelles le Conseil refuse d'ouvrir une autre discussion, établissant, sur avis des avocats de la ville, Conde et Taylor, cette nouvelle et dernière fin de non recevoir, sur l'insuccès d'une démarche déjà entreprise par l'Association des Citoyens de Norwood auprès du premier ministre du Manitoba et à laquelle M. Bracken n'avait pas fait le meilleur accueil.

Puis, sur l'intervention du maire R.-J. Swain et celle des échevins Taylor, Doucet, McFadyen et Hébert, le Conseil, irrité, manifeste à l'unanimité son désir de ne plus être importuné par une affaire devant être considérée désormais comme close.

Assemblée de la commission scolaire du jeudi 20 décembre

La Commission scolaire dans sa réunion de jeudi dernier, qui n'est que le corollaire de celle du Conseil municipal du lundi 17 décembre, reçoit de nos échevins, à titre de partie compétente, et pour lui donner les suites qui lui plaira, le dossier concernant la protestation des citoyens dissidents de Norwood au sujet des écoles Académie Saint-Joseph et Provencher, et sous les accusations que l'on sait.

Les commissaires d'école, après en avoir délibéré et entendu l'échevin A.-J. Doucet et leurs collègues T. Eastwood et A. Toupin, prennent la détermination, eux aussi, sans autre forme de procès, de jeter ce dossier au panier, en alléguant, en plus, que cette tentative de mauvaise foi de l'association précitée n'avait d'autre but que celui d'amener une scission entre Norwood et Saint-Boniface et de provoquer, tout en jetant un discrédit sur les écoles du nord de la ville, la démission des deux commissaires MM. Eastwood et Loos.

La commision scolaire remercie, en outre, le Conseil municipal de Saint-Boniface pour avoir su agir avec autant de discernement et de sagesse en remettant entre ses mains un pareil incident qui, s'il avait été pris au sérieux, au Ministère de l'Instruction publique de la province, aurait pu avoir les suites les plus regrettables.

Dans la même séance, le Rév. Frère Joseph, supérieur de l'école Provencher, demande à ce qu'il soit procédé à un achat de livres, afin de remplacer ceux qui ont été détruits par l'incendie du mois de janvier dernier, ainsi qu'à un complément d'installation de bureaux et de chaises pour suppléer au manque du matériel scolaire disparu dans le même sinistre. Ces différentes acquisitions sont confiées au soin du comité d'emplettes des fournitures scolaires.

Et la commision se sépare après avoir annoncé, pour qu'on se le répète, que la réouverture de l'école Provencher aura lieu le 7 janvier prochain.

L'A.C.J.C. AU MANITOBA

Cercle Saint-Norbert de Letellier

Nos amis de Letellier travaillent ferme. A la réunion du 17 octobre, ils ont discuté les avantages et les désavantages du restaurant. A l'assemblée subséquente, la discussion portait sur les causes de la mauvaise récolte de 1923. Nous regrettons de ne pouvoir reproduire ces deux travaux; cependant nous donnerons l'allocution que le président du Cercle Saint-Norbert, M. Léon Bruyère, adressait lors de la soirée organisée pour fêter la Sainte-Catherine.

Mesdames et messieurs,

De nouveau cette année, l'A.C.J.C. la première a l'honneur et le plaisir d'inviter notre sympathique public à venir se récréer sous ses auspices, mais je ne veux pas vous laisser sous l'impression que cette soirée d'amusements est la première activité de notre cercle cette année; au contraire, les amusements de ce genre sont très secondaires dans notre programme, qui est, comme vous le savez déjà: piété, étude, action.

Permettez-moi de vous dire brièvement ce que nous avons déjà fait et ce que nous nous proposons de faire, en suivant ce triple programme durant notre année active qui commence en septembre pour se terminer en mai.

Sur le rapport de la piété, nous engageons nos membres à être de fervents catholiques, ce qui comporte soumission entière aux enseignements de l'Eglise en général et aux sages conseils de nos dévoués pasteurs en particulier. Nous les invitons à communier ensemble une fois le mois. Nous voulons que leur conduite extérieure soit exemplaire sous tous rapports, digne de la grande association qu'ils représentent, digne de leurs respectables familles, dignes de bons jeunes gens, et nos règlements sont tels que nous n'hésiterons pas, après avertissement, à rayer de nos listes tout membre qui ne répondra pas à ces points.

L'étude, mot qui effraie tant, et qui pourtant est si facilement mis en pratique avec un peu de bonne volonté, et sous une habile direction, forme la partie essentielle de nos réunions, deux fois le mois, et qu'étudions-nous? Nos membres ne sont pas sans laisser entrevoir dans leurs familles ce qu'ils étudient au cercle, et s'ils ne vous le disent pas, demandez-leur!

Chaque réunion commence par la lecture de l'Evangile ou d'un autre sujet religieux, que notre directeur adapte à nos besoins spirituels, l'accompagnant de conseils sages autant que pratiques.

Cette année, nous étudions l'histoire de l'Ouest, le soulèvement légitime de Riel, les bases de nos droits de religion et de langue, dans notre province, ce qui nous donnera plus de courage et de force pour les revendiquer.

Depuis sa fondation, notre cercle a mené une lutte contre l'anglicisation sous toutes ses formes, dans la famille, dans la société, dans les affaires, dans nos habitudes et notre langage.

Vous êtes sans doute au courant de l'importance qu'attachent à cette campagne de corriger les détails de notre vie qui nous anglicisent lentement mais sûrement, tous les grands et vrais patriotes, dont le moindre n'est pas, certes, notre vaillant archevêque Mgr Béliveau. Nous exigeons fortement que nos membres purgent leur langage de tous les anglicismes, s'efforçant de trouver le mot français propre à traduire leurs expressions. Nous leur montrons où nous perdons du terrain, au point de vue de nos traditions nationales, comment nos habitudes sont imbues de pratiques anglaises, remplaçant malheureusement les belles coutumes que nos ancêtres conservaient avec un soin si jaloux.

Nous mettons trop d'anglais dans nos maisons, nos jeux, nos affaires; il faut réagir, et nous comptons sur nos membres, par leur exemple, pour toucher du doigt le mal partout où il se trouve, et ainsi soulever la masse et mettre fin à ce flot d'anglicisation qui nous envahit.

Donc nous demandons votre aide. Il vous faut seconder vos jeunes gens. Et comment?

D'abord en accédant à leurs demandes de faire les changements nécessaires pour donner au français la place qui lui est due, en les encourageant de votre exemple, en les stimulant si nécessaire, en entretenant au foyer les belles pratiques de la prière en famille, de la bénédiction du jour de l'an, des corvées fraternelles, des cadeaux donnés aux petits, non pas à Noël comme les Anglais, mais comme autrefois apportés par l'Enfant Jésus au jour de l'An, après s'être agenouillés aux pieds du père qui bénit et avoir embrassé la mère. Soyez certains que ces bonnes pratiques maintiendront ou ramèneront l'amour, l'obéissance, que les enfants bien nés doivent avoir envers leurs parents.

Encouragez l'usage du français en affaires. Exigez des formules françaises partout, correspondez en français avec les maisons d'affaires. Nous devrions nous donner la main, pour donner toutes nos commandes chez Eaton en français. Demandez à vos marchands des calendriers français; vous les aurez, car ils ont été dociles aux demandes de l'A.C.J.C., et nous les félicitons et les encourageons à continuer.

Pourquoi aussi devenir Anglais aussitôt que nous jouons, à la balle au camp ou au gouret. Nous avons tous les termes français, servons-nous en!

Enfin, j'arrive à l'action, qui se traduira surtout dans la formation personnelle de nos membres, et quand nous aurons réussi à former des jeunes gens d'une conduite exemplaire, qui auront acquis des connaissances suffisantes pour les convaincre de pratiquer et de défendre ce qu'ils sauront être leurs devoirs comme catholiques et comme patriotes, leurs actions personnelles se refléteront sur l'Association qui les a formés et qui en partagera le crédit.

Nous n'avons pas encore atteint tous ces buts, mais nous y tendons toujours et espérons les atteindre.

Je n'ai pas à vous demander de nous accorder votre confiance, nous l'avons déjà; car vous nous avez confié vos jeunes gens en grand nombre, ce qui en est la preuve. J'espère que les résultats seront tels que vous serez toujours des approbateurs de notre oeuvre qui a tant à coeur le bien de vos jeunes gens.

Je l'ai dit tout à l'heure, des soirées comme celles de ce soir sont secondaires dans notre programme; mais admettant que les amusements sains, les réunions intimes qui entretiennent et nouent les franches amitiés sont bonnes en elles-mêmes, et mêlent la note gaie que la jeunesse surtout désire avec le sérieux, ces soirées ne sont donc pas hors de l'esprit de l'A.C.J.C., et il nous fait plaisir de faire notre humble part en les organisant.

L'année dernière, nous ravivions la tradition de la fête de la sainte Catherine; nous la répétons cette année, espérant avoir répondu à vos désirs.

En terminant je tiens à remercier de grand coeur tous ceux qui de toutes manières ont prêté si généreusement leur concours pour le succès de cette soirée. Nous avons trouvé des faiseuses de tire avec une réputation toute faite dans les personnes des nouvelles auxiliaires de l'A.C.J.C. Nous appellerons de ce titre les épouses de nos membres, quelques-unes nouvelles!

Aux dames et aux demoiselles, aux artistes et aux messieurs qui ont prêté leur concours au programme musical et à ceux qui l'ont facilité, grand merci. En un mot, merci à vous tous d'être venus si nombreux nous encourager de votre présence.

Pour nous mettre dans l'esprit de la fête, le choeur de chant de l'A.C.J.C. chantera la chanson de Larrieu, "La Tire".

Merci.

La Vie Collégiale

A l'Académie

Dernière séance pour l'année 1923

Au lieu d'une discussion sur un sujet déterminé, comprenant une motion présentée en bonne et due forme, lue par le chef et reçue par M. l'Orateur, avec enfin toutes les formalités et le tralala d'un véritable débat parlementaire, nous avons, ce soir, une séance d'essais entremêlés de déclamations.

Les sujets avaient été judicieusement choisis, et les morceaux à réciter merveilleusement trouvés pour mettre de la variété et reposer l'attention des auditeurs. Le rapport de la dernière séance entendu et adopté, le feu est ouvert, et c'est notre ami Hercule qui est au blanc.

Encore les études classiques! Mais oui! En effet, quand on est en possession d'un trésor aussi riche, il est bon de s'en rendre compte. Puisqu'il est reconnu, avéré, que l'enseignement classique gréco-latin est le meilleur mode de formation et de culture d'esprit, nous n'avons qu'à nous en glorifier et à le conserver comme une précieuse relique que nous avons reçue du régime français au Canada. Ce qui, du reste, a convenu à tant de siècles de civilisation européenne, ce qui convient si bien encore à l'esprit français d'outre-mer, doit convenir aussi à l'esprit français d'Amérique.

Et nous, Canadiens français, qui avons mission de garder sur ce continent le dépôt précieux du génie de la race, nous serions vraiment coupables si nous allions risquer de perdre cette meilleure part de notre héritage, en sacrifiant à des méthodes de formation moins conformes à ce génie, et moins efficaces, nos humanités classiques.

D'ailleurs, en apprenant, par le latin, à bien penser, à bien sentir, à bien rendre — ce qui, selon Buffon, est tout le style — on apprend du même coup à bien écrire et à bien parler français; tandis que nul ne parlera, ni n'écrira jamais bien, qu'il n'ait reçu en naissant ou développé par la culture ces qualités fondamentales de l'esprit.

Après cet essai très goûté, et très applaudi, un rhétoricien se charge de nous égayer par une déclamation comique: "Les trois lapins". Le camarade Granger, qui n'a pas encore une voix très ferme, ni une articulation très sûre, ni un geste très souple, a rendu à la perfection le caractère craintif et hésitant du personnage de son morceau. Selon les circonstances, il répétait toujours le nombre qui le favorisait davantage: "Oui, Monsieur, trois lapins! Oui, Monsieur, deux lapins!" Jusqu'à ce que sa faute fût découverte: "Malheureux, tu n'en aurais pas mangé un par hasard?"

Notre ami Fontaine interprète ensuite: "Le petit Alsacien", de Bernède. L'attachement de ce cher petit à sa patrie émeut tous les coeurs et fait recueillir au jeune versificateur de chaleureux applaudissements.

* * *

Le second travail a eu pour sujet: "Ils sont un peuple sans histoire". Nous en demandons bien pardon à ce noble Lord anglais, et nous lui en exprimons tous nos regrets, mais enfin nos ancêtres: paysans, soldats, bourgeois et seigneurs formaient une colonie, comme dit M. Rameau dans le sens romain du mot, et ils avaient emporté la patrie tout entière avec eux. Nous sommes un véritable démembrement de souche française. Nous tenons là les origines de notre race et les influences ethniques qui ont modelé son âme.

Sans doute Lord Durham, qui prononçait ces paroles, voulait se donner un prétexte pour angliciser les Canadiens et les faire sortir, comme il disait, de leur infériorité. Nous lui savons gré de son bon vouloir, mais il ne s'est pas moins montré, pour tout cela, un observateur bien superficiel. Car il aurait dû s'apercevoir que la foi religieuse et nationale si intense de ce petit peuple serait pour lui un principe de vitalité immortelle.

En tout cas, malgré la conquête, malgré l'effondrement du régime français, malgré notre séparation de la France, notre ancienne mère-patrie, malgré les désavantages de notre situation économique et politique, nous avons sauvé du naufrage notre religion, notre langue, nos droits, notre nationalité. Québec se tient debout comme la France au Canada, et les autres groupes canadiens-français des autres provinces ne sont pas prêts non plus de s'éteindre, si on en juge par leur résistance opiniâtre à ne pas se laisser écraser.

Deux humanistes viennent ensuite distraire un moment l'attention. Notre ami Joseph Robert fait passer toute son âme dans ce beau morceau de Lamartine: "Le chrétien mourant"; et le camarade Paul-Emile Lavoie nous récite, avec un petit accent québécois: "Le pélican", d'Alfred de Musset. Et puis, les académiciens reposés applaudissent un grave philosophe, qui va nous dire l'"Avenir de notre race".

Malgré ses grandes pensées et ses vastes projets, gardant toujours aux lèvres son sourire sympathique, René [illegible]. En politique consommé, il se déclare contre l'annexion. Avec l'annexion, dit-il, les avantages à gagner sont problématiques, tandis que les risques à courir sont énormes. Figurons-nous ce que nous serions à Washington! Québec aurait-il quatre ministres dans le cabinet?... Il y en aurait peut-être un pour les sept provinces du Canada! L'élément français compterait pour absolument rien au congrès. Non, disons-le bien haut, ici nous sommes assez forts pour nous faire craindre; mais là-bas nous serions trop faibles pour être respectés. En ce cas, habitués que nous le sommes au fonctionnement d'institutions façonnées spécialement pour répondre à nos goûts, à nos aspirations, il est de saine politique de ne pas courir les aventures à la recherche d'un bonheur chimérique.

L'avenir de notre race n'est pas davantage dans la fusion complète avec l'élément anglais au milieu duquel nous vivons. Cette union ne pourrait avoir que de tristes conséquences, et avec la perte de nos qualités distinctives comme entité nationale, elle entraînerait à coup sûr la disparition des nôtres.

Mais, d'après notre jeune et brillant philosophe, l'avenir de notre race consisterait bien plutôt dans l'entente entre les deux éléments: français et anglais, qui composent le peuple canadien. Il va sans dire que dans ce rapprochement amical, les Canadiens français ne seraient pas tenus d'effacer de leur histoire tout un passé de gloire, et ils n'auraient pas à abdiquer des droits légitimes que la conquête n'a pu et ne pourra jamais leur enlever. Il est plus facile de conquérir un pays, on a dû le constater déjà dans certains quartiers, que d'assimiler l'âme et la pensée française.

Non! Il faudra que les tyrans des provinces de l'Ontario et du Manitoba en prennent leur parti, nous resterons français, tout en restant loyaux et fidèles à la couronne d'Angleterre. C'est bien de la sorte que l'entendent aussi tous les académiciens, et ils témoignent à l'orateur leur approbation par des applaudissements prolongés.

Le dernier numéro du programme excite un vif intérêt. On se demande ce que pourraient bien venir faire là le Sultan d'Egypte et le roi de France, et le piquant de l'affaire, c'est Charland qui fait Garaman; et, imaginez un peu, c'est Jean-Paul qui représente saint Louis!

Voici la clef du mystère. Après la prise de Damiette par saint Louis et ses croisés, le Sultan envoie Garaman, un de ses ministres, au quartier général du roi de France, pour lui proposer alliance et paix en des termes insinuants, mais aussi équivoques et menaçants. Discours de l'ambassadeur, réponse de saint Louis. Ce sont deux splendides modèles d'amplifications oratoires que nos amis Prud'homme et Provencher, deux rhétoriciens et gens du métier, nous rendirent à la perfection.

Auguste LEMAY,
Elève de Rhétorique.

En famille!

Décidément, on nous gâte, cette année; ce sont soirées de famille sur soirées de famille; on ne s'est jamais tant amusé, et de la meilleure façon.

Encore hier soir, une surprise. Nous nous attendions de partir pour les vacances sans tambour ni trompette, mais non, chers élèves, restez, passez la soirée avec nous. Nous acceptons. Bien nous en prit, car on nous servit un régal de soirée et une variété de mets capables de divertir pour une semaine l'esprit et le coeur des plus gourmets: choeurs, chansons, déclamations, comédies dans les deux langues, de la musique, encore de la musique, et de la plus belle; jugez-en plutôt par le programme.

Programme

1.—Ouverture: Orchestre.
2.—Chanson des vacances.
3.—Orchestre.
4.—"Les Quatre Prunes", en un acte. Personnages: M. Chicot, Lucien Daoust; Brind'avoine, Armand Laflèche.
5.—Piano: Bruno Brisebois.
6.—Déclamation: Victor Bonin.
7.—Chanson: E. Lévêque.
8.—Orchestre.
9.—"Box and Cox", comédie en un acte. John Box, a journeyman printer, T. Chadwick; James Cox, a journeyman hatter, B. Davis; Bouncer, the janitor, J. Hoeschen.
10.—Chanson des vacances.
11.—God Save the King. O Canada.

MM. Davis, Chadwick et Hoeschen débutaient, ce soir-là, sur le théâtre, mais, nouveaux Cid,

"Pour des coups d'essais, ils veulent des coups de maître."

Que dire de MM. Daoust et Armand Laflèche? Ces vieux routiers de la scène, "ils savent plus d'un tour". Tous nous ont fort amusés; nous avons ri à nous désopiler la rate.

Victor déclame! c'est tout dire.

Au risque de commettre des injustices nous devons forcément arrêter cette énumération. Cependant mentionnons encore Rémi Poulin, dont le nom ne figure pas au programme et qui nous chanta: "Jésus à la crèche".

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

Le point de vue anglais différera toujours du français.
Afin de se rappeler au bon souvenir de certaines personnes, l'Anglais leur offre un cadeau pour Noël.
En France, le petit Jésus et non le Santa Claus d'importation allemande apporte des jouets aux enfants sages...
Les cadeaux se font non pas à Noël, mais pour le premier (jour) de l'an.
C'est pourquoi, Mesdames, Messieurs, il n'est pas trop tard encore....
Hâtez-vous et n'oubliez pas que
FONTAINE & BOULANGER
ont en magasin un choix des plus variés d'accessoires électriques à des prix défiant toute concurrence.
Jusqu'au 31 décembre inclus le magasin restera ouvert tous les soirs.
On porte à domicile.
83, ave. Provencher Téléphone N 1425
Les cadeaux utiles sont les mieux appréciés.

A LOUER — 10, rue Deschambault, bungalow, 6 appartements, très moderne. Lot de 50 pieds avec de beaux arbres. $25.00 par mois. S'adresser par téléphone à A 5330. 29

POUR CAUSE DE DEPART, vente à sacrifice de 1,200 romans et autres livres français et anglais, dont un grand nombre de grande valeur. Bibliothèque privée. 80, rue Laverendrye, St-Boniface. Tél. N 1244. 31p

A LOUER—Suite de cinq appartements. Bain privé, poêle électrique, lumière, eau. Possession immédiate. [illegible], avenue Taché, St-Boniface. 29

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

STE-ANNE DES CHENES

Les Dames de Sainte-Anne ont donné la semaine dernière leur troisième partie de cartes. Il y avait vingt-deux tables. Le $5 en or, offert par l'hon. P.-A. Talbot, a été gagné par Mme J.-W. Finnigan. M. Etienne Girard a obtenu l'autre $5 en or, donné par M. J.-W. Finnigan, maire de Sainte-Anne.

Nos sincères remerciements aux dames qui ont préparé ces parties. Un merci particulier à Mme Isaïe Blanchette; son dévouement a fait de ces amusantes soirées un succès.

Merci à ceux qui ont donné les prix, ou qui ont généreusement fourni leur part du goûter.

Ces trois parties de cartes ont donné à l'église le profit net de $67.50.

* * *

Nos chantres, sous la direction de Mlle L. Lavack, ont préparé pour la fête de Noël la messe en do majeur de C. Gounod. Avec le dévouement et la bonne volonté qu'on y met, le succès est assuré.

Nos félicitations à notre musicienne, qui se perfectionne de jour en jour.

Les élèves du couvent nous chanteront, le jour de l'Epiphanie, une belle messe en musique.

* * *

M. A. Martel, nouvellement arrivé de Gravelbourg, a loué la terre de la mission et la maison de la commission scolaire, père du collège. Toute la famille est heureuse de se trouver près du sanctuaire de la Bonne Sainte Anne, et aussi près du couvent. Ceux qui viennent s'établir ici nous disent: "Nous aimons d'être dans le village, ou tout près, afin d'envoyer nos enfants au couvent." Preuve que nos familles profondément chrétiennes apprécient à sa juste valeur le bienfait de l'éducation donnée par nos religieuses dévouées.

Le 20 décembre, le Père Curé, accompagné des commissaires et de plusieurs paroissiens, assistait à l'examen oral du couvent. La bonne tenue, l'esprit de travail, l'ambition d'apprendre, voilà ce que l'on constate avec bonheur chez les élèves du couvent. Heureux enfants, à qui Dieu fait la grâce de fréquenter une école si avantageuse!

SAINTE-AMELIE

Sépultures

Le 16 décembre — Joseph-Louis Ramsay, décédé le 13 courant à l'âge de 4 ans et 12 jours, enfant de Joseph Ramsay et d'Albertine Bonin. La pneumonie fut la cause de sa mort.

Le 17 décembre — Eusèbe-Norbert Marion, né le 16 et décédé le même jour, enfant de Firmin Marion et d'Adèle Roussin. La naissance trop prématurée ne lui permit pas la longévité de cette vie, mais assez pour gagner le ciel.

Baptême

Le 17 décembre — Eveline-Lepla, née le 29 novembre, enfant de Nestor Lepla et de Mélanie Yorckmans. Parrain, Constant Lepla; marraine, Marie Segers.

Mariages

Le 18 décembre — Joseph Crossland et Angélina Pinette. MM. Edouard Pinette, père de la mariée, et William-Henry Crossland, père du marié, furent témoins. Plusieurs parents et amis ont assisté à la célébration du mariage. Nous formulons pour leur bonheur nos meilleurs voeux de santé et de prospérité.

Le 14 décembre — Nous avons eu le regret de voir partir de notre paroisse l'une de nos plus zélées et dévouées paroissiennes, Mme Alexandre Dauphinais. Elle devait aller rejoindre son époux, qui s'est en allé travailler à l'Abitibi, en vue d'essayer d'y faire sa vie. Une soirée de parents et d'amis fut donnée à l'occasion du départ de Mme Dauphinais chez son frère Patrice. Tous sont éprouvés ici par la perte de cette dame si charitable et si généreuse.

Une seule vente ne constitue pas un délit

En vertu d'un jugement prononcé par le magistrat Sir Hugh John Macdonald en cour de police de Winnipeg, une vente unique de liqueurs ne constitue pas une infraction à la loi de prohibition qui défend de "tenir des liqueurs pour la vente".

ANNONCE LEGALE

THE UNITED CHURCH OF CANADA

(L'Eglise Unie du Canada)

Avis est donné par le présent qu'une demande sera adressée au parlement du Canada, à sa prochaine session, afin d'obtenir un acte établissant des dispositions pour compléter l'union de l'Eglise presbytérienne en Canada, l'Eglise méthodiste et les églises congrégationalistes du Canada; former l'Eglise Unie du Canada; constituer en corporation l'Eglise Unie du Canada; établir des dispositions pour l'admission dans la dite Eglise des unions locales congrégationalistes; établir des dispositions pour la possession, l'usage et l'administration des biens desdites églises et leurs congrégations; et établir des dispositions pour mettre ladite union en vigueur.

Daté à Toronto, ce 7e jour de décembre 1923.

McGREGOR YOUNG,
Immeuble de la Banque d'Hamilton, Toronto.
GERSHOM-W. MASON,
60, rue Victoria, Toronto.
Au nom des requérants.

AU SACRE-COEUR

Le R. P. Vézina, O.M.I., curé de la cathédrale du Pas, est en ce moment au presbytère du Sacré-Coeur. Il est venu remplacer notre sympathique curé, le R. P. Normandin, dont l'état de santé laisse à désirer depuis quelque temps et qui doit prendre un repos prolongé après les fêtes de Noël et du Jour de l'An. Le R. P. Vézina est bien connu dans la paroisse du Sacré-Coeur, où il a déjà été vicaire sous le curé actuel et même du temps du R. P. Portelance.

WINNIPEG

McMASTER ET MONK A WINNIPEG

A.-R. McMaster, député de Brome, P. Q., qui sera à Winnipeg les 9 et 10 janvier, parlera à un dîner de la Chambre de Commerce. Les hommes d'affaires de la ville seront invités. La date sera annoncée plus tard.

La Chambre de Commerce a l'intention de faire parler aussi une ou plusieurs fois M. Monk, fils de feu l'hon. F.-D. Monk, qui accompagne M. McMaster dans son voyage de l'Ouest.

* * *

LE DR COUE VIENDRA A WINNIPEG

On dit que des négociations sont en marche pour faire venir à Winnipeg le fameux docteur français Emile Coué; il donnerait deux conférences dans notre ville le 21 janvier.

* * *

LES CAMBRIOLEURS A L'OEUVRE

Notre compatriote M. J.-A. Hébert a eu la visite des cambrioleurs dans sa maison, avenue Mayfair, pendant l'absence de sa famille. Ils ont pris des bijoux pour la valeur de $[illegible] et ont fait preuve d'un choix judicieux, dédaignant la coutellerie et l'argenterie pour faire main basse sur les meilleurs articles.

POUR RIRE

"Yes or no"

Samuel Genest n'est pas seulement le patriote à toute épreuve que tout le monde connaît; c'est aussi un incomparable pince-sans-rire.

C'était au cours d'un des nombreux procès qu'il dut subir. On l'avait tiré de son lit, où le retenait la maladie, pour témoigner. Mais sa bonne humeur ne le quitte pas plus que son ombre. Elle était entrée avec lui dans la boîte aux témoins et il avait fait sourire ses amis par la façon habile dont il éludait les questions des avocats de la partie adverse. Il s'agissait, pour ne point fournir d'armes à l'adversaire, de ne pas admettre que les institutrices avaient été payées en violation de la loi. Deux savants maîtres tenaillaient le bon M. Genest depuis deux heures mais sans le moindre résultat. Enfin l'un d'eux se décide, il croit le moment venu, le témoin suffisamment harassé, sa fièvre suffisamment montée. Il va céder. L'interrogateur rejette donc sa toge derrière lui et regardant le témoin bien en face, vrillant ses yeux dans ceux du témoin, il lance la question sacramentelle. — "We want to know from you if these teachers have been paid... Answer yes or no."

M. Genest se renverse dans la boîte d'où il déborde, sa figure, toujours pourpre est devenue écarlate, il lève l'un de ses énormes poings.

L'avocat glisse un regard malicieux vers son collègue. C'est évident qu'il a su intervenir au moment psychologique: harassé, abruti, le témoin n'en peut plus; il va céder dans un mouvement de colère et de lassitude. Cependant le poing s'est abattu avec une telle force que toute la salle en a tremblé. Interdits, juge, avocats, gardiens, auditeurs ont redressé la tête. [illegible] des boutons hésitants.

M. Genest seul est resté calme. Du haut de la boîte au témoin, il promène un regard chargé de l'étonnement le plus vif. — Mais qu'est-ce que tout cela peut bien signifier? a-t-il l'air de dire.

Puis, quand le silence s'est rétabli: "Qu'il plaise à la cour, je crois bien avoir entendu le savant avocat me demander: "Answer yes or no." C'est ce que j'ai fait."

Et ce jour-là l'interrogatoire ne fut pas poussé plus loin.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

Mgr Jubinville, curé. Vicaires: MM. les abbés Brunet et Lavoie.

Messes du dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. p.m. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG

Coin des rues Lydia et Bannatyne. [illegible]

Un conte par semaine

LE PARADIS DES BETES

Le soir de Noël, à la veillée, en attendant la Messe de Minuit, mon grand-père nous dit ce conte naïf et doux.

Il y avait une fois saint Roch. C'était un grand saint qui parcourait le monde et guérissait de la rage les hommes et les animaux. Il avait avec lui un chien qui s'appelait Roquet et qu'il aimait beaucoup parce qu'il lui devait la vie. Le chien était saint aussi, à sa manière: il léchait les plaies que son maître soignait et les plaies s'en allaient pour ne plus revenir. Saint Roch et Roquet ne se quittaient pas; on ne comprenait pas plus l'un sans l'autre qu'un clocher sans cloches ou qu'une femme sans malice.

Un jour saint Roch mourut; tout le monde meurt, même les saints. Et quand il fut mort, son chien se mit à hurler à la mort et mourut aussi. Il n'avait qu'une petite âme légère, le chien, si bien qu'il arriva comme de juste en même temps que saint Roch devant la porte du Paradis.

Saint Roch frappe avec son bâton de pèlerin et dit son nom avec assurance; il avait guéri tant de malheureux, qu'il était bien sûr d'entrer en Paradis, par la grande porte. Saint Pierre s'empresse, ouvre le portail à deux battants — mais bientôt ses yeux s'étonnent derrière ses lunettes. Il a vu l'ombre du chien qui suit l'ombre du saint.

— Halte-là! mon ami; il n'y a pas de place pour les chiens dans le Paradis du Bon Dieu.

— Il faudra bien trouver une place pour Roquet, riposte saint Roch. Nous sommes inséparables. Il m'a sauvé la vie, et il est saint lui aussi à sa manière.

— Ta! ta! ta! En voilà des contes! Moi aussi j'avais un coq qui m'a sauvé mon âme en me rappelant au repentir. Et pourtant, est-ce que j'ai amené mon coq quand je suis venu ici? Est-ce que je l'ai amené même ici, à la porte, loin des anges du Bon Dieu! Mon ami, non! Le coq est resté dehors et moi je suis entré. Votre chien ira rejoindre mon coq et vous, vous irez rejoindre les saints qui vous attendent. Allons; j'ai des ordres, j'ai dit.

— Tant pis, dit saint Roch têtu, si Roquet n'entre pas, moi je n'entre pas; j'aime mieux mon chien que je connais, que votre Paradis que je ne connais pas encore. (Il parlait bien mal cet homme, mais il aimait tant son chien!...)

— Eh bien! manant, s'écria saint Pierre furieux, allez-vous-en, vous et votre chien.

Et il ferma bruyamment la porte.

* * *

Que devinrent Roch et Roquet? je n'en sais rien. Je crois qu'ils reprirent leurs voyages et que leur ombre faisait des miracles et qu'ils guérissaient, toujours de la rage.

Il était parlé d'eux dans le monde entier. Le Pape, qui était juste, voulut les récompenser. Il fit de Roch un véritable saint par jugement authentique, et il ordonna qu'on exposerait dans son église un tableau où le nouveau saint serait représenté avec son chien. Vous comprenez, c'était une manière de canoniser Roquet sans le dire.

Quand cette nouvelle arriva au Paradis, le Père Eternel fit appeler saint Jean-Baptiste, qui est le premier de tous les saints, et il lui dit: "Ah! ça, il y a un brave homme qui s'appelle Roch; le Pape en a fait un saint; il faut le chercher et me l'amener; je veux le voir et le fêter un peu; tu diras à sainte Cécile de nous faire sa plus belle musique.

Jean-Baptiste courut trois jours et trois nuits; mais, de saint Roch, il n'en trouva pas plus que des hirondelles en hiver. Dans son embarras, il eut l'idée d'aller consulter saint Pierre.

Le bon portier n'avait pas oublié l'histoire de l'homme au chien. Quand il apprit que cet homme était saint et que le Père Eternel voulait le voir, il se troubla un peu. Vous comprenez, il avait peur d'être puni pour avoir agi sans prendre l'avis de personne. Saint Jean, qui aimait saint Pierre, le consola et lui promit de tout arranger. Voilà saint Jean qui revient devant le Père Eternel et qui lui dit: "Seigneur, ayez pitié de ma maladresse; depuis trois jours et trois nuits je cherche vainement notre nouveau saint. Il n'est pas ici. Il y a trente ans, il se présenta un soir à la porte du Paradis; mais il avait un chien; et comme saint Pierre n'a pas voulu laisser entrer le chien, saint Roch est reparti, et je ne sais pas où il est!

Le Père Eternel se prit à réfléchir, et pour l'écouter réfléchir, tout le monde fit silence.

— C'est bon. Saint Pierre a fait son devoir, comme toujours. Mais saint Roch reviendra, parce que je le veux. Il aura son chien. Vous laisserez entrer l'homme et le chien. Je fais une exception.

* * *

Quand on lui eut dit cette nouvelle, saint Pierre changea de couleur. Une exception! "Oui, dit-il, on laisse entrer le chien et saint Roch! Vous verrez! La porte est ouverte, tous les animaux de la création le suivront. Le Paradis ne sera bientôt plus habitable."

Et, rageur, il ouvrit la petite porte bâtarde, mais pour ne pas voir le chien, il se réfugia dans sa loge, et il pria Zachée, son second, de faire le service. Zachée, qui aimait les bêtes parce qu'il était petit, s'avança sur le seuil de la porte et appela de toutes ses forces: "Ici, Roquet, mon petit Roquet, viens ici, que le Bon Dieu te veut voir!"

Et voilà Roch et Roquet qui s'avancent. Le bon saint a un sourire d'orgueil; il frappe fort du talon de ses souliers de pèlerin et il se retourne tous les dix pas pour caresser Roquet, qui lui lèche les mains et brandit sa queue comme un plumail. Tout le Paradis est là: anges, chérubins, archanges, saints et saintes, tout le monde se presse pour voir passer le joli chien noir qui renifle les bonnes odeurs du Paradis et semble rire à la ronde.

Ah! ce fut une jolie fête. On oublia totalement saint Roch; caresses, friandises, tout, même la musique, tout fut pour Roquet. Et quelqu'un qui était bien content d'être oublié, c'était saint Roch, qui aimait tant son chien.

La première joie passée, il y eut un mouvement dans la foule et on vit saint Pierre, les cheveux hérissés, le regard mauvais, qui s'avançait ses clefs à la main.

— Seigneur, dit-il, en s'adressant au Père Eternel, qui souriait à Roquet, couché sur ses pieds, Seigneur, je vous rends les clefs. Je ne suis pas portier de chiens.

Le Père Eternel souriait sans répondre.

Saint Pierre continua:

— Seigneur, ce n'est pas juste. Pourquoi le chien de saint Roch serait-il tout seul ici? Puisque la porte est ouverte, je dis que les autres bêtes doivent entrer. Ce sera ma vengeance, car je l'avais dit!

Le Père Eternel souriait toujours.

Saint Pierre continua:

— Seigneur, si vous voulez que je garde les clefs, vous ferez entrer mon coq; il est sur tous les clochers d'église et il appelle les pécheurs à la pénitence. C'est une manière de saint.

Et le Père Eternel, sans cesser de sourire, dit: "Faisons entrer le coq, ce sera une autre exception!"

Ce fut alors un beau tapage. Tous les saints qui ont aimé des bêtes se mirent à protester et à plaider.

"Et ma colombe, disait Noé, ma colombe qui m'a apporté le rameau d'olivier!"

"Et mon chien, qui a remué la queue!" gémissait Tobie.

"Et l'ânesse qui a prophétisé sous moi!" s'écriait Balaam.

"Et la baleine qui m'a logé trois jours dans son ventre!" disait Jonas.

"Et le cochon qui m'a sauvé de l'ennui!" disait saint Antoine.

"Et la mule qui s'est agenouillée devant l'hostie que je portais!" disait un autre saint Antoine.

"Et le cerf, disait saint Hubert, le cerf qui a une croix sur la tête!"

"Et mon frère loup, et mes frères les oiseaux, et mes frères les poissons!" disait saint François.

Ah! mes amis, c'était un beau tapage.

Mais le Père Eternel n'avait pas cessé de sourire. Il rétablit le silence d'un signe et il dit:

"Ce chien qui est couché sur mes pieds fait monter jusqu'à mon coeur, comme un appel, la chaleur de sa bonté. Paix aux animaux! Les animaux que les saints ont aimés ont quelque chose de plus que les autres, une espèce d'âme. Faites-les entrer. Que chacun de vous fasse entrer l'animal qui fut son ami."

* * *

On vit alors une étrange procession. Bêtes à quatre et à deux pattes, bêtes à poil et bêtes à plumes, oiseaux et poissons, s'avançaient lentement vers le trône de Dieu.

Il y avait une grande bonté dans tous ces animaux qui rendent plus claire la lumière du Paradis.

Un jeune saint qui avait beaucoup d'esprit dit en riant: "On dirait l'arche de Noé!"

Et saint Augustin répliqua: "Parfaitement! L'arche de Noé était l'image du Paradis."

Jésus, abaissant son regard qui voit tout sur cette foule recueillie qui l'adorait en silence, dit:

"Ils n'y sont pas tous. Il y manque l'âne et le boeuf qui m'ont réchauffé de leur haleine quand j'étais petit et les agneaux qui sont venus avec les bergers."

Et l'âne et le boeuf arrivèrent vite: car ils étaient à la porte, attendant leur tour. Et Jésus les caressa en souriant, car c'était le soir de Noël et Jésus se souvenait de la crèche. Voilà pourquoi il y a des animaux au ciel; tous les animaux qui sont aimés des braves gens vont en Paradis, depuis que Jésus a accepté de les caresser. Mes amis, il faut aimer les chiens, les chats, les boeufs et toutes les bêtes.

Jean QUERCY.

LE GOUVERNEMENT PROVISOIRE ET L'ANNEXION AU CANADA DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Conférence de M. Guillaume Charette devant le Cercle Lavérendrye de l'A.C.J.C.

(Suite)

Le mouvement des Métis à la Rivière-Rouge était commencé. C'est quelques jours plus tard, le 10 octobre, qu'eut lieu la première assemblée publique, chez Benjamin Nault, et le lendemain, le 11 octobre, Riel, accompagné de seize hommes non armés, posait le premier acte de résistance à l'empiètement du Canada sur les Territoires de l'Ouest en donnant ordre aux arpenteurs d'arrêter leurs travaux. Le Colonel Dennis, qui dirigeait ces travaux, voulut protester; mais Riel et J.-B. Ritchot mirent le pied sur les chaînes d'arpentage, et voyant que les Métis étaient décidés, les Canadiens plièrent bagage et retournèrent au Fort Garry. Ceci se passait sur une terre d'André Nault, à l'emplacement de la ferme du Collège Agricole d'aujourd'hui.

Le lendemain, le 12 octobre, le Colonel Dennis fit une plainte devant le Conseil d'Assiniboia, qui la référa à deux juges de paix: M. Cowan, le bourgeois du fort et M. Robert Goulet. Ils sommèrent Louis Riel de répondre à la plainte de Dennis. Riel répondit sans broncher que Dennis était sans autorité dans le pays et qu'il n'avait pas le droit d'arpenter sans la permission expresse des habitants.

Comme l'on ne put lui faire entendre raison, selon l'expression du Colonel Dennis, ce même Dennis fit tout ce qu'il put pour faire revenir le chef métis sur sa détermination. Il alla jusqu'à demander l'intervention du P. Lestanc, qui dirigeait le diocèse en l'absence de Mgr Taché. Le bon Père serait tombé dans le panneau, sans l'avis perspicace de l'abbé Georges Dugas. Tout fut inutile, Riel était inébranlable.

Après ce premier acte de résistance posé, les assemblées se succédèrent. Les Métis français se réunirent plus souvent en assemblée, toujours guidés par Louis Riel qui avait l'appui moral du R. P. Ritchot, curé de Saint-Norbert.

Le 19 au matin on apprend que McDougall, nommé prématurément lieutenant-gouverneur, en route pour le Fort Garry, arrive à Pembina. Les Métis prennent la détermination d'empêcher cet empiètement nouveau et plus dangereux en fait que les précédents puisque son entrée au pays eût entraîné des conflits entre deux autorités dont l'une était nécessairement illégale. En conséquence, le soir du même jour, 19 octobre, ils se réunissent en assemblée chez Baptiste Nault. Fidèles à leur coutume immémoriale dans le danger, ils forment un Conseil de Protection que l'on nomma Comité National, avec Johnny Bruce comme président et Louis Riel secrétaire.

Le premier acte du Comité est de rédiger une lettre que Louis Riel et J.-B. Ritchot porteront à McDougall, lui défendant de mettre le pied sur le Territoire du Nord-Ouest; 2o. Deux hommes sont chargés d'aller surveiller les principales routes: l'un, Benjamin Nault, à la Pointe à la Saline (Aubigny); l'autre, Baptiste Nault, à la Rivière aux Gratias (Morris); 3o. André Nault est chargé de construire une barrière sur le chemin de Pembina, près de la rivière Sale, lequel chemin était la route directe de Pembina à Fort Garry. Le lendemain, 20 octobre, Riel, Ritchot, Benjamin et Baptiste Nault partent pour leurs missions respectives.

Le 20 octobre, Riel envoie Ritchot remettre la lettre à McDougall, lorsque ce dernier veut franchir la frontière. McDougall en prend connaissance et retourne camper chez un nommé Boisvert, à trois milles en haut de Pembina. André Nault fait construire, le 21 octobre, sa barrière près de la rivière Sale. Le 22 octobre, André Nault rassemble une quarantaine d'hommes armés qui montent la garde à la barrière et surveillent toutes les routes allant au Fort Garry: le pays est désormais fermé à l'envahisseur et le Canada considéré une menace comme l'avaient été, tant de fois, les tribus sauvages ennemies des Métis.

Le 25 octobre, le Conseil d'Assiniboia se réunit et fait venir Bruce et Riel pour leur demander la raison de leur prise d'armes. Louis Riel, qui seul adresse la parole, déclare qu'il s'oppose au nom de la population métisse à tout gouvernement venant du Canada sans que le pays soit consulté à ce sujet, qu'il est satisfait du gouvernement de la Baie d'Hudson, qu'il n'en veut pas d'autre et qu'il est déterminé à empêcher McDougall d'entrer dans la colonie.

Le Conseil, voyant qu'il ne pouvait rien obtenir de lui, passe la résolution suivante: "Que William Dease et Goulet rassemblent autant de Métis qu'ils "pourront, qu'ils se rendent avec eux "auprès du parti qui s'oppose à l'entrée de McDougall et tâchent d'obtenir, si possible, leur dispersion d'une "manière paisible; que Dease fasse "rapport de sa mission le jeudi suivant, 28 octobre."

Bruce et Riel s'étant retirés de la salle de délibérations, le Conseil d'Assiniboia, trouve-t-on dans ses minutes, "continua de s'occuper du sujet et discuta l'opportunité d'appeler sous les "armes une force armée afin d'aller à "la rencontre de McDougall et de le "protéger, mais comme l'on constata "que les troupes devaient surtout être "levées parmi la population de langue "anglaise et qu'elles auraient pour "effet de faire venir en collision des "sections de peuple qui, quoique ayant "vécu dans une harmonie comparative, "différaient tellement au point de vue "de la race, du langage, de la religion "et des coutumes, qu'un commencement d'hostilité entre elles aurait "pour effet de les entraîner, ainsi que "les sauvages des alentours, dans une "lutte opiniâtre et sanglante, le Conseil d'Assiniboia en vint à la conclusion que sans l'aide de troupes régulières, il serait à peine justifiable dans "les circonstances de tenter une entreprise qui pourrait avoir de funestes "conséquences pour le pays."

Le 26 octobre a lieu l'assemblée des deux fractions du parti français. Riel et Dease s'étaient entendus pour se réunir à la rivière Sale. Ils devaient prendre le vote des deux partis: celui de Riel s'opposant à l'entrée de McDougall sans garanties préalables et celui de Dease voulant le laisser entrer et traiter ensuite avec lui. L'entente était que tous devaient s'incliner devant la majorité. Le vote étant pris par têtes, le parti de Riel, plus nombreux, gagna. Dease et les siens, selon le "British Fair Play", ayant perdu au vote, refusèrent de les suivre et s'en allèrent. Cette scission finale des deux groupes français causera des épisodes fâcheux dans la suite.

Le jour de la Toussaint au matin le jeune Provencher, secrétaire de McDougall, neveu de Mgr Provencher, de vénérée et sainte mémoire, et choisi spécialement par Ottawa à cause de cette parenté que l'on croyait de nature à influencer les Métis, arriva à la barrière. Arrêté par les Métis, il fut conduit au presbytère et condamné à entendre la grand'messe, où il se fit remarquer par sa dévotion. Cette arrestation fut le premier acte d'Ambroise-Dydime Lépine qui, arrivé la veille de Fort Pitt, où il était allé au service de la mission, venait offrir ses services aux siens et à sa patrie menacée. L'on verra par la suite comme il sut mériter de la cause pour laquelle il n'hésita pas à offrir sa vie plus tard. Après la messe, Provencher eut une entrevue avec Riel et ses conseillers. Ceux-ci lui expliquèrent la situation et les raisons pour lesquelles ils ne voulaient pas laisser entrer McDougall.

Dans l'après-midi, le Capitaine Cameron, compagnon de McDougall, arriva à la barrière. Malgré son attitude martiale et sa voix de stentor qui commanda: "Take away that blasted fence and clear the road!", personne ne perdit connaissance. Benjamin Nault et Baptiste Ritchot saisirent ses chevaux par la bride, le firent descendre et l'emmenèrent chez Bellefeuille pour attendre la décision de Louis Riel. Cameron et Provencher furent le soir même reconduits à Pembina par une escorte d'une vingtaine d'hommes sous les ordres de Lépine. Riel chargea Lépine de signifier une seconde fois à McDougall, qui se trouvait dans le fort Pembina, de se retirer du territoire britannique.

Le soir, Lépine, son escorte et ses prisonniers campèrent à la Rivière aux Gratias, où Cameron subit l'humiliation d'être désarmé. Le lendemain, 2 novembre, ils arrivèrent de bonne heure au fort Pembina, artère en deçà de la frontière. Lépine, sans s'occuper du danger de pénétrer dans le fort, fait son entrée à la tête de ses hommes et somme McDougall de repasser la frontière. McDougall proteste de sa dignité de lieutenant-gouverneur, disant que l'on n'avait pas le droit de le traiter de la sorte. Lépine lui dit tout court: "Je suis les ordres de mon chef. Je n'ai pas de compte à vous rendre, et si demain à neuf heures vous êtes encore ici, je ne réponds de rien."

Le 3 novembre Lépine répète son ordre à McDougall. William Hallett, un fier à bras que nous avons déjà rencontré, voulut faire l'homme. Toussaint Lucier, le Samson des Métis, le prend et l'attache à une roue de charette. Devant cet argument, McDougall et ses gens attellent et retournent chez Boisvert. Dans leur empressement ils avaient oublié un cheval, et Cameron demanda très poliment à Lépine la permission de retourner le chercher; ce qui lui fut accordé, vu qu'il se montrait bon garçon.

Le parti canadien, qui s'était constamment montré hostile au gouvernement de la Cie de la Baie d'Hudson, avait plusieurs fois, depuis l'arrivée de McDougall, montré le désir de s'emparer du fort Garry afin d'y installer le nouveau maître du pays. McDougall entretenait des relations avec ce parti, renforcé maintenant par celui de Dease. C'était dans le but d'opérer une jonction avec ceux-là que Cameron voulait se rendre au fort. De leur côté, Schultz, Dennis, Mair, Snow, Scott, Dease et Bown faisaient tout pour soulever la population contre Riel et faire entrer le pseudo gouverneur. L'on comprend leur dépit devant ces échecs.

A mesure que la situation se dessinait, Riel se rendait compte qu'il avait entrepris une affaire sérieuse. Il connaissait l'importance du fort Garry comme point stratégique, de même qu'il était parfaitement au courant des velléités du parti adverse de s'en emparer. Tandis que Lépine se débrouillait avantageusement à Pembina, ses compatriotes ne restaient pas inactifs à Saint-Norbert et Saint-Vital. Riel se gagnait chaque jour des adhérents: les gens de la Prairie du Cheval Blanc s'étaient joints à leurs frères de la "Grande Rivière".

Le 31 octobre au soir, Riel réunit son conseil où l'opportunité de s'emparer du Fort Garry fut discutée. Pendant les délibérations, un messager apporte une lettre de McTavish demandant à Riel d'aller occuper le fort avant que ce soit fait par l'autre parti. McTavish, en effet, se sentait plus en sûreté avec les Français dans le fort qu'avec les Canadiens. Il faisait montre d'une passivité bonasse à l'égard du parti de Riel, mais tout en s'efforçant de se conserver les bonnes grâces de l'autre parti. Il ménageait la chèvre et le chou. McTavish et le bourgeois Cowan, en effet, avaient examiné la possibilité de défendre le fort, et, après en être venus à la conclusion qu'ils n'avaient pas un effectif suffisant pour le défendre contre les ennemis de Riel et surtout contre les gens de Riel, pris entre deux feux, puisque le fort allait tomber dans les mains de l'un ou de l'autre parti, ils avaient préféré faire appel en sous-main à leurs vieux amis les Métis français.

A cette nouvelle, attendue d'ailleurs, Riel et le Comité National prennent la résolution d'aller occuper le fort le lendemain. Or le 1er novembre, n'étant pas prêts assez tôt et ne croyant pas prudent de faire une entrée de nuit, ils remirent la partie au 2. On envoya donc un messager pour s'informer de ce qui se passait au fort. McTavish dit, en son français, à ce messager de Riel: "Qu'est-ce que fait Riel qui vient pas prendre le fort?" Le 2, André Nault part en avant avec une vingtaine d'hommes seulement; les autres suivent par pelotons séparés à intervalles. Le soir, Riel était dans le fort avec 120 hommes. Avant d'entrer, François Marion avait été envoyé en reconnaissance, au cas où l'autre parti les aurait devancés. Cette prudence fut judicieuse puisque, à peine après avoir assigné à chacun son poste, André Nault vit venir Schultz avec un parti d'hommes armés.

Une fois dans le fort, Riel s'occupa d'assurer sa situation en s'efforçant de rallier à lui les autres factions de la population, principalement la partie anglaise du bas de la colonie.

Le 6 novembre, il envoie des invitations demandant aux Anglais, qui étaient alors en minorité, de nommer douze délégués qui devront rencontrer douze délégués français dans une convention le 16 novembre, à la salle du tribunal. Au jour fixé, Riel et onze délégués français se rencontrent avec Thomas Bunn et onze délégués anglais.

A l'arrivée des Anglais, douze salves de canon sont tirées pour les saluer, et douze autres pour les Français. Cette démonstration n'est pas comprise par les premiers; ils cherchent la raison d'un déploiement d'armes à feu et sont rassurés par Riel. Les Anglais demandent l'élection d'un autre président et d'un autre secrétaire. La nécessité d'avoir ces deux officiers bilingues régla la question et il n'y eut pas de changement.

Les Anglais ne paraissaient pas alors bien disposés envers les Français. La raison en est que Schultz les avait trompés sur une question banale d'affaires. Les Métis avaient arrêté un convoi venant de Saint-Paul parce que McDougall y avait inclu ses bagages. Des armes et des munitions ayant été trouvées dans ce bagage, les Métis crurent prudent de saisir tout le convoi pour le visiter, et avant que l'inventaire fût terminé, Schultz dit aux marchands que Riel voulait garder leurs marchandises et était un tyran. Riel fit remettre à qui de droit tout ce qui n'appartenait pas à McDougall, après avoir expliqué le pourquoi de la saisie. Dans cette saisie se trouvait une lettre de McDougall à McTavish.

La convention siégea trois jours sans arriver à grand'chose de pratique. Les Anglais soulevaient mille et une objections futiles. Les Français firent entendre clairement qu'ils ne consentaient pas à être vendus et que, se considérant menacés, ils tenaient McDougall comme étranger et ennemi du pays avant que la Reine eût parlé.

Pendant les délibérations du 16, un M. Hargrave apporta une lettre que les adversaires de Riel avaient arrachée presque de force à McTavish malade. Cette lettre semblait protester contre l'occupation du fort par les Français, mais finissait en disant: "que de cette assemblée et de ses décisions pouvait venir un bien incalculable". McTavish redoutait une lutte armée entre Français et Anglais. Unissons-nous, dit Riel, le mal redouté n'aura pas lieu.

"Nous nous rebellons contre la Cie qui nous vend et veut nous livrer, et contre le Canada, qui veut nous acheter, mais nous ne nous rebellons pas contre la suprématie anglaise qui n'a pas encore donné son approbation au transfert définitif de ce pays. Nous reconnaissons le gouvernement d'Assiniboia en autant qu'il existe."

Le Conseil d'Assiniboia ne siégeait plus depuis le 25 octobre. McDougall avait reçu l'ordre de McTavish, dans une lettre datée du 9 novembre, de retourner au Canada. McTavish avait répondu au Parti Canadien qui lui demandait de proclamer McDougall lieutenant-gouverneur que le transfert n'était pas encore opéré par la Couronne et que le Conseil d'Assiniboia, qui n'avait pas encore abdiqué, était l'autorité légitime du pays.

Nous avons vu la Convention en session du 16 au 18, mais aucun résultat ne parait encore s'annoncer. Les Anglais disent: "Laissons entrer le gouverneur canadien, et s'il ne nous accorde pas ce que nous voulons tous, nous le mettrons nous-mêmes hors du pays". Les Français répondent que ce plan est dangereux parce qu'une fois établi, McDougall ne pourrait être facilement repoussé sans rébellion. Pour les Français, la question se tranchait en deux points: 1o. Le Canada n'a aucun droit à ce pays-ci; 2o. Nous voulons négocier avec lui avant d'entrer dans la Confédération.

Le 19 novembre la Cie de la Baie d'Hudson rétrocéda à la Reine ses droits sur le Nord-Ouest et le Conseil d'Assiniboia, qui tenait ses pouvoirs uniquement de la Baie d'Hudson, était donc sans vertu légale et en loi n'existait plus. Le pays revenait dès ce moment à l'Angleterre, comme colonie directe, et n'étant pas une partie intégrale du Royaume Uni, n'étant pas non plus une colonie autonome comme le Canada, se trouvait sans gouverneur, sans députés, en un mot sans gouvernement.

(A suivre)

BAVARDAGE ET COQUETTERIE

Benjamin, qui est bien le prince des pince-sans-rire, a résolu définitivement la question de savoir "pourquoi les femmes parlent plus que les hommes" et voici la solution qu'il nous propose, dans sa pétillante chronique de "La femme et l'enfant":

Vous avez peut-être vu, dans un journal du matin, qu'un avisé chroniqueur avait eu l'idée de remplir les loisirs de ses vacances par une petite enquête sur "la loquacité des femmes".

Le fait n'est effectivement contesté par personne: les femmes sont plus bavardes que les hommes. Mais personne jusqu'ici ne me semble avoir trouvé la véritable explication de ce fait. J'entreprends donc, tout uniment, de vous fournir aujourd'hui la solution décisive et définitive.

Ecartons d'abord tout ce qui est puéril.

D'aucuns ont allégué que les femmes parlent davantage que les hommes parce que, ayant les cordes vocales plus courtes, elles ont moins d'effort à faire. Les enfants, eux aussi, sont bavards, parce qu'ils n'ont pas à se fatiguer pour émettre des sons. Les hommes, au contraire, principalement ceux qui ont des voix graves, les basses, sont réduits à se donner beaucoup de mal pour soutenir une conversation. Sans doute est-ce pour le même motif que l'oiseau chante et que la baleine est muette?

A côté de ces physiologistes fantaisistes, il y a aussi des psychologues misogynes (ennemis des femmes) qui prétendent tout bonnement que si les femmes sont bavardes, c'est justement parce qu'elles n'ont rien à dire et que leur pensée n'existe pas. Tout étant superficiel chez elles, elles n'ont point de difficultés à l'exprimer.

Ceci n'est pas plus sérieux que cela.

Je voudrais d'abord que nous nous entendions sur le sens du mot "bavard" ou "bavarde".

Un orateur qui fait un discours, un homme d'affaires qui explique une affaire, une maîtresse de maison qui fait une commande ou attrape sa bonne sont des gens qui parlent et même qui peuvent parler beaucoup: ce ne sont pas des bavards. Un dineur qui, à table, raconte une anecdote, une dame en visite qui rapporte un potin, sont-ils des bavards? Oui.

Où est la différence? Les premiers parlent dans un but pratique. Les seconds parlent sans but déterminé, uniquement pour le plaisir de parler.

Voilà donc la définition: bavarder, c'est parler pour parler.

Est-ce tout? Remarquons que le plus anecdotier des hommes et la plus potinière des femmes ne parlent jamais tout seuls: il leur faut un auditoire. Attention: ce n'est pas le plaisir de parler qui domine chez le bavard, mais le plaisir d'être écouté. On parle pour plaire, pour briller, pour fixer sur soi l'attention. Les hommes que l'on appelle des causeurs sont précisément ceux pour qui ces succès d'esprit à table ou dans un salon sont une griserie. Ce qui domine, chez le bavard, c'est le besoin de se faire valoir: reconnaissez donc là une forme de la coquetterie. Alors?

La plupart des hommes occupés de leurs affaires, préoccupés de leurs ambitions ou de leurs soucis d'argent, n'ont ni le loisir ni le moyen de se mettre ainsi en étalage au milieu d'un salon ou d'une salle à manger. Les femmes, elles, sont toute la journée en représentation. Elles ont presque toutes leurs pensées absorbées par leur toilette, leur visage, leurs manières. Elles sont uniquement soucieuses de l'impression qu'elles peuvent produire sur autrui. Comment donc négligeraient-elles ce moyen de plaire qu'est l'usage de la parole, où elles peuvent à la fois déployer le charme de leur voix et de leur esprit? Elles bavardent comme elles se mettent du rouge...

Et "voilà pourquoi votre fille est muette", comme dit Molière. Si l'argumentation de Benjamin ne vous a pas convaincus, elle aura, du moins, l'heureux résultat de vous avoir récréés un instant.

Réflexions sur la mode

A propos des modes, parfois indécentes et parfois ridicules, auxquelles tant de femmes se croient obligées de se conformer, on rappelle fort à propos qu'une femme de goût sait très bien se passer de la mode quand la mode ne lui plait pas.

"Ce qui distingue, a-t-on écrit, la Parisienne — il y a longtemps que Jean-Jacques l'a dit, — c'est qu'elle domine la mode. Elle rit des mots d'ordre et ne cède pas aux engouements. L'Allemande ou l'Anglaise aura beau prendre ses nippes en France, elle n'aura jamais cette libre et fière allure.

"Tenez, avant-hier, une voix, partie on ne sait d'où, disait aux femmes:

"— On ne porte plus la bête de saint Antoine; c'est le tour du fer à cheval.

"Hier, cette même voix, la voix de l'anonyme, le grand On féminin, reprenait:

"— On ne porte plus le fer à cheval; c'est le tour de la boucle d'argent plantée sur le derrière.

"L'Allemande, pour suivre le mouvement, arborait la boucle à la place indiquée, comme elle avait porté la veille le fer à cheval obligatoire et la petite queue en cor de chasse.

"La Parisienne, elle, ne consulte que son goût. Si la boucle lui plaisait, elle prenait la bouche; sinon, elle s'en passait. Elle l'acceptait, elle ne la subissait pas."

Ces lignes ont paru dans le numéro du "Voltaire" du 24 octobre 1883 et elles étaient signées Sergine.

Mais savez-vous quel chroniqueur se cachait sous ce pseudonyme?

C'était celui d'un jeune journaliste venu de Lorraine et qui avait 23 ans. Il devait être plus tard un grand avocat, un grand homme politique. Il devait être aussi président de la République, puis président du Conseil... et il l'est encore. Sergine, c'était M. Raymond Poincaré!

CHRONIQUE

Page Féminine

Contre cette ardeur des femmes à chercher la science, fut-ce d'un enseignement suspect à leur foi, il n'est qu'un remède: offrir aux femmes un enseignement qui leur donne la science, en respectant, en fortifiant cette foi. ETIENNE LAMY.

Rôle social de la musique

A la dernière réunion de la *Ligue des Demoiselles de Langue Française*, Mlle Paule Saint-Amant a fait une causerie dont nous extrayons le passage suivant:

Si l'harmonie est dans tout, n'est-ce pas une indication du rôle providentiel que cet art divin peut jouer dans l'élévation et le perfectionnement de toutes nos vies — surtout dans une vie de jeune fille. Il est tant de moments que l'on peut dérober à la futilité ordinaire de longues soirées sans but; pourquoi n'en pas profiter pour développer sa propre valeur artistique, tout en charmant agréablement et sérieusement ses loisirs, en embellissant sa vie d'un délassement choisi. Et puis, n'en doutez pas, vous serez ravies de la note de gaieté, de distinction et de bonheur que cela apportera dans votre vie, note qui se répercutera aussi dans votre entourage.

La jeune fille semble avoir comme apanage ces trois mots magiques: harmonie, beauté, bonté. N'est-ce pas à elle, en effet, que reviennent la tâche douce et l'honneur de maintenir joyeux, illuminé et plein de chansons le nid où chantent et pleurent tour à tour joies et peines familiales? Quelle douce fierté que d'être à la maison des créatrices d'harmonie et de beauté!

Je lisais quelque part ces paroles adressées aux jeunes filles: "Soyez bonnes, mesdemoiselles, pour ceux qui vous entourent, et pour l'être assez, il ne faut pas avoir peur de l'être trop. La bonté se caractérise expansive, communicative. Elle est le rayonnement, la vibration d'une âme aimante." Il en coûte parfois à notre nature égoïste, mais souvenons-nous qu'"il ne suffit pas d'estimer le bien et d'en concevoir la beauté, il faut le pratiquer".

Et puis, il est tant de manières de faire le bonheur des siens! Avez-vous jamais éprouvé combien, dans la famille, la musique est génératrice d'entrain joyeux? Combien de soirs, celles qui se seront donné la peine de cultiver cet art précieux n'auront-elles pas la joie de voir, grâce à elles, toute la famille réunie pour ces veillées belles et uniques, où chacun y va de sa petite chanson, où les rires fusent clairs et gais; ces veillées attachantes qui laissent aux coeurs des souvenirs si radieux.

Mais pour que la musique remplisse bien son but, surtout chez nous, Canadiens français, il faut s'attacher à la belle musique. Tous ceux qui aiment la beauté ont protesté et protestent encore contre cette invasion barbare qu'est le "Jazz", charabia tintamarresque qui atrophie le goût et gâte les talents.

Liguons-nous, mesdemoiselles, pour bannir de chez nous cette déformation de l'harmonie. Soyons les amantes passionnées de la vraie beauté. Faisons aussi chanter les belles chansons où se prolonge la vigoureuse pensée française; les chansons qui développent le goût et font aimer la langue. Ici, le rôle à jouer est tout indiqué pour les demoiselles de la Ligue: travailler à entraver ce snobisme anglicisant, cet américanisme qui envahit les salons les plus choisis; mettre fin à cette immigration indésirable. On a fait aux Canadiens français le compliment d'être un peuple excessivement musical. C'est à nous qu'il revient ici, dans l'Ouest surtout, de maintenir ces dispositions, de les affiner, d'endiguer ce flot anglicisateur qui monte, et de faire de la musique non seulement une oeuvre agréable pour soi, mais de la hausser à un rôle national.

Paule SAINT-AMANT.

Le soir... avant de se coucher

Un soir, dans la tranquillité de votre chambre, passez minutieusement en revue chacune des conversations de votre journée; essayez de vous rappeler de qui vous avez parlé et ce que vous avez dit; puis, dressez votre bilan.

De qui avez-vous parlé en bien? De combien, au contraire, avez-vous parlé en mal?

Renouvelez, chaque soir, durant une semaine, le même examen de conscience. Vous serez effrayé, peut-être, du nombre de vos critiques désobligeantes à l'adresse de l'autorité, de vos médisances, de vos épigrammes peu charitables, de vos paroles indiscrètes ou frivoles; mais vraisemblablement vous serez stupéfait du petit nombre de personnes dont vous aurez dit du bien, j'entends du bien tout de bon et non de ce bien qui sert de palliatif ou de préface à une critique que vous sentez trop acerbe pour être acceptée sans précaution oratoire.

Vous apprendrez aussi à mesurer la vigilance, que suppose la perfection impeccable de la parole: "Si qui in verbo non offendit, perfectus est vir. Celui qui ne pèche pas en paroles est un homme parfait."

Cardinal MERCIER.

QUAND LES FEMMES AURONT DES POCHES

On parlait féminisme. Son avenir, la nécessité d'inscrire cette revendication dans les programmes électoraux. Une dame, de celles qu'on cite pour leur élégance, prit la parole en ces termes "Non, nous ne sommes pas mûres pour le libre exercice de nos droits..."

Comme les uns se récriaient par politesse, d'autres par conviction, elle s'expliqua: "La preuve, dit-elle, c'est que nous n'avons pas de poche. Mon mari a cinq poches dans son veston, trois à son pantalon, cinq à son pardessus, en tout treize. Je n'en ai pas une. Les vieilles dames fouillent parfois encore dans une "profonde", sous la jupe. Moi, je n'ai droit à rien. Je traine un sac. Je suis un portefaix. Rien de plus incommode! Dans une civilisation rapide et mobile, on a besoin de ses mains. Le sac est absurde. Eh bien! toutes, nous nous plions à cette hérésie. Personne ne nous l'impose... Dès lors, comment espérer que les femmes auront jamais une autorité sérieuse... Ce ne sont pas les hommes pourtant qui nous empêchent d'avoir des poches", et, parlant d'abondance, l'élégante ajouta: "J'ai, pour ma part, essayé de réagir... Des poches doivent déparer un vêtement, soit! J'ai voulu porter une aumônière, vous savez, la jolie bourse que nos aïeules s'attachaient à la ceinture. C'était pratique. On avait les mains libres. Ah! ouiche! c'est juste si on ne me montrait pas du doigt. Mon couturier a jeté les hauts cris. Les femmes n'arriveront jamais à rien, parce qu'il y a, d'un côté, les droits de l'homme et du citoyen, et, de l'autre, les droits de la femme et du couturier... Ce dernier triomphe toujours. Il s'impose par ses modèles, du haut en bas de la société... Je croirai à l'avenir politique des femmes le jour où nous aurons des poches. Pas avant!"

Je livre ces réflexions d'une élégante aux méditations de ceux qui rêvent de réaliser le bonheur sur terre par la revision de la Constitution.

Louis FOREST.

Ce qu'on ne regrette pas

Il ya dix choses qu'on ne regrette jamais, savoir:

D'avoir fait du bien à tous.

De n'avoir dit du mal de personne.

D'avoir écouté avant de juger.

D'avoir réfléchi avant de parler.

D'avoir tenu sa langue en bride.

De s'être montré bon envers les affligés.

D'avoir demandé pardon de ses torts.

D'avoir usé de patience envers tous.

D'avoir refusé de prêter l'oreille aux rapporteurs.

De n'avoir pas ajouté foi aux faux rapports.

"La joie de connaître"

A la séance solennelle des cinq Académies, M. Pierre Termier, le savant catholique, membre de l'académie des sciences, a prononcé un discours d'une haute élévation, qui a été le gros succès littéraire de cette séance. L'éminent géologue a parlé de "la joie de connaître" avec des accents dignes de ceux dont Pasteur fit jadis retentir la Coupole. Qu'on en juge par ce beau passage:

"La joie de connaître! Beaucoup de savants l'ont goûtée, quelques-uns plusieurs fois au cours de leur vie, quelques-uns même de façon durable et persistante au soir de leur vie, et ce soir, alors, a eu la douceur et l'éclat d'une radieuse soirée d'été. Elle les a, la joie de connaître, merveilleusement consolés de la misère, de la médiocrité, de l'incompréhension, de la contradiction, de la sottise hostile. Ils ont souvent paru pauvres, chétifs, souffreteux, un peu fous, méprisables; on les raillait, on les plaignait, mais leur âme était illuminée et joyeuse; qu'importe d'être dans la gêne, d'être incompris, d'être obscur, quand on vit dans la gloire, dans le rayonnement de la grande gloire qui se lève, là-bas, à l'horizon?"

RECETTES

Carré de veau à la crème

Faire revenir un morceau de veau à rôtir dans une casserole; quand il a pris couleur, ajouter des oignons, une carotte, un bouquet garni, mouiller avec deux verres d'eau, sel, poivre; couvrir et laisser cuire à petit feu, pendant trois heures. Quand la cuisson est achevée, le jus doit être court. Retirer les oignons, la carotte, le bouquet garni, et arroser le veau avec un quart de pinte de crème fraîche épaisse. Laisser chauffer sans bouillir et servir aussitôt le veau recouvert par la sauce.

Riz à la mode de Vendée

Faire revenir, dans une grande casserole, quatre cuillerées à bouche de riz avec une noix de bon beurre. Quand le riz commence à prendre une teinte légèrement dorée, le mouiller avec trois pintes de lait. Ajouter quinze morceaux de sucre et laisser bouillir à petit feu pendant cinq ou six heures, jusqu'à ce que le riz et le lait soient devenus d'un jaune orange, et forment une sorte de crème onctueuse. Pendant la cuisson, ne pas remuer le riz dans la casserole, ce qui aurait pour effet de le faire brûler et s'attacher au fond. Quand il a atteint le degré de cuisson précédemment indiqué, le retirer du feu, le verser dans un plat creux, le laisser tiédir, y casser alors trois ou quatre oeufs et bien les mélanger avec le riz. Beurrer un plat allant au four, y verser le mélange, saupoudrer de sucre en poudre et faire prendre au four, de façon que le sucre du dessus se caramélise un peu. Servir chaud ou froid.

PETITS CONSEILS

Le pétrole et les lampes

Lorsque les appareils dont on se sert pour le pétrole et l'essence ne sont pas parfaits, on risque fort des accidents. Il faut se souvenir que les lampes doivent toujours être bien pleines et hermétiquement fermées. Que les bidons de provision doivent être placés loin de tout feu, de tout flambeau; que les lampes ne doivent jamais être préparées le soir à la lumière; qu'un récipient contenant de l'ammoniaque, placé auprès des bidons à pétrole neutraliserait l'effet de ceux-ci s'ils éclataient, car il éclaterait lui-même et ses vapeurs empêcheraient le pétrole de brûler, et qu'il ne faut pas jeter d'eau sur le pétrole enflammé, mais plutôt des cendres, du sable, de la farine.

Si une lampe mal fermée prend feu, le mieux est de s'éloigner et de la laisser brûler jusqu'à extinction, si elle est placée de façon à ne pas communiquer le feu à ce qui l'entoure. Dans le cas contraire, on jette de loin sur elles des couvertures humides sous lesquelles la flamme finit par s'étouffer.

Pâte pour fourneau de cuisine

Le fourneau de cuisine demande un entretien journalier. On emploie généralement la mine de plomb à cet objet, mais elle ne suffit pas pour préserver le fourneau de la rouille et tache, au frottement ou au toucher, les tabliers ou les mains. Parmi les pâtes toutes préparées que l'on trouve dans le commerce, quelques-unes sont excellentes mais d'un prix assez élevé à la longue.

En voici une que l'on peut préparer soi-même. Elle se compose de: savon de Marseille râpé, une demi-livre; résine en poudre, un quart de livre; eau de pluie, deux pintes.

On fait fondre la résine et le savon dans l'eau sur le feu, en remuant sans discontinuer. Quand le mélange est complet, on y ajoute, toujours en remuant, de la mine de plomb en quantité suffisante pour obtenir la coloration noire. On met en pots bouchés et on conserve. Les quantités données plus haut suffisent à entretenir un grand fourneau pendant un an.

L'EVANGILE

Dimanche dans l'octave de Noël

(S. Luc, II, 33-40)

En ce temps-là, le père et la mère de Jésus étaient dans l'admiration des choses qu'on disait de lui. Siméon les bénit, et dit à Marie sa mère: Cet enfant que vous voyez est établi pour la ruine et pour la résurrection de plusieurs en Israël, et il sera en butte à la contradiction des hommes (et votre âme même sera percée d'un glaive), afin que les secrètes pensées du coeur de plusieurs soient révélées. Il y avait aussi à Jérusalem une prophétesse nommée Anne, fille de Phanuel, de la tribu d'Aser. Elle était fort avancée en âge, et après avoir vécu sept ans avec son mari, qu'elle avait épousé étant vierge, elle était demeurée veuve jusqu'à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Elle ne sortait point du temple, et elle servait Dieu nuit et jour dans les jeûnes et dans les prières. Cette femme, étant survenue à la même heure, se mit à louer le Seigneur et à parler de cet enfant à tous ceux qui attendaient la rédemption d'Israël. Quand ils eurent accompli tout ce qui était ordonné par la loi du Seigneur, ils s'en retournèrent en Galilée, à Nazareth, ville dans laquelle ils demeuraient. Cependant l'enfant croissait et se fortifiait, rempli de sagesse, et la grâce de Dieu était en lui.

Calendrier de la semaine

Jeudi 27 décembre — S. Jean.
Vendredi 28 — SS. Innocents.
Samedi 29 — S. Thomas de Cantorbéry.
Dimanche 30 — Dimanche dans l'octave de Noël.
Lundi 31 — S. Sylvestre.
Mardi 1er janvier — Circoncision de Notre-Seigneur.
Mercredi 2 — Très Saint Nom de Jésus.

A LIRE ET A FAIRE LIRE

Cinq brochures de M. l'abbé J.-Ad. Sabourin, D.D., chancelier du diocèse de Saint-Boniface

Les Parents, l'Eglise et l'Etat dans leurs rapports avec l'Ecole (pages 1 à 34): 15 sous.

Le Spiritisme (pages 35 à 72): 25 sous.

Précis de l'Histoire des Ruthènes et de leurs relations avec les Polonais et avec Rome (pages 73 à 120): 35 sous.

En face de la Persécution scolaire au Manitoba (pages 121 à 150): 20 sous.

L'Apostolat à l'Ecole primaire (pages 151 à 177): 25 sous.

Les cinq brochures: $1.00.

En vente à la "Liberté".



Feuilleton de "La Liberté"

MON MARI

par Jules Pravieux

Numéro 19

L'état de convalescence est assurément le plus agréable qui soit. On se sent ressusciter lentement, doucement. C'est une seconde naissance. Il semblerait qu'on n'ait pas encore connu la vie, que le don vienne de vous en être fait, que tout soit oublié de vos tristesses d'autrefois, que le bonheur vous arrive dans la joie d'un renouneau. Autour de vous, c'est une conspiration pour vous rendre heureuse: tous les visages vous sourient, tout le monde vous aime et vous aimez tout le monde.

J'avais, moi, des raisons très spéciales de trouver que la vie était bonne. Loin de sa mère, Désiré s'affirmait un tout autre homme. Sa vraie nature, comprimée par la tutelle despotique de sa mère, osait enfin se manifester. Il pouvait me montrer son coeur, sans demander l'autorisation à madame sa mère, qui n'était plus là pour contrôler ses sentiments, pour en prendre ombrage. Il apparaissait ce que vraiment il était, une âme faible, influençable, comme on dit, capable d'aimer, mais qui ne connaîtrait jamais la grande passion.

Les câlineries, les cajoleries qui sont la menue monnaie de la tendresse, il savait les prodiguer. Peu à peu, il dépouillait cet égoïsme d'enfant gâté que sa mère entretenait en lui par ce culte d'idolâtrie qu'elle rendait à son fils. Il se désemmaillotait. Ce n'était plus le beau poupon d'autrefois, charmant sans doute, mais dont les grâces n'étaient plus de saison pour un homme de vingt-cinq ans; c'était un bon mari, point sentimental, point romanesque, toujours positif dans ses goûts. De m'avoir vue pendant de longs jours me débattre contre un mal qui pouvait bel et bien m'emporter, avait, j'en suis sûre, beaucoup contribué à me l'attacher. On aime mieux ce qu'on a failli perdre. Peu s'en était fallu que je ne fisse de lui un veuf! Ses émotions, ses inquiétudes m'avaient, pour ainsi parler, rendue plus précieuse à son coeur et il m'aimait davantage parce qu'il avait souffert de mes souffrances, parce qu'il avait connu l'angoisse à cause de moi, par moi :"Ah! me disais-je, que de chemin parcouru depuis notre voyage en Suisse! Où est-il le temps où Désiré m'offrait de l'eau de mélisse pour peu que je fisse mine de lui dire que je l'aimais. De l'eau de mélisse, il n'était plus question entre nous, et on ne parlait plus d'"indigestion".

Le croirait-on? Je n'étais plus tentée de me trouver malheureuse. J'avais quelque peu réformé la conception que je me formais de la vie et de l'amour, sur la foi de mes bouquins. La vie, mais elle m'apparaissait tout autre que ne me la représentaient les livres, comme une course éperdue à l'amour! L'amour! mais je le pressentais: l'opinion que je m'en faisais encore, quelques mois auparavant, pourrait bien être fausse! L'amour, c'était pour moi, en ce temps-là, un sentiment violent, tumultueux, une rafale de l'âme. Je commençai à croire que cet amour devait être chose rare en ce monde, qu'il ne pouvait exister qu'à l'état de crise, de paroxysme, et tomber ensuite (je pensais alors aux du Tureau); qu'en tout cas, ces grandes passions n'étaient pas aussi indispensables au bonheur que je ne me l'imaginais autrefois et que les romanciers le laissaient à penser. N'en portais-je pas en moi la preuve? Assurément, notre ménage ne ressemblait pas à ces couples enfiévrés qu'on nous représente dans les livres, et pourtant j'étais heureuse: "Or ça, me disais-je, est-ce que ces romans que j'ai tant chéris, tant défendus contre papa, contre Mme Duménil, nous conteraient des balivernes? Le bonheur serait-il vraiment dans la prose, dans la paix de l'âme, dans la vie banale de tout le monde?" Ce n'était jamais sans un brisement intérieur que je me posais à moi-même ces questions; si j'éludais la réponse, c'était pour n'être point tenue de me séparer, au milieu de la route, d'une illusion, celle qui m'était le plus chère, et qui avait jusque-là charmé mon voyage.

Les nouvelles du dehors qui arrivaient jusqu'à mon fauteuil de convalescente n'étaient point pour raviver en moi le prestige des grands amours. Les du Tureau, m'apprenait-on, étaient en instance de divorce. Ceux-là, je les avais admirés, enviés: quelle fin de rêve! quel réveil! Claire Thory, qui ne passait guère de jour sans venir me voir, me déclarait:

— Ma chère, le mariage, c'est encore plus beau que je ne pensais! Vivre l'un pour l'autre, souffrir l'un pour l'autre, n'être jamais seule ni dans la joie, ni dans la tristesse...

— Ça s'appelle la lune de miel, ton état d'âme. Tâche que ça dure!

— Ne dis donc pas de pareilles choses, je t'en prie! Je suis heureuse; Jean est heureux. Pourquoi ça ne durerait-il pas toujours? Il n'y a que ce qui est violent qui passe; or, chez nous, c'est calme. Je ne cherche pas à analyser notre bonheur, de peur de le gâter. Est-ce l'amour? Est-ce de l'amitié? Je n'en sais rien, je ne veux pas le savoir, j'aime mieux n'y rien comprendre. Je n'ai aucune raison de croire que ça ne durera pas toute ma vie!

— Ainsi soit-il!

Ainsi, Claire m'avouait qu'elle était heureuse. Et pourtant, ce bonheur avait eu des commencements modestes et vraiment peu romanesques! Il était né au milieu des pilules, des cachets antidyspeptiques, il s'était allaité de prescriptions médicales, et pourtant il était robuste, il était beau! "Je finis par croire, me disais-je, que le bonheur n'a point toujours la figure d'un chevalier d'amour, d'un héros de roman, qu'il pourait bien ressembler à Désiré qui n'est ni l'un ni l'autre!"

Les semaines qui suivirent le temps de ma convalescence me furent très douces. Mon mari m'abandonnait l'administration de la petite principauté qu'était la Vignonnerie. Il était à sa façon un prince consort — un prince qu'on n'accuserait pas de rouer sa femme de coups!

— Ma biche, me répétait Hortense, tu as toutes les chances! Tu viens d'avoir une bonne petite maladie qui a failli te faire mourir. Ton mari a eu une peur bleue de te voir le planter là; alors, naturellement, il t'aime bien plus qu'auparavant. Tous les hommes sont comme ça! Quand leur femme meurt, ça dérange tellement leurs habitudes, vois-tu! Et puis, la mère couisse a décampé. Comme elle et toi, vous ne chaussez point la même pointure...

— Hortense, épargne ma belle-mère. Il me semble que je l'aime presque, depuis qu'elle n'est plus là.

— Ah! oui; moins je te vois, plus je t'aime!

— C'est un peu vrai! Mon affection pour elle est "en raison directe du carré des distances", comme dirait une demoiselle du brevet supérieur.

— Chez nous, proféra Hortense, on dit aux gens qui ne vous plaisent pas: "De loin, tu sens la rose!"

Lorsque j'avouais à Hortense que j'aimais "presque" Mme Langlois, il y avait bien une part de vérité dans mon dire. Si je ne la chérissais pas autant peut-être que mon titre de bru (le vilain mot!) m'y eût conviée, mes ressentiments contre elle se ouataient d'indulgence, de pitié! Son caractère aux arêtes un peu dures s'estompait dans le lointain et m'apparaissait, à distance, apprivoisable. Ce n'était pas de l'amour, peut-être, mais elle me faisait moins peur.

Nous recevions d'elle, plusieurs fois la semaine, des lettres débordantes de tendresse pour Zizir et qui contenaient même, — miracle de la distance! — quelques aménités à mon adresse, que Désiré s'empressait de m'offrir. L'absence n'est pas toujours le plus grand des maux, comme dit, je crois, le vieux La Fontaine, qui, sans doute, n'avait point de belle-mère.

Dans ses lettres, Mme Langlois nous renseignait très exactement sur la santé de Mme Duménil. Les dernières nouvelles étaient alarmantes. Après une période de mieux qui avait duré deux mois, les crises de suffocation, à la suite d'un rhume, étaient devenues plus fréquentes et plus douloureuses. L'état général de la malade était lamentable. Le coeur fonctionnait mal. Mme Duménil dépérissait. Les médecins de Menton ne laissaient pas ignorer que le mal était sans espoir, et, "par prudence", demandaient qu'elle fût ramenée chez elle. On n'attendait qu'une accalmie pour mettre leur conseil à exécution.

On pense dans quelle consternation me jetait la lecture de tels bulletins de santé. L'affreuse réalité se faisait jour dans mon esprit. J'allais perdre celle qui, pour moi, avait été une mère, qui m'aimait comme si j'eusse été sa fille, avec une tendresse clairvoyante et ferme, qui réalisait pour moi un idéal que j'admirais, mais dont trop souvent, hélas! je m'écartais: l'alliance dans une même âme du bon sens et de la bonté!

Lorsqu'à la fin de février, Mme Duménil nous revint, je fus épouvantée du changement qui s'était fait en elle. Cette pâleur de la figure, cette inexprimable mélancolie du regard qu'on remarque chez ceux qui vont mourir, cette prostration des forces qui ne lui permettait plus de se tenir debout, de marcher, de parler, c'était là autant de symptômes qui n'autorisaient plus d'illusions. Je me préparai, le coeur serré, au grand sacrifice que tout m'annonçait prochain, imminent.

Mme Langlois, dès son arrivée à la Vignonnerie, reprit le pouvoir et voulut s'assurer si son royaume avait été bien gouverné. Elle visita les chambres, ouvrit les armoires, compta les piles de linge. Son inspection parut la satisfaire. Allons, tout allait bien! Les parquets luisaient, les casseroles de cuivre de la cuisine resplendissaient: pas un torchon ne manquait à la revue. Elle ne pressentit pas qu'il y avait eu dans l'âme de ses sujets comme une petite révolution. Elle devait l'apprendre le lendemain matin.

— Désiré, dit-elle de son ton de colonel, dès qu'elle parut dans la salle à manger où nous nous réunissions pour le petit déjeuner, tu m'accompagneras cet après-midi à Verney où je dois voir ma modiste et ma couturière! Tu feras atteler pour deux heures.

— Maman, dit Désiré d'une voix résolue, j'ai promis à Germaine de la conduire à Prémartin chez son père. Je regrette de ne pouvoir aller avec toi.

— Mais vous irez demain à Prémartin, fit belle-maman surprise.

— Non, maman, déclara Désiré, ce qui est promis est promis! Pourquoi ne remets-tu pas à demain ton voyage à Verney? Nous irons à Prémartin.

Tiens! il y avait quelque chose de changé! Mme Langlois n'en revenait pas.

— Mais enfin, fit-elle se renfrognant, je suis ta mère...

— Je le sais, maman, reprit Désiré, mais Germaine...

Désiré n'osa achever sa phrase. Mme Langlois devina les paroles que voilait cette réticence.

— Alors, dit-elle, tu ne veux pas accompagner ta mère à Verney?

— Mais, puisque c'est impossible! répondit-il.

— C'est bon! fit sèchement Mme Langlois.

Le front plissé, l'air boudeur, elle nous quitta.

Lorsqu'elle fut partie, je dis à mon mari:

— Désiré, tu accompagneras ce soir ta mère à Verney.

Etonné, il me regarda:

Et pourquoi cela? fit-il.

— Il ne faut pas, répliquai-je, que ta mère puisse penser que je me venge, que j'ai mis à profit sa longue éclipse pour accaparer ton coeur et le détacher d'elle. Non, elle voudrait alors reconquérir ce qu'elle croirait avoir perdu, et ce serait encore la guerre... comme autrefois... du temps que je n'étais pas heureuse!

— Peut-être, dit-il.

— Et puis, vois-tu, aimer sa mère, aimer sa femme, c'est bien le même verbe, mais ce n'est pas le même amour! Ce sont deux sentiments qui diffèrent. Un homme, un homme comme toi, Désiré, doit avoir le coeur assez large pour contenir l'un et l'autre, sans qu'ils se contrarient et se fassent la guerre.

— Tu as raison, Germaine, dit Désiré, après un instant de réflexion.

Il y avait, dans cette distinction des deux sentiments, certaines nuances assez délicates. Désiré n'a point l'esprit naturellement subtil et, d'ordinaire, les nuances lui échappent. Je vis clairement, cette fois, qu'il les avait perçues, qu'il me comprenait. "C'est admirable, me dis-je, plus il m'aime, plus il est intelligent."

IX

Mme Duménil mourut au soir du 25 mars, un mois après son retour de Menton. Sa fin, consolée et embellie par les espoirs de la foi chrétienne, fut douce: notre chère malade accueillit la mort comme elle recevait tout le monde, avec bonté. Lorsque, bien des années auparavant, ma mère m'avait, à son lit d'agonie, donné son baiser d'adieu, je n'étais qu'un enfant: je ne pouvais comprendre l'étendue de mon malheur. A la mort de Mme Duménil, il n'en allait plus de même. J'avais appris, ce qu'heureusement les enfants ignorent, qu'il y a, par le monde, des êtres malfaisants, jaloux, cupides, fourbes et lâches, dont le bonheur est de voir et d'attiser la souffrance des autres. Mme Duménil m'était enlevée au moment où je venais d'acquérir cette science amère qui avivait mes regrets en m'aidant à mieux connaître le prix de cette affection qui me quittait. Je ne sais point quelles tristesses me réserve l'avenir, mais je ne crois pas m'illusionner trop en avançant que la mort de Mme Duménil sera l'un des grands chagrins de ma vie.

Pendant les semaines qui précédèrent la catastrophe, M. et Mme Pigonneau furent dans les transes. Ils n'avaient point renoncé à l'espoir de conquérir la succession de Mme Duménil. L'heure était venue de brusquer les choses, d'arracher un testament à la volonté défaillante d'une malade qui allait mourir, qui ne pouvait plus avoir la force de se défendre! Mme Pigonneau redoublait de zèle. Elle passait ses journées, une partie de ses nuits, aux Minières dans la chambre de Mme Duménil, épiant ses paroles, surveillant ses gestes. Au moindre mouvement que la malade faisait dans son lit, elle s'empressait: "C'est moi, ma bonne cousine, je suis là; vous ne désirez rien?" Puis, sortant de la chambre, elle parcourait la maison en désarroi, allant de pièce en pièce, et, du regard, inventoriait le mobilier. Il y en avait pour une grosse somme!

Et dire qu'il pourrait être à elle et bien d'autres choses encore, plus alléchantes: des domaines, des bois, de l'or, si la bonne cousine le voulait pendant seulement deux minutes! Deux minutes! Et ce ne serait pas si difficile, après tout, de la *faire vouloir*, en s'y prenant adroitement! Et que fallait-il pour que tout lui échût? Presque rien! Quelques lignes hâtives sur du papier. "Je lègue tous mes biens meubles et immeubles à ma cousine Pigonneau", une date, une signature, et Mme Pigonneau devenait la plus riche de tout le pays! A penser à ce qui pouvait advenir, pour peu que la chance s'en mêlât, l'oeil de Mme Pigonneau flambait de convoitise dans sa figure flétrie, poussiéreuse.

Ah! si on la laissait seule dans la chambre de la malade, quelques minutes, comme elle saurait les mettre à profit! N'avait-elle pas dans sa poche tout ce qu'il fallait pour écrire un testament: du papier timbré (il convenait d'éviter l'amende), un porteplume, un petit encrier! Elle se sentait de force à capter une volonté qui s'abandonnait. Ah! oui, si on la laissait seule auprès de la cousine Duménil! Elle guettait l'occasion et, par tous les moyens, cherchait à la provoquer, faisait parade d'un grand dévouement à l'égard de la malade, demandait à passer les nuits, à suppléer la garde lorsque celle-ci irait se reposer.

M. Pigonneau avait reçu de sa femme la consigne de se tenir aux abords de la maison, tout prêt à aller quérir le notaire, si Mme Duménil le faisait appeler. Le docteur Bretonnier, lorsqu'il sortait des Minières, rencontrait vers la grille d'entrée l'affreux bonhomme: "Il rôde à la mort!" disait-il. Et il écrasait d'un regard de mépris le vieux sinistre coquin, qui allait se cacher derrière un arbre, lorsqu'il apercevait le médecin.

Lorsque Mme Duménil eut rendu le dernier soupir, les Pigonneau connurent des heures d'angoisse. Le notaire n'avait point paru aux Minières depuis un mois. Mme Pigonneau n'avait pu être seule un instant auprès de la malade: la fatalité l'avait ainsi voulu, l'occasion tant désirée ne s'était point offerte. Mme Duménil avait-elle écrit antérieurement ses dispositions dernières? Lesquelles? En faveur de qui? Ne rien savoir, attendre, c'était un supplice pour ces Pigonneau qui avaient une tire-lire en place du coeur.

Ils souffraient cette torture depuis plusieurs jours, lorsqu'un matin ils reçurent une lettre de Me Ramot, notaire à Vaudoisy, qui les priait de venir le jour même à son étude, "pour s'y entendre donner lecture du testament de Mme Duménil".

— Nous sommes riches! s'écria Mme Pigonneau, affolée de joie. Toutes les dames de Vaudoisy vont sécher d'envie! Riches! Riches! Riches! La Labouaque va en faire une maladie!

— Tu me laisseras bien un peu d'argent de poche? fit M. Pigonneau qui pensait aux petits verres de marc.

— De l'argent de poche! dit Mme Pigonneau, déjà revenue au sens des réalités, mais Alphonse, c'est surtout lorsqu'on est riche qu'il faut faire des économies! Lorsqu'on n'a rien, on ne peut pas mettre de côté!

Nous aussi avions reçu du notaire une lettre nous invitant à venir entendre la lecture du testament de Mme Duménil. Lorsque, vers les deux heures de l'après-midi, nous arrivâmes à l'étude de Me Ramot, M. et Mme Pigonneau nous y avaient précédés.

En nous voyant paraître, ils ne cherchèrent point à cacher leur désappointement et nous pûmes lire sur leur figure le dépit, l'inquiétude. Comment nous en étions aussi! Il faudrait partager! Pour des gens dont la devise était: "Tout pour nous, rien pour les autres", cette pensée était bien faite pour assombrir leur joie. Nous nous assîmes, Désiré et moi, sur des chaises que nous apporta le petit clerc, et en attendant que Me Ramot voulût bien nous recevoir, nous eûmes tout loisir pour contempler le ménage Pigonneau qui avait pris place sur une banquette, à l'autre extrémité de la pièce.

M. Pigonneau, dans ce décor d'étude de notaire, au milieu de ces cartons verts qui s'alignaient le long des murs, faisait songer au miséreux qui vient dans un bureau d'assistance pour y recevoir un secours et attend monsieur l'employé pour lui exposer sa détresse. Depuis que nous l'avions condamné à donner du pain à tous les pauvres du pays, M. Pigonneau, lorsqu'il nous rencontrait, avait cette attitude humiliée du mendiant qui s'est fait chasser d'une maison où il recevait l'aumône.

Ce jour-là, il relevait la tête avec quelque fierté. Sans doute, ces Langlois auraient un morceau de la fortune; c'était bien contrariant, mais enfin il fallait se résigner. La fortune de Mme Duménil était assez belle pour qu'on pût en faire deux lots imposants. M. Pigonneau nous apparaissait transfiguré. N'allait-il pas recevoir une part de gâteau au lieu du pain dur qu'on donne d'ordinaire aux vagabonds! Mme Pigonneau avait mis sa toilette de gala, sa robe de noces aussi connue à Vaudoisy que la vieille tour du château, bien qu'un peu moins antique; la broche à forme de balancier d'horloge qui avait, dans les temps, servi à retenir le châle de sa grand'mère. Elle nous regardait d'un oeil de défi: "Ah! nous pensions tout avoir! Ah! nous croyions être les seuls à hériter! Eh bien, la cousine Duménil s'était chargée de rabattre nos prétentions et de rabaisser nos convoitises! Nous verrions tout à l'heure."

Tandis que Mme Pigonneau s'enivrait d'espoirs mauvais, la porte de l'étude qui donnait sur la rue s'ouvrit et une femme entra. Elle était très simplement vêtue d'une robe de mérinos noir et coiffée d'un bonnet de crêpe.

— Je suis Mme Lenoir, de Verney, dit-elle, en s'adressant au premier clerc, je viens pour le testament de Mme Duménil; M. Ramot m'a écrit.

— Veuillez vous asseoir, madame, dit le clerc.

Mme Pigonneau avait jeté un regard hostile à l'arrivante. Comment, celle-là aussi était du testament! Un appétit de plus! Est-ce que tout le pays allait venir pour prendre part au festin? Plus de jeu! Un testament n'était pas une foire, que diable! Prise de peur, impatiente, anxieuse, et comme si, de se hâter, cela eût empêché d'autres concurrents de se présenter, Mme Pigonneau interpella le clerc.

— Me Ramot n'est donc pas à son cabinet? demanda-t-elle.

— Si, madame, répondit le clerc, il est en conférence avec un client.

—Bah! fit Mme Pigonneau, sur un ton de mauvaise humeur, je connais ça! Les notaires sont toujours en conférence: c'est pour avoir l'air occupé!

Enfin, Me Ramot daigna paraître. C'était un jeune notaire qui s'ingéniait, par sa tenue et ses manières *modern style*, à faire oublier ce type déjà lointain du notaire d'autrefois, grave, solennel, très cravate blanche, qu'on ne trouve plus guère qu'au théâtre et dans les romans.

La bouche fleurie d'un sourire, il nous invita à passer tous dans son cabinet. Nous nous assîmes autour d'une vaste table qui servait d'assise à une muraille de paperasses dont quelques gros bouquins formaient le contrefort. Il alla prendre dans son coffre une large enveloppe jaune, en tira une double feuille de papier timbré et dit:

— Pour me conformer au désir de Mme Duménil, ma cliente, je vais vous donner lecture de son testament déposé en mon étude.

(A suivre)

:: GUIDE COMMERCIAL ET PROFESSIONNEL DE WINNIPEG ::

PRIX - 158 - PRIX

L'administration de
"LA LIBERTE"
et de la
"NORTHWEST REVIEW"

attache à cette page du Guide Commercial et Professionel, qui paraîtra alternativement dans les deux journaux, six prix distribués chaque semaine pendant vingt-six semaines. De plus, à la fin des vingt-six semaines, elle donnera deux prix spéciaux en argent dont le total s'élèvera à $50.00.

Les six prix hebdomadaires seront en bons pour marchandises ou services chez toute maison annonçant dans cette page. Ces prix sont les suivants:

Premier prix, $5.00; deuxième prix, $1.00; troisième prix, $1.00; quatrième prix, $1.00; cinquième prix, $1.00; sixième prix, $1.00

Prix spéciaux en argent: Premier $30, Second $20

seront accordés aux deux personnes qui feront la plus grande somme totale d'achats chez les annonceurs de cette page pendant sa durée. La preuve devra être fournie par les reçus ou les coupons de vente, ou les deux ensemble. Ces prix en argent seront donnés à la fin du concours.

Lisez -- Cherchez -- Gagnez
TROUVEZ LES LETTRES MANQUANTES

Quand vous les aurez trouvées, elles épelleront H-O-L-S-U-M

CONDITIONS

Nous avons volontairement omis un certain nombre de lettres dans les annonces qui paraissent sur cette page. Quand vous les aurez trouvées et mises dans l'ordre convenable, ces lettres écriront H-O-L-S-U-M. Examinez les annonces soigneusement, et trouvez les lettres manquantes. Ecrivez-les en mentionnant les mots et les noms des annonces où les lettres ont été omises, et expédiez promptement votre réponse à la "Liberté", 619, avenue McDermot, Winnipeg. Exactitude, propreté et originalité, tout comptera. Les réponses seront examinées par un comité désintéressé, et les noms des gagnants seront publiés dans l'édition de la semaine suivante. Les employés des journaux et les membres de leurs familles ne peuvent participer à ce concours. Les réponses, pour être considérées, devront être reçues au plus tard à dix heures du matin, le mercredi de la semaine suivante.

NOTE—Le but de cette page spéciale est d'attirer l'attention de la population catholique de Winnipeg et de l'Ouest du Canada sur un certain nombre de maisons d'affaires de premier ordre qui méritent en tout point leur appui et leur clientèle, et avec lesquelles elle peut faire affaire en toute confiance.

Les annonceurs de la "Liberté" vous garantissent satisfaction complète dans toutes les transactions que vous pouvez faire avec eux.

Concours de Lettres Manquantes

DE LA SEMAINE DU 11 DECEMBRE 1923

"M" omis dans "hommes", Modern Auto Express.
"C" omis dans "achètera", Electric Motor Sales and Repair Co. Ltd.
"C" omis dans "seconde", Union Metal Co.
"U" omis dans "suppression", de Hub Welding Co.
"R" omis dans "gérant", Hôtel Carlton.
"D" omis dans "sud", Wilson Furniture Co.
"Y" omis dans "railway", Empire Coal Co.

NOMS DES GAGNANTS

1er prix: $5.00—M. H. Grenon, 60, rue Cathédrale, Saint-Boniface.
2me prix: $1.00—Mlle Aslida Bussières, Acad. St-Joseph, St-Boniface.
3me prix: $1.00—Mme Rémy Bosc, Rathwell, Man.
4me prix: $1.00—M. Gérard de Gagné, Collège Saint-Boniface.
5me prix: $1.00—M. Louis Chèse, Broad Valley, Man.
6me prix: $1.00—M. Patrick Lafrenière, Swan Lake, Man.

ESSAYEZ ENCORE CETTE SEMAINE

Cette page spéciale d'annonces paraît encore cette semaine. Essayez de nouveau de décrocher un de ces prix. N'oubliez pas que nous tenons compte de la netteté, de la correction et de l'originalité des réponses.

Certains concurrents, constatant qu'ils ont trouvé la réponse exacte, sont sans doute déçus de ne pas avoir de prix. Il faut bien remarquer que nos concours sont relativement faciles; pour décerner les prix entre les nombreux concurrents, nous devons tenir compte de la façon plus ou moins originale et artistique dont les candidats présentent leurs solutions.

NOTRE CHASSE AUX NOUVELLES

L'Alsace est bien française

C'est l'aveu même d'un Allemand, le R. P. Froberger, professeur à Bonn et rédacteur de la "Koelnische Volkzeitung". Il a adressé au journal de Madrid "El Debate" ces lignes courageuses qu'il déclare "dépourvues de toute passion":

"On ne peut douter que la population entière ne veuille loyalement être française. L'Alsace est lasse des violentes secousses politiques, et bien que l'on parle ici un pittoresque dialecte bas-Allemand, l'Allemagne actuelle n'exerce aucune attraction sur l'immense majorité du pays. Le peuple a accepté le fait accompli.

"Par ailleurs, si vifs étaient demeurés les souvenirs de trois siècles de domination française, que la population a pu, sans difficulté, en quelques années, s'adapter au nouvel état de choses. Non seulement les enfants à l'école apprennent avec plaisir la langue française, mais les hommes faits eux-mêmes, en vue des nécessités pratiques, cherchent, par tous les moyens possibles, à acquérir les notions indispensables du français.

"De leur côté, les chefs du mouvement catholique se sont empressés de déclarer rondement que l'acceptation décidée et loyale de la nationalité française est hors de toute discussion. Il n'existe ici aucun mouvement neutraliste de tendance séparatiste, et c'est une calomnie perfide d'attribuer aux catholiques de semblables aspirations. Ceux qui répandent des bruits de cette sorte poursuivent une double fin si visible qu'il faut s'opposer énergiquement à une campagne aussi insidieuse... Ce sont généralement des ennemis de la religion catholique."

"Mille tonnes de poudre et de parfums"

Un journal américain signale qu'une artiste de New-York a découvert une excellente recette, grâce à laquelle les femmes sont assurées de se conserver un joli teint.

"Prenez, dit-elle, un baton de rouge, un pot de crème de beauté et une patte de lapin. Enterrez le tout à cinq kilomètres de chez vous, et chaque matin allez voir s'il y est encore."

Voilà une formule pratique et économique, car rien n'est aussi cher que l'article "parfum". Mais des parfumeurs ont constaté que plus un parfum est cher, plus on l'achète.

—Savez-vous, disait dernièrement l'un d'eux à un reporter qui l'interviewait, quelle est la moyenne de consommation d'origan nécessaire à une femme, en un an? Un kilo. Il en est de même pour la poudre de riz. Quant au bâton de rouge pour les lèvres, il peut durer un an; mais un an, c'est trop long; la plupart de nos clientes ne peuvent le conserver plus de quinze jours. Le crayon à sourcils et la petite brosse à encaustiquer les cils subissent le même sort. On les oublie un peu partout et on les retrouve chez les marchands. Et le parfumeur ajoutait à ces intéressantes déclarations cette conclusion qui en dit long sur la vanité et l'esprit futile de certaines femmes:

— Avec mille tonnes de poudre et mille tonnes de parfums, Paris, chaque année, sauvegarde sa réputation...

Est-ce de l'humour ou de la statistique?!

La montre de Marie-Antoinette

On vient de fêter le centenaire du célèbre horloger suisse Bréguet qui fit faire de si grand progrès à la chronométrie. C'est à lui que la reine Marie-Antoinette commanda une montre qui est une véritable merveille. Toutes les pièces de cette montre sont en or, à l'exception des organes exigeant l'emploi de l'acier. Elle répète les minutes, possède un calendrier perpétuel et donne l'équation du temps. Elle est, en outre, munie d'un thermomètre, d'un indicateur de remontage, d'un système de secondes indépendant. Une de ses roues de secondes est aussi mince qu'une feuille de papier à cigarettes.

Ce chef-d'œuvre coûta 30,000 francs à son constructeur qui y travailla dès 1783. Le travail, interrompu en 1789, ne fut repris qu'en 1795, et Marie-Antoinette, morte à l'échafaud, ne vit jamais la montre qui lui était destinée.

La "Maison Blanche" menace ruines

Washington — La Maison Blanche, résidence officielle du président des Etats-Unis, vient d'être déclarée dangereuse. Les conditions y sont telles qu'il importe de prendre des mesures d'urgence afin d'empêcher un malheur possible.

Ces faits ont été révélés par le major général Lansing-H. Beach, chef des ingénieurs de l'armée, dans son rapport annuel au secrétaire de la guerre. Un crédit de $400,000 a été demandé au Congrès pour reconstruire l'intérieur de cette construction fameuse, afin qu'elle ne soit plus un danger pour ceux qui l'habitent.